

Third Session Thirty-seventh Parliament, 2004 Troisième session de la trente-septième législature, 2004

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Transport and Communications

Transports et des communications

Chair:
The Honourable JOAN FRASER

Présidente: L'honorable JOAN FRASER

Thursday, February 5, 2004 Tuesday, February 10, 2004 (in camera) Tuesday, February 17, 2004 Thursday, February 26, 2004 Le jeudi 5 février 2004 Le mardi 10 février 2004 (à huis clos) Le mardi 17 février 2004 Le jeudi 26 février 2004

Issue No. 1

Fascicule nº 1

Organizational meeting, future business of the Committee, and consideration of draft budgets

La réunion d'organisation, les travaux futurs du comité, et l'étude de projets de budgets

First meeting on:

Première réunion concernant:

The current state of Canadian media industries

L'état actuel des industries de médias canadiennes

INCLUDING:

Y COMPRIS:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE (Expenses of the Committee incurred during the Second Session of the Thirty-seventh Parliament)

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ (Dépenses du comité encourues au cours de la deuxième session de la trente-septième législature)

THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE (Budget — study of the Canadian media)

LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ (Le budget — l'étude des médias canadiens)

WITNESSES:

TÉMOINS: (Voir à l'endos)

(See back cover)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

The Honourable Joan Fraser. Chair

The Honourable Leonard J. Gustafson, *Deputy Chair*

The Honourable Senators:

Adams

* Austin, P.C.

(or Rompkey, P.C.)

Corbin

Day

Eyton

Graham, P.C.

Johnson

LaPierre

* Lynch-Staunton

(or Kinsella)

Merchant

Phalen

Spivak

* Ex Officio Members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Mercer substituted for that of the Honourable Senator Merchant (February 5, 2004).

The name of the Honourable Senator Beaudoin substituted for that of the Honourable Senator Eyton (February 9, 2004).

The name of the Honourable Senator Andreychuk substituted for that of the Honourable Senator Gustafson (February 9, 2004).

The name of the Honourable Senator Eyton substituted for that of the Honourable Senator Beaudoin (February 10, 2004).

The name of the Honourable Senator Gustafson substituted for that of the Honourable Senator Andreychuk (February 10, 2004).

The name of the Honourable Senator Merchant substituted for that of the Honourable Senator Mercer (February 12, 2004).

The name of the Honourable Senator Callbeck substituted for that of the Honourable Senator Phalen (February 17, 2004).

The name of the Honourable Senator Phalen substituted for that of the Honourable Senator Callbeck (*February 18, 2004*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Présidente: L'honorable Joan Fraser

Vice-président: L'honorable Leonard J. Gustafson

et

Les honorables sénateurs:

Adams

* Austin, c.p.

(ou Rompkey, c.p.)

Corbin

Day

Eyton

Graham, c.p.

Johnson

LaPierre

Lynch-Staunton

(ou Kinsella)

Merchant

Phalen

Spivak

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Mercer substitué à celui de l'honorable sénateur Merchant (le 5 février 2004).

Le nom de l'honorable sénateur Beaudoin substitué à celui de l'honorable sénateur Eyton (le 9 février 2004).

Le nom de l'honorable sénateur Andreychuk substitué à celui de l'honorable sénateur Gustafson (*le 9 février 2004*).

Le nom de l'honorable sénateur Eyton substitué à celui de l'honorable sénateur Beaudoin (le 10 février 2004).

Le nom de l'honorable sénateur Gustafson substitué à celui de l'honorable sénateur Andreychuk (le 10 février 2004).

Le nom de l'honorable sénateur Merchant substitué à celui de l'honorable sénateur Mercer (le 12 février 2004).

Le nom de l'honorable sénateur Callbeck substitué à celui de l'honorable sénateur Phalen (le 17 février 2004).

Le nom de l'honorable sénateur Phalen substitué à celui de l'honorable sénateur Callbeck (le 18 février 2004).

Published by the Senate of Canada

Publié par le Sénat du Canada

Available from: Communication Canada

Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

En vente

Communication Canada - Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Friday, February 13, 2004:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Fraser, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Transport and Communications be authorized to examine and report on the current state of Canadian media industries; emerging trends and developments in these industries; the media's role, rights, and responsibilities in Canadian society; and current and appropriate future policies relating thereto;

That the committee submit its final report to the Senate no later than Thursday, March 31, 2005; and

That the papers and evidence received and taken on the subject and the work accomplished during the Second Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Journaux du Sénat du vendredi 13 février 2004:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Fraser, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, c.p.,

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, l'état actuel des industries de médias canadiennes; les tendances et les développements émergeants au sein de ces industries; le rôle, les droits, et les obligations des médias dans la société canadienne; et les politiques actuelles et futures appropriées par rapport à ces industries;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le jeudi 31 mars 2005; et

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question par le Comité au cours de la deuxième session de la trente-septième législature soient déférés au Comité.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat, Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, February 5, 2004 (1)

[English]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 10:52 a.m., in room 356-S, Centre Block, for the purpose of organization.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Corbin, Day, Fraser, Graham, P.C., Gustafson, Johnson, Phalen, and Spivak (9).

Other senator present: The Honourable Senator Mercer (1).

In attendance: Allison Padova, Terrence Thomas, and Joseph Jackson, Research Officers, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee proceeded to organize pursuant to rule 88.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chair.

The Honourable Senator Graham, P.C., moved, that the Honourable Senator Fraser do take the Chair of the Committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Fraser took the Chair.

The Honourable Senator Day moved, that the Honourable Senator Gustafson be Deputy Chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Johnson moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Gustafson moved:

That the committee print its proceedings; and

That the Chair be authorized to set the number to meet demand.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 5 février 2004 (1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 10 h 52, dans la pièce 356-S de l'édifice du Centre, pour sa séance d'organisation.

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Corbin, Day, Fraser, Graham, c.p., Gustafson, Johnson, Phalen et Spivak (9).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Mercer (1).

Également présents: Allison Padova, Terrence Thomas et Joseph Jackson, attachés de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité procède à sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Le greffier du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Graham, c.p., propose que l'honorable sénateur Fraser assume la présidence du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Fraser occupe le fauteuil.

L'honorable sénateur Day propose que l'honorable sénateur Gustafson soit élu vice-président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Johnson propose:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidente, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage;

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Gustafson propose:

Que le comité fasse imprimer ses délibérations;

Que la présidente soit autorisée à établir le nombre d'exemplaires en fonction des besoins.

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Phalen moved:

That, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

After debate, it was agreed, that the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104, and that the Chair be authorized to make changes to reflect comments made in Committee.

The Honourable Senator Day moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign research officers to the committee;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the Chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Gustafson moved:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Graham, P.C., moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénateur Phalen propose:

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidente soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

Après discussion, il est convenu que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, qui a été préparé conformément à l'article 104 du Règlement, et que la présidente soit autorisée à y apporter les changements découlant des commentaires exprimés en comité.

L'honorable sénateur Day propose:

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du comité;

Que la présidente soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyées;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux;

Que la présidente, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Gustafson propose:

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée individuellement à la présidente, au vice-président et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement à la présidente, au vice-président et au greffier du comité.

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Graham, c.p., propose:

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Graham, P.C., moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1. determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2. consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Adams moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Day moved:

That the Chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee considered its business.

At 11:25 a.m., the committee, pursuant to rule 92(2)(e), proceeded in camera to consider its agenda.

At 11:37 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:	
---------	--

OTTAWA, Tuesday, February 10, 2004 (2)

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day, in camera, at 9:35 a.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joan Fraser, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Andreychuk, Beaudoin, Corbin, Fraser, Graham, P.C., Phalen, and Spivak (8).

Other senator present: The Honourable Senator Merchant (1).

L'honorable sénateur Graham, c.p., propose:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

- 1. déterminer si un membre du comité remplit un «engagement public» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les Journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998;
- 2. considérer qu'un membre du comité remplit un «engagement public» si ce membre: a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Adams propose:

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidente soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day propose:

Que la présidente soit autorisée à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électronique, de manière à déranger le moins possible ses travaux;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le comité examine les questions à son programme.

À 11 h 25, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos afin d'examiner son programme.

À 11 h 37, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

OTTAWA, le mardi 10 février 2004 (2)

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 9 h 35, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joan Fraser (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Andreychuk, Beaudoin, Corbin, Fraser, Graham, c.p., Phalen et Spivak (8).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Merchant (1).

In attendance: Joseph Jackson and Terrence Thomas, Research Officers, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered a draft agenda.

At 10:16 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, February 17, 2004

[English]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:35 a.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joan Fraser, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Callbeck, Corbin, Fraser, Graham, P.C., Johnson, LaPierre, and Merchant (8).

Other senator present: The Honourable Senator Carney, P.C. (1).

In attendance: Allison Padova, Joseph Jackson, and Terrence Thomas, Research Officers, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee considered the following draft budget for its legislative work for the fiscal year ending March 31, 2004:

Professional and Other Services	\$ 4,800
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	500
Total	\$ 5,300

After debate, the Honourable Senator LaPierre moved, that the committee adopt the draft budget application for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 9:40 a.m., pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Friday, February 13, 2004, the committee began its examination of the current state of Canadian media industries.

The committee considered the following draft budget for its study of the Canadian media for the fiscal year ending March 31, 2004:

Professional and Other Services	\$ 25,800
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	1,000
Total	\$ 26.800

After debate, the Honourable Senator LaPierre moved, that the committee adopt the draft budget application for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. *Également présents:* Joseph Jackson et Terrence Thomas, attachés de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine une ébauche de programme.

À 10 h 16, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mardi 17 février 2004 (3)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Joan Fraser (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Callbeck, Corbin, Fraser, Graham, c.p., Johnson, LaPierre et Merchant (8).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Carney, c.p. (1).

Également présents: Allison Padova, Joseph Jackson et Terrence Thomas, attachés de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité examine l'avant-projet de budget relatif à l'étude des mesures législatives pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004:

Services professionnels et autres	4 800 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	500 \$
Total	5 300 S

Après discussion, l'honorable sénateur LaPierre propose que l'avant-projet de budget soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 40, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi 13 février 2004, le comité examine l'état actuel des industries de médias canadiennes.

Le comité examine l'avant-projet de budget relatif à l'étude de l'état actuel des industries de médias canadiennes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004:

Services professionnels et autres	25 800 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	1 000 \$
Total	26 800 \$

Après discussion, l'honorable sénateur LaPierre propose que l'avant-projet de budget soit adopté et présenté au Comité permanent de régie interne, des budgets et de l'administration.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

At 9:58 a.m., the committee, pursuant to rule 92(2)(e), proceeded in camera to consider a draft agenda.

At 10:59 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, February 26, 2004 (4)

[English]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 10:48 a.m., in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Joan Fraser, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Corbin, Day, Eyton, Fraser, Graham, P.C., Gustafson, Johnson, Merchant, Phalen, and Spivak (11).

Other senators present: The Honourable Senators Jaffer, Sibbeston, and Sparrow (3).

In attendance: Joseph Jackson and Terrence Thomas, Research Officers, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Friday, February 13, 2004, the committee continued its examination of the current state of Canadian media industries.

WITNESSES:

From the Council on American-Islamic Relations Canada:

Ms. Sheema Khan, Chair;

Mr. Riad Saloojee, Executive Director.

As an individual:

Mr. Clifford Lincoln, M.P. for Lac-Saint-Louis

Mr. Saloojee made a presentation and, with Ms. Khan, answered questions.

Mr. Lincoln made a presentation and answered questions.

At 1 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Après discussion, la question, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 58, le comité se réunit à huis clos, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, en vue d'examiner un projet d'ordre du jour.

À 10 h 59, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 26 février 2004 (4)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 10 h 48, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joan Fraser (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Corbin, Day, Eyton, Fraser, Graham, c.p., Gustafson, Johnson, Merchant, Phalen et Spivak (11).

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Jaffer, Sibbeston et Sparrow (3).

Également présents: Joseph Jackson et Terrence Thomas, attachés de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi 13 février 2004, le comité poursuit son examen de l'état actuel des industries de média canadiennes.

TÉMOINS:

Du Conseil canadien des relations américano-islamiques:

Mme Sheema Khan, présidente;

M. Riad Saloojee, directeur général.

À titre personnel:

- M. Clifford Lincoln, député de Lac-Saint-Louis.
- M. Saloojee fait une déclaration et, de concert avec Mme Khan, répond aux questions.
 - M. Lincoln fait une déclaration et répond aux questions.
- À 13 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Till Heyde

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Wednesday, February 11, 2004

The Standing Senate Committee on Transport and Communications has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to rule 104, that the expenses incurred by the committee during the Second Session of the Thirty-seventh Parliament are as follows:

1. With respect to its examination of legislation:

Professional and Other Services	\$ 1,243
Transport and Communications	0
Other Expenditures	0
Total	\$ 1,243
Witness Expenses	\$ 43

2. With respect to its study of issues facing the intercity busing industry:

Professional and Other Services	\$ 4,153
Transport and Communications	0
Other Expenditures	1,287
Total	\$ 5,440
Witness expenses	\$ 0

3. With respect to its study of the current state of Canadian media industries:

Professional and Other Services	\$ 20,589
Transport and Communications	1,022
Other Expenditures	1,109
Total	\$ 22,720
Witness expenses	\$ 10,300

Your Committee notes that witness expenses are not paid out of the budgets of individual committees.

Your Committee received 3 orders of reference from the Senate during the session in question. It held 38 meetings during this period, receiving evidence from 83 witnesses over more than 62 hours, and submitted 5 reports to the Senate.

In its First Report, which was tabled in the Senate on October 29, 2002, your Committee reported its expenses and activities in the First Session of the Thirty-Seventh Parliament, pursuant to rule 104.

Your Committee's Second Report, presented in the Senate on December 5, 2002, requested financing for the conclusion of the work on intercity busing in Canada begun during the First Session of the Thirty-Seventh Parliament. The Senate adopted this report on December 10, 2002.

Your Committee concluded its work on intercity busing in Canada by tabling its Third Report in the Senate on December 11, 2002. This report contained six recommendations for significant restructuring of the sector.

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mercredi 11 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui lui ont été déférées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par le Comité au cours de la deuxième session de la trente-septième législature:

1. Relatif à son étude des mesures législatives:

Services professionnels et autres	1 243 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	0
Total	1 243 \$
Dépenses des témoins	43 \$

2.Relatif à son étude des enjeux stratégiques touchant l'industrie du transport interurbain par autocar:

Services professionnels et autre	4 153 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	1 287
Total	5 440 \$
Dépenses des témoins	0 \$

3. Relatif à son étude de l'état actuel des industries de médias canadiennes:

Services professionnels et autres	20 589 \$
Transports et communications	1 022
Autres dépenses	1 109
Total	22 720 \$
Dépenses des témoins	10 300 \$

Votre Comité fait remarquer que les dépenses des témoins ne sont pas chargées aux budgets des comités individuels.

Votre Comité a reçu 3 ordres de renvoi émanant du Sénat durant la session en question. Au cours de cette période, il a tenu 38 réunions, a consacré plus de 62 heures à entendre 83 témoins, et a déposé 5 rapports au Sénat.

Dans son premier rapport, déposé au Sénat le 29 octobre 2002, votre Comité a fait rapport des dépenses engagées au cours de la première session de la trente-septième législature, conformément à l'article 104 du Règlement.

Le deuxième rapport de votre Comité, présenté au Sénat le 5 décembre 2002, demandait des fonds pour terminer les travaux entrepris sur le transport interurbain par autocar au Canada durant la première session de la trente-septième législature. Le Sénat a adopté ce rapport le 10 décembre 2002.

Votre Comité a conclu ses travaux sur le transport interurbain par autocar au Canada en déposant son troisième rapport au Sénat le 11 décembre 2002. Ce rapport contenait six recommandations visant à restructurer en profondeur ce secteur. On March 20, 2003, your Committee presented its Fourth Report, dealing with Bill S-8, *An Act to amend the Broadcasting Act*. The report contained observations endorsing the content and philosophy of the Bill but noting various issues and concerns identified during the study.

Your Committee's Fifth Report, presented in the Senate on April 3, 2003, requested financing for its study of the Canadian news media. The Senate adopted this report on May 6, 2003. For the rest of the Session your Committee focussed its work on this Order of Reference. It held hearings on the current state of Canadian media industries; emerging trends and developments in these industries; the media's role, rights, and responsibilities in Canadian society; and current and appropriate future policies relating thereto. This work was interrupted by the prorogation of the Session before the report on this topic could be prepared.

Respectfully submitted,

Thursday, February 19, 2004

The Standing Senate Committee on Transport and Communications has the honour to present its

SECOND REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Friday, February 13, 2004, to examine and report on the current state of Canadian media industries; emerging trends and developments in these industries; the media's role, rights, and responsibilities in Canadian society; and current and appropriate future policies relating thereto, respectfully requests that it be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of such study.

Pursuant to section 2:07 of the *Procedural Guidelines for the Financial Operation of Senate Committees*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le 20 mars 2003, votre Comité a présenté son quatrième rapport, portant sur le projet de loi S-8, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion*. Le rapport contenait des observations appuyant la teneur et la philosophie du projet de loi, mais faisait aussi état de différents points relevés au cours de l'étude.

Le cinquième rapport de votre Comité, présenté au Sénat le 3 avril 2003, demandait des fonds pour l'étude des médias d'information au Canada. Ce rapport a été adopté par le Sénat le 6 mai 2003. Pendant le reste de la session, votre Comité a centré ses travaux sur cet ordre de renvoi. Il a tenu des audiences sur l'état actuel des industries de médias canadiennes; les tendances et les développements émergeants au sein de ces industries; le rôle, les droits, et les obligations des médias dans la société canadienne; et les politiques actuelles et futures appropriées par rapport à ces industries. Ces travaux ont été interrompus par la prorogation avant que le Comité n'ait pu préparer son rapport à ce sujet.

Respectueusement soumis,

Le jeudi 19 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé par le Sénat le vendredi 13 mars 2004, à examiner, pour en faire rapport, l'état actuel des industries de médias canadiennes; les tendances et les développements émergeants au sein de ces industries; le rôle, les droits, et les obligations des médias dans la société canadienne; et les politiques actuelles et futures appropriées par rapport à ces industries, demande respectueusement qu'il soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de ces travaux.

Conformément à l'article 2:07 des *Directives régissant le financement des Comités du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

La présidente,

JOAN FRASER

Chair

APPENDIX (A) TO THE REPORT

STUDY OF THE CANADIAN MEDIA

APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2004

Extract from the *Journals of the Senate* of Friday, February 13, 2004:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Fraser, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Transport and Communications be authorized to examine and report on the current state of Canadian media industries; emerging trends and developments in these industries; the media's role, rights, and responsibilities in Canadian society; and current and appropriate future policies relating thereto;

That the committee submit its final report to the Senate no later than Thursday, March 31, 2005; and

That the papers and evidence received and taken on the subject and the work accomplished during the Second Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee.

After debate.

The question being put on the motion, it was adopted.

ANNEX (A) AU RAPPORT

ÉTUDE DES MÉDIAS CANADIENS

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2004

Extrait des Journaux du Sénat du vendredi 13 février 2004:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Fraser, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, c.p.,

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, l'état actuel des industries de médias canadiennes; les tendances et les développements émergeants au sein de ces industries; le rôle, les droits, et les obligations des médias dans la société canadienne; et les politiques actuelles et futures appropriées par rapport à ces industries;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le jeudi 31 mars 2005; et

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question par le Comité au cours de la deuxième session de la trente-septième législature soient déférés au Comité.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Expenditures

\$530

\$22,189

SOMMAIRE DES DÉPENSES

	t was approv	nunications ged by the S	-		a été approuvé	1 00 26 80 par le Comi	0 \$ 00 \$ 00 \$ té sénatorial
The undersigned or that this budget is c		ill be in attend	lance on the date	Le soussigné ou son laquelle le présent b		era à la séance	au cours de
Date			Joan Fraser enate Committee Communications	Date Date Joan Frase Présidente du Comité sénatorial permanen des transports et des communication		-	
Date	Lise Bacon Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets, and Administration		Date	Lise Bacon Présidente du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration			
FOR INFORMATION ONLY			N	OTE D'INFORM	ATION		
Fiscal year	2002-2003	2003-2004	2003-2004	Année financière	2002-2003	2003-2004	2003-2004
		2.37 Parl.	3.37 Parl.			2.37 Parl.	3.37 Parl.
Total approved	\$4,400	\$197,850	\$26,800	Budget approuvé	4 400 \$	197 850 \$	26 800 \$

Total des dépenses

530 \$

22 189 \$

STUDY	OF	THE	CANADL	ΑN	MEDIA

EXPLANATION OF BUDGET ITEMS APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2004

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

ÉTUDE DES MÉDIAS CANADIENS

EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES DEMANDE D'AUTORISAITON DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2004

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Professional Services (0401) Research Consultant (15 days @ \$600) Communication consultant (10 days @ \$800)	\$ 9,000 8,000	1. Services professionnels (0401) Recherchiste (15 jours @ 600\$) Consultant en communication (10 jours @ 800\$)	9 000 \$ 8 000 \$
2. Meals (0415) Working meals (12 meals @ \$400 each) 3. Editing of Report (0403)	4,800 4,000	2. Repas (0415) Repas de travail (12 repas @ 400 \$ chacun) 3. Révision du rapport (0403)	4 800 \$ 4 000 \$
Total — Professional and Other Services	\$ 25,800	Total — services professionnels et autres	25,800 \$
ALL OTHER EXPENDITURES		AUTRES DÉPENSES	
1. Purchase of books and periodicals (0702)	\$ 1,000	1. Achat de livres et périodiques (0702)	1 000 \$
Total - All Other Expenditures	\$ 1,000	Total — Autres dépenses	1 000 \$
GRAND TOTAL	\$ 26,800	GRAND TOTAL	26 800 \$
The Senate administration has reviewed this bu	udget application.	L'administration du Sénat a examiné la d'autorisation budgétaire.	présente demande
Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate	Date	Heather Lank, greffière principale, Direction des comités	Date
Hélène Lavoie, Director of Finance	Date	Hélène Lavoie, directrice des Finances	Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, February 19, 2004

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Transport and Communications for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2004 for the purpose of its Special Study of the Canadian media, as authorized by the Senate on Friday, February 13, 2004. The said budget is as follows:

All Other Expenditures	
Transportation and Communications	1,000
Professional and Other Services \$	5,800

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 19 février 2004

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des transports et des communications, concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004 aux fins de leur Étude spéciale relativement aux médias canadiens, tel qu'autorisé par le Sénat le vendredi13 février 2004. Ledit budget se lit comme suit:

TOTAL	26 800 \$
Autres dépenses	1 000 \$
Transports et communications	0 \$
Services professionnels et autres	5 800 \$

Respectueusement soumis,

La présidente,

LISE BACON

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, February 5, 2004

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 10:52 a.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Mr. Till Heyde, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair.

Is there a motion for the election of the chair?

Senator Graham: I move that Senator Fraser be chair of the committee.

Mr. Heyde: Are there any other nominations, honourable senators?

Hearing none, it is moved by Honourable Senator Graham that Honourable Senator Fraser do take the chair of the committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Heyde: Carried.

Honourable Joan Fraser (Chairman) in the Chair.

The Chairman: It is an honour and privilege to chair this committee. It has been great fun in that past, and I hope it will go on being great fun for all of us.

The second item on the agenda is the election of a deputy chair.

Are there nominations for deputy chair?

Senator Day: I nominate Senator Gustafson as deputy chair of this committee

The Chairman: It is moved by Senator Day that Senator Gustafson take the position of deputy chair.

Are there any other nominations, honourable senators?

I declare Senator Gustafson elected by acclamation. Congratulations.

Item number 3 relates to the subcommittee on agenda and procedure. The motion is as follows: That the subcommittee on agenda and procedure be composed of the chair, the deputy chair and one other member of the committee to be designated after the usual consultation and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings.

Senator Johnson: I so move, Madam Chair.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 5 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 10 h 52, conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, en vue d'organiser ses travaux.

[Traduction]

M. Till Heyde, greffier du comité: Honorables sénateurs, il est de mon devoir, en tant que greffier du comité, de procéder à l'élection du président.

Avez-vous des candidats à proposer?

Le sénateur Graham: Je propose que le sénateur Fraser soit élu président du comité.

M. Heyde: Y a-t-il d'autres propositions?

Non? Il est proposé par l'honorable sénateur Graham que l'honorable sénateur Fraser assume la présidence du comité.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: Oui.

M. Heyde: Motion adoptée.

L'honorable Joan Fraser (présidente) occupe le fauteuil.

La présidente: C'est un honneur et un privilège pour moi de présider ce comité. J'ai bien aimé l'expérience dans le passé, et j'espère que nous aurons beaucoup de plaisir à travailler ensemble.

Le deuxième point à l'ordre du jour est l'élection du vice-président.

Avez-vous des candidats à proposer?

Le sénateur Day: Je propose que le sénateur Gustafson soit élu vice-président du comité.

La présidente: Il est proposé par le sénateur Day que le sénateur Gustafson assume la vice-présidence du comité.

Y a-t-il d'autres propositions?

Le sénateur Gustafson est élu par acclamation. Félicitations.

Nous passons maintenant au point 3, le Sous-comité du programme et de la procédure. La motion se lit comme suit: Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidence, de la vice-présidence et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage, et que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Le sénateur Johnson: Madame la présidente, j'en fais la proposition.

La présidente: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Opposed?

Carried.

Senator Day: On that issue, has there been the usual consultation and do we know who the third person might be?

The Chairman: The third person has habitually been Senator Phalen, and I would not propose to change that. However, the reason, as I am sure you know given your experience, we leave it a little open in the formal motion is that if, by chance, the third person cannot attend, then it is helpful to be able to call on another member of the committee to do the work.

On a systematic basis, in the previous session of Parliament, it was Senator Phalen, and he was a pleasure to work with. I think Senator Gustafson would agree, and I would not propose to change that unless Senator Phalen were unable to be here.

[Translation]

Number 4. The motion reads as follows: That the committee print its proceedings and that the Chair be authorized to set the number to meet demand.

[English]

Senator Gustafson: I so move, Madam Chair.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.
The Chairman: Carried.

Senator Corbin: On that point, discretion is left solely with the chair to fix the number. Will the chair inform the committee of the decision?

The Chairman: The chair would be delighted to.

Senator Corbin: Since this incurs an expense, does the committee not have to approve that?

The Chairman: It is a Senate budget that takes care of it.

Senator Corbin: Not the budget of this committee?

The Chairman: I do not believe so, no. It comes out of general support services.

In any case, my general approach to these matters would be to only print as many as we need, plus a few spares, but not too many.

Senator Corbin: Would it be possible at some point to obtain the distribution list?

The Chairman: Sure.

Des voix: Oui.

La présidente: Ceux qui sont contre?

La motion est adoptée.

Le sénateur Day: Sur ce point, est-ce que les consultations d'usage ont eu lieu, et connaissons-nous l'identité de la troisième personne?

La présidente: C'est le sénateur Phalen qui, jusqu'ici, a rempli ce rôle, et je propose qu'il continue de le faire. Toutefois, comme vous le savez sans doute, compte tenu de votre expérience, si la motion réglementaire est libellée de cette façon, c'est parce que nous voulons avoir la possibilité de faire appel à un autre membre du comité si la troisième personne ne peut, par exemple, assister à une réunion.

C'est le sénateur Phalen qui s'est acquitté de cette tâche, de façon systématique, durant la session antérieure, et nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui. Je propose qu'on laisse les choses telles quelles, et je pense que le sénateur Gustafson serait d'accord, sauf si le sénateur Phalen ne peut assister aux réunions.

[Français]

Numéro 4. Quelqu'un voudrait-il proposer que le comité fasse imprimer ses délibérations et que la présidence soit autorisée à fixer la quantité en fonction des besoins?

[Traduction]

Le sénateur Gustafson: J'en fais la proposition, madame la présidente.

La présidente: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: Oui.

La présidente: La motion est adoptée.

Le sénateur Corbin: Sur ce point, c'est la présidence qui fixe la quantité. Va-t-elle informer le comité de sa décision?

La présidente: Avec plaisir.

Le sénateur Corbin: Puisque cela entraîne une dépense, le comité ne doit-il pas l'approuver?

La présidente: Cela fait partie du budget du Sénat.

Le sénateur Corbin: Et pas du budget du comité?

La présidente: Non. Cela tombe sous le coup des services généraux de soutien.

Quoi qu'il en soit, je propose qu'on ne fasse imprimer que le nombre d'exemplaires requis, plus quelques copies additionnelles, mais pas trop.

Le sénateur Corbin: Serait-il possible, à un moment donné, d'avoir la liste de distribution?

La présidente: Oui.

Senator Corbin: In that way — speaking for my own regional interest — I want to ensure that certain people do get the committee proceedings.

The Chairman: Absolutely, but our proceedings are on the Web now, as I am sure you know. There is sometimes a bit of a delay getting the proceedings up there, but they do go up.

Senator Corbin: The problem is that no everyone cares for the Web. I am a traditionalist.

The Chairman: In terms of the distribution list, that makes it a little harder to tell you exactly who is reading what we are up to, but the print distribution list, sure.

Mr. Heyde: I believe the committee has recently printed 250 copies of its issues. The number is reviewed to ensure that we are not printing an inordinate number that are sitting in a warehouse. The bulk goes to the depository libraries across the country. I will certainly get the details as to who gets what.

Senator Corbin: To universities, schools of journalism?

Mr. Heyde: Yes. All the witnesses who have appeared also receive copies.

The Chairman: Any other questions on this item?

Number 5 on the agenda relates to the authorization to hold meetings and to print evidence when quorum is not present. It reads as follows: That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

Senator Phalen: I so move, Madam Chair.

The Chairman: Any discussion?

Senator Corbin: Is that meant to read that it is one member of the government and one member of the opposition in addition to the chair?

The Chairman: I do not believe so. I believe, this being solely for the purposes of holding meetings and hearing witnesses, and not to make any decisions, that the view is that, if necessary, two members of this committee can do it as long as there is one from each side of the house.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chairman: Number 6. The motion reads as follows: That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104. The first report is included in your package.

Le sénateur Corbin: Je tiens à m'assurer que certaines personnes, dans ma région, reçoivent bel et bien un exemplaire des délibérations du comité.

La présidente: Absolument, mais nos délibérations sont maintenant publiées sur le Web, comme vous le savez sans doute. Cela peut parfois prendre un peu de temps, mais elles finissent par y figurer.

Le sénateur Corbin: Le problème, c'est que ce n'est pas tout le monde qui aime utiliser le Web. Je suis moi-même plutôt conservateur.

La présidente: Pour ce qui est de la liste de distribution, il est un peu difficile de savoir exactement qui lit les délibérations, mais je peux certainement vous la fournir.

M. Heyde: Le comité a récemment fait imprimer 250 exemplaires de ses délibérations. Le chiffre est révisé parce que nous ne voulons pas en faire imprimer un nombre exagéré. Le gros des exemplaires est envoyé aux bibliothèques de dépôt situées un peu partout au pays. Je vais me renseigner afin de voir qui reçoit quoi.

Le sénateur Corbin: Les universités, les écoles de journalisme?

M. Heyde: Oui. Les témoins qui comparaissent devant le comité reçoivent également des exemplaires.

La présidente: Y a-t-il d'autres questions à ce sujet?

Le point 5 à l'ordre du jour porte sur l'autorisation à tenir des réunions et l'impression des témoignages en l'absence de quorum. La motion se lit comme suit: que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité du gouvernement et de l'opposition soient présents.

Le sénateur Phalen: Madame la présidente, j'en fais la proposition.

La présidente: Y a-t-il des commentaires?

Le sénateur Corbin: Est-ce qu'il doit y avoir un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition, en plus de la présidence?

La présidente: Je ne le crois pas. Comme il est uniquement question ici de tenir des réunions pour entendre des témoins et non pour prendre des décisions, on estime que deux membres du comité peuvent suffire à la tâche, à la condition qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

Êtes-vous d'accord?

Des voix: Oui.

[Français]

La présidente: Numéro 6, quelqu'un propose-t-il que le comité adopte l'ébauche du premier rapport préparé conformément à l'article 104 du Règlement? Vous avez le premier rapport dans vos documents.

[English]

This is essentially reporting back to the Senate on how much money we spent in the last session. The total was \$33,020 for the media study.

Senator Day: We had a similar report from another committee yesterday, the Rules Committee. It was like a public relations sheet for them. It reported expenses, but it went on to talk about what the committee had done and its reports. It was a brief summary of the committee's activities, which I thought was an interesting way to tell those of us who are not on a particular committee what the committee has been doing over the last little while.

The Chairman: As distinct from the final paragraph in the report we have in front of us — where it refers to three orders of reference, 38 meetings, 83 witnesses, 62 hours and five reports — you would like to see that —

Senator Day: The Rules Committee expanded on that. They broke down what they had done. Perhaps it is easier for the Rules Committee to do that. Is that something you have contemplated?

The Chairman: Not really. The proceedings of the Rules Committee in many cases — not all, but in many — are not public. As such, the proceedings are not printed. That is perhaps the best way, and in some cases the only way, to let people know what the Rules Committee has been up to, whereas our proceedings are indeed public.

If senators wish, however, we could certainly flesh it out a bit. I do not know that we would want to do a 10-page report, but we could add a few paragraphs to specify what the orders of reference were, could we not?

I am reminded by the clerk that, of course, one of the reports we submitted the last session is equivalent to this one and there were a couple of budget reports. There was the intercity busing study, which was the major one, and which, as you will recall, arose out of work in the session prior to that. We looked at Bill S-8, compensation for witnesses before the CRTC in broadcasting matters.

Senator Day: You can say that in two sentences, and I think it would be helpful.

The Chairman: Would the members of the committee authorize the clerk and me to do just that, on a purely factual basis?

Senator Graham: Any opportunity we have, as Senator Day suggested, to flag and publicize the work we are doing, or any committee of the Senate is doing, is a worthwhile effort.

Senator Gustafson: What was the amount we requested for the budget? Was it \$75,000?

The Chairman: Was it \$175,000?

[Traduction]

Ce rapport vise essentiellement à indiquer au Sénat combien d'argent nous avons dépensé au cours de la session antérieure. L'étude sur les médias a coûté 33 020 \$.

Le sénateur Day: Nous avons reçu, hier, un rapport similaire du comité du Règlement. Cela ressemblait à un exercice de relations publiques. Le rapport faisait état des dépenses engagées, mais aussi des travaux réalisés par le comité. Il s'agissait, en fait, d'un bref résumé des activités du comité. J'ai trouvé que c'était là une façon intéressante de renseigner ceux qui ne font pas partie d'un comité en particulier du travail qu'accomplit celui-ci.

La présidente: En plus du dernier paragraphe qui figure dans le rapport dont nous sommes saisis — où le comité précise qu'il a reçu 3 ordres de renvoi, tenu 38 réunions, consacré 62 heures à entendre 83 témoins et déposé cinq rapports — vous souhaiteriez qu'on...

Le sénateur Day: Le comité du Règlement a fourni plus de détails. Il a décrit les travaux qu'il avait réalisés. C'est peut-être plus simple pour lui de le faire. Avez-vous envisagé d'adopter la même formule?

La présidente: Pas vraiment. Les réunions du comité du Règlement se déroulent de façon générale — pas toujours, mais de façon générale — à huis clos. Les délibérations ne sont donc pas imprimées. C'est peut-être la meilleure, et dans certains cas, l'unique façon de renseigner le public sur les travaux du comité. En ce qui nous concerne, nos réunions, elles, sont publiques.

Toutefois, nous pouvons certainement, si c'est ce que vous désirez, fournir plus de précisions. Nous pouvons, sans aller jusqu'à publier un rapport de 10 pages, ajouter quelques paragraphes afin de préciser les ordres de renvoi que vous avons reçus.

Le greffier me dit que nous avons présenté, au cours de la dernière session, un rapport qui ressemble à celui-ci. Nous avons également déposé quelques rapports budgétaires. Nous avons réalisé une étude sur l'industrie du transport interurbain, une étude très importante qui, si vous vous souvenez bien, découlait des travaux entrepris au cours de la session antérieure. Nous avons examiné le projet de loi S-8, qui visait à indemniser les témoins qui comparaissaient devant le CRTC.

Le sénateur Day: On pourrait le faire en une ou deux phrases. Je crois que l'ajout serait utile.

La présidente: Plaît-il aux membres du comité d'autoriser le greffier et la présidence à faire l'ajout, qui se bornerait aux faits?

Le sénateur Graham: Comme l'a laissé entendre le sénateur Day, notre comité, comme tout autre comité sénatorial, a intérêt à saisir toutes les occasions de mettre en évidence ses travaux et de les faire connaître.

Le sénateur Gustafson: Combien demandions-nous dans le budget? Était-ce 75 000 \$?

La présidente: Le montant était-il de 175 000 \$?

Mr. Heyde: The budget itself had been a request for \$435,250.

The Chairman: Requested?

Mr. Heyde: Yes, the request. There was a grant from the Senate of \$197,850 for the media study during 2003-2004, of which the committee spent \$22,189. There had been \$530 spent during the previous fiscal year.

The Chairman: The discrepancy — you will recall that we had hoped to travel in November, or possibly even in January, but prorogation put paid to those fond hopes and so the bulk of the budget, having been for travel, we did not spend.

Senator Corbin: I have a question with respect to number three of the report.

Witness expenses, \$10,300. Was that in connection with the media study?

The Chairman: Yes.

Senator Corbin: Was the payment of these expenses requested by the witnesses themselves, or is it something we volunteered?

The Chairman: They are informed when we invite them to appear, as I understand.

Senator Corbin: Most do not pay their own expenses, do they?

The Chairman: You will recall that we heard from some private individuals and university professors, people like that, and it is the Senate practice to pay their travel expenses. Large companies, by and large, do not claim travel expenses from the Senate. We do not write to them and say, "By the way, would you like us to reimburse your plane fare?"

Senator Corbin: Does the committee have to approve the payment of those expenses?

The Chairman: There is a general motion to that effect. It is number 11, travel and living expenses of witnesses.

What it will say, when we get to it, is that the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization, unless there are exceptional circumstances.

Senator Corbin: Who makes that decision?

The Chairman: If the committee has invited an individual to appear before it, by definition, we have considered that person to be a reasonable witness. Therefore, that person will be entitled to apply for reimbursement.

Senator Corbin: The steering committee decides who is reasonable and then the Chair —

The Chairman: Or who we have time for.

Senator Corbin: That is what I understood.

M. Heyde: Dans le budget comme tel, le comité demandait 435 250 \$.

La présidente: Il le demandait?

M. Heyde: Oui, c'est le montant qu'il demandait. Le Sénat lui a autorisé 197 850 \$ pour faire l'étude des médias en 2003-2004, et le comité en a dépensé 22 189 \$. L'exercice précédent, il y avait consacré 530 \$.

La présidente: L'écart — vous vous rappellerez que nous avions espéré faire un voyage en novembre, voire en janvier, mais que la prorogation avait mis fin à ce projet, de sorte que nous n'avons pas dépensé la plus grande partie de notre budget.

Le sénateur Corbin: J'ai une question au sujet du point 3 du rapport.

Les dépenses des témoins sont de 10 300 \$. Était-ce dans le cadre de l'étude des médias?

La présidente: Oui.

Le sénateur Corbin: Le remboursement de ces dépenses a-t-il été demandé par les témoins eux-mêmes ou est-ce plutôt le comité qui a offert de les défrayer?

La présidente: Les témoins en sont informés quand nous les invitons à comparaître, si j'ai bien compris.

Le sénateur Corbin: De sorte que la plupart d'entre eux n'assument pas leurs propres dépenses, n'est-ce pas?

La présidente: Vous vous rappellerez que nous avons entendu des particuliers et des professeurs, ce genre de témoins, et que l'usage au Sénat veut que nous défrayions leurs frais. En règle générale, les témoins de grandes sociétés ne réclament pas leurs dépenses du Sénat. Nous ne leur écrivons pas pour leur demander s'ils aimeraient que nous remboursions leurs frais.

Le sénateur Corbin: Faut-il que ce remboursement soit approuvé par le comité?

La présidente: Il existe une motion générale à cet effet. Il s'agit de la motion numéro 11, intitulée «Frais de déplacement des témoins».

Vous verrez tout à l'heure qu'elle autorise le comité à rembourser des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, à moins de circonstances exceptionnelles.

Le sénateur Corbin: Qui prend cette décision?

La présidente: Si le comité a invité à comparaître un témoin, par définition, il a jugé que cette personne était un témoin raisonnable. Elle aura donc le droit de demander le remboursement de ses frais.

Le sénateur Corbin: Le comité directeur décide des témoins raisonnables à inviter, après quoi la présidence...

La présidente: Ou des témoins que nous avons le temps d'entendre.

Le sénateur Corbin: C'est ce que j'avais cru comprendre.

The Chairman: rule 102 of the Senate rules says:

The Clerk of the Senate is authorized to pay every witness invited or summoned to attend before a select committee a reasonable sum for living and travelling expenses of the witness, upon the certificate of the clerk of the committee attesting to the fact that the witness attended before the committee by invitation or summons.

Senator Corbin: That comes out of the Clerk of the Senate's budget, so why does it figure here?

The Chairman: We have to authorize our clerk to forward these certificates.

Senator Corbin: I always understood over the years that the Clerk of the Senate pays witnesses out of his budget and that it is not an actual expense of the committee.

Senator Day: This is like forgiveness.

Senator Corbin: I do not know.

The Chairman: I am informed that the system is as I thought it was — that is, that we include these items in our reports so that senators will know where the money is going. All committees do this, the idea being transparency in the spending of public funds, which committees are spending most on witnesses.

Senator Corbin: Still, from an accounting point of view, I think that item should be bracketed and accompanied by a note stating that the amount comes out of the Clerk of the Senate's budget and not the committee's budget.

I am not a professional in these matters, but it seems strange that it shows up there.

The Chairman: Perhaps I will ask the clerk to prepare for our next meeting a memorandum, for the information of all members, including the chair, setting out exactly how the system works.

Senator Gustafson: Is there a limit on the number of witnesses we pay travel for?

The Chairman: One per organization, unless there are exceptional circumstances — in other words, under we need a second witness from the same organization.

Mr. Heyde: If I may also note, Madam Chair, Internal Economy has established over the years a number of guidelines relating to the payment of witness expenses. They are required within 60 days. They can only claim Treasury Board rates for per diems and things like that, and there are guidelines as to transport costs.

Senator Corbin is quite right. These are not paid out of the budget of the committee but out of a separate budget.

La présidente: L'article 102 du Règlement du Sénat dispose que:

Le greffier du Sénat est autorisé à verser à tout témoin invité ou sommé à comparaître devant un comité particulier une indemnité raisonnable pour frais de déplacement et de séjour, sur présentation d'un certificat du greffier du comité attestant que le témoin s'est effectivement présenté devant le comité sur invitation ou citation.

Le sénateur Corbin: Le montant vient donc du budget du greffier du Sénat. Pourquoi figure-t-il ici alors?

La présidente: Il faut que nous autorisions notre greffier à transmettre ces certificats.

Le sénateur Corbin: J'ai toujours cru que le greffier du Sénat remboursait les témoins à partir de son budget et qu'il ne s'agit donc pas d'une dépense comme telle du comité.

Le sénateur Day: C'est un peu comme si le montant était remis.

Le sénateur Corbin: Je ne suis pas sûr que ce soit là la bonne façon de faire.

La présidente: On me confirme que c'est bel et bien comme je le croyais — ces dépenses sont incluses dans nos rapports pour que les sénateurs sachent où va l'argent. Tous les comités expliquent, par souci de transparence, comment sont dépensés les fonds publics, qui sont pour la plupart absorbés par les frais des témoins.

Le sénateur Corbin: N'empêche que, du point de vue comptable, il faudrait que ce montant figure entre parenthèses et qu'il soit accompagné d'une note précisant que le montant est prélevé sur le budget du greffier du Sénat plutôt que sur celui du comité.

Je ne suis pas un expert de ces questions, mais il me semble étrange que le montant paraisse ici.

La présidente: Le greffier pourrrait peut-être préparer pour la prochaine réunion une note d'information destinée à tous les membres, y compris à la présidence, en vue d'expliquer de manière détaillée la manière dont tout cela fonctionne.

Le sénateur Gustafson: Le nombre de témoins dont nous défrayons le voyage est-il précisé?

La présidente: Un par organisme, à moins de circonstances exceptionnelles — en d'autres mots, à moins que nous n'ayons besoin d'un second témoin du même organisme.

M. Heyde: Avec votre permission, madame la présidente, j'ajouterais que le Comité de la régie interne a également énoncé au fil des ans des lignes directrices à ce sujet. Ainsi, il faut que les frais soient réclamés dans les 60 jours. De plus, le témoin ne peut demander une indemnité supérieure au taux quotidien fixé par le Conseil du Trésor, entre autres, et il existe aussi des lignes directrices concernant les frais de transport.

Le sénateur Corbin a tout à fait raison. Ces frais ne sont pas remboursés à partir du budget du comité, mais bien à partir d'un budget distinct. **Senator Corbin:** It should be a stand-alone item with an accompanying note, in my opinion.

Senator Day: I agree. If someone unfamiliar with this discussion were to look at the expenses under item 3 of our first report, that individual would say, "I see that \$33,000 of the committee's budget was used for the committee's study on the current state of Canadian media industries." However, that is not the case, because \$10,300 was not part of what we begged Internal Economy for to do this study.

A little asterisk at the bottom saying that this came out after different budget would be helpful.

The Chairman: I am reluctant to depart enormously from what appears to be the standard format used by all committees; however, I do not think it would be procedurally inaccurate to include a note explaining how it goes.

Senator Day: That would achieve it.

Senator Corbin: We should ask Internal Economy to have another look at that, in terms of the accounting practice.

The Chairman: I was going to suggest that we draft a letter to say that members of this committee suggested there might be a slightly more readily understandable form for what is basically the standard form of reports.

On that basis, honourable senators, do I have your approval for this item?

Senator Graham: May I say one thing about this discussion?

The Chairman: Yes.

Senator Graham: The fact is that the expenditure was incurred under the terms of reference under which the committee is operating, and to reflect the true nature of the work of committee members it has to show here.

The Chairman: That is why this form of report has been used, but it is a fair point that all reports should be as clear as possible to ordinary persons who read them. I am perfectly happy to include a note, or ask the clerk to redraft it for us. On that basis, and with those additions discussed, honourable senators, have we approval for this agenda item?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I have a friendly amendment proposed to the item that we have just adopted, which is that after rule 104 we delete the period and insert a comma and add the words, "and that the Chair be authorized to make changes to reflect comments made in committee."

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.
The Chairman: Carried.

Senator Adams: I do not know if the clerk knows many people are interested and have no funds to come to Ottawa to appear before the committee. In another committee of which I am a member, interested people come to it and say they do not have the funds. I have a little difficulty that for two it comes out

Le sénateur Corbin: Il faudrait que ce poste soit isolé et qu'il soit accompagné d'une note, selon moi.

Le sénateur Day: Je suis d'accord. Quelqu'un qui ne connaît pas bien la question pourrait croire, à l'examen des dépenses énumérées au point 3 de notre premier rapport, que 33 000 \$ du budget du comité ont servi à l'étude de l'état actuel des industries de médias canadiennes. Or, il n'en est rien, puisque le montant de 10 300 \$ n'est pas inclus dans ce que nous avions demandé au Comité de la régie interne de nous accorder pour faire cette étude.

Il serait utile d'ajouter un petit astérisque pour signaler au bas de la page que ce montant est prélevé sur un autre budget.

La présidente: J'hésite à m'éloigner de la formule de présentation habituelle utilisée par tous les comités. Toutefois, je ne vois rien dans la procédure qui nous empêche d'inclure une note précisant ce qu'il en est.

Le sénateur Day: Voilà qui réglerait le problème.

Le sénateur Corbin: Il faudrait demander à la Régie interne de refaire l'examen de cette question, d'un point de vue comptable.

La présidente: J'allais proposer que nous lui écrivions une lettre pour expliquer que, selon les membres du comité, ce serait peutêtre là une façon un peu plus claire que la formule standard de présenter les dépenses dans les rapports.

Cela étant dit, plaît-il à mes collègues d'adopter ce point?

Le sénateur Graham: Puis-je ajouter quelque chose?

La présidente: Faites.

Le sénateur Graham: Comme ces dépenses ont été engagées en vertu de l'ordre de renvoi donné à notre comité et afin de refléter la vraie nature des travaux du comité, il faut que le montant soit inscrit ici.

La présidente: C'est pourquoi la présente formule est utilisée, mais il est aussi juste de dire qu'il faut que tous les rapports soient limpides. Je n'ai aucune réticence à inclure une note ou à demander au greffier de modifier le rapport. Cela étant dit, chers collègues, et compte tenu des ajouts discutés, ce point de l'ordre du jour est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente: J'ai reçu une motion d'amendement favorable au point que nous venons d'adopter, soit qu'après l'article 104 du Règlement, nous remplacions le point par une virgule et ajoutions «et que la présidence soit autorisée à y apporter des changements pour tenir compte des observations faites par le comité».

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

La présidente: Motion adoptée.

Le sénateur Adams: J'ignore si le greffier sait que de nombreuses personnes aimeraient venir témoigner devant le comité à Ottawa, mais qu'elles n'en ont pas les moyens. Dans un autre comité dont je fais partie, des intéressés manifestent leur intérêt, mais précisent qu'ils n'ont pas l'argent pour faire le automatically to \$10,000. I do not know how many people have phoned the clerk to appear before this committee. Up until the end of the summer, we would know how many witnesses we could bring in. That is what we did in another committee of which I am a member.

I do not know how the clerk came out to exactly \$10,000.

The Chairman: Usually, we have not drawn up the witness list as a function of the cost. We have assumed that, if the Senate has authorized us to do certain work, it is important to hear the people we should hear. We will flesh out the report to explain how many people we heard in various circumstances.

Senator Adams: Should we not take that back to Internal Economy?

The Chairman: Internal Economy gets everything. We will not be able to provide a forward estimate until we have established a new term of reference and the steering committee has met to look forward at a new witness list. If that would be helpful to senators, we could certainly get something to you as quickly as possible on that point.

Senator Adams: Okay. The only thing I want to make sure of is that it is not too low or too high. If we run over \$10,000, say, and cannot bring in a particular witness in, that would not be good.

The Chairman: If it were an important witness, I think it would be important to hear the witness, but not on a frivolous basis.

Senator Adams: Two people from the Soviet Union perhaps?

The Chairman: It happens, but I do not know that we are planning to hear anyone from the Soviet Union in Ottawa.

We turn to Item 7. Is there a honourable senator prepared to move item 7, respecting research staff?

Senator Day: I so move, Madam Chair.

The Chairman: Senator Day moves item number 7.

Senator Day: Madam Chair, dispense with the reading of it.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Item number 7 is carried.

It is appropriate at this point to note that the Library of Parliament had some expectation that we would be making this motion, and so they have sent along Allison Padova, who is a specialist in matters of transportation, and Terrence Thomas and Joseph Jackson, both of whom have expertise in many things but voyage. J'éprouve donc quelque difficulté à accepter que, pour deux, les frais sont d'office de 10 000 \$. J'ignore combien de gens ont appelé le greffier pour demander à être entendus par le comité. Jusqu'à la fin de l'été, nous aurions su combien de témoins nous pouvions inviter. C'est ce qu'a fait l'autre comité dont je fais partie.

Je ne sais pas comment le greffier est arrivé exactement à 10 000 dollars.

La présidente: Il n'est pas dans nos usages de dresser une liste de témoins en fonction des coûts. Nous supposons que si le Sénat nous autorise à effectuer un certain travail, il est important d'entendre les personnes que nous devrions entendre. Nous étofferons le rapport pour expliquer combien de personnes nous avons entendues dans diverses circonstances.

Le sénateur Adams: Ne devrions-nous pas présenter cela de nouveau à la Régie interne?

La présidente: La Régie interne reçoit tout. Nous ne serons pas en mesure de fournir une estimation tant que nous n'aurons pas arrêt notre nouveau mandat et que le comité directeur ne se sera pas réuni pour examiner une nouvelle liste de témoins. Si cela peut vous être utile, nous pourrions certainement vous fournir des informations à ce sujet dès que possible.

Le sénateur Adams: D'accord. Je veux simplement m'assurer que ce n'est ni trop, ni trop peu. Si nous dépassions les 10 000 dollars, par exemple, et que cela nous empêche de faire venir un témoin en particulier, ce ne serait pas bon.

La présidente: S'il s'agissait d'un témoin important, je pense qu'il faudrait l'entendre, pourvu que nous ayions de bonnes raisons de le faire.

Le sénateur Adams: Deux personnes de l'Union soviétique peut-être?

La présidente: Cela pourrait arriver, mais je ne pense pas que nous envisagions d'entendre qui que ce soit de l'Union soviétique à Ottawa.

Nous passons maintenant au point 7 de l'ordre du jour. Y a-t-il un honorable sénateur disposé à proposer le point 7, au sujet du personnel de recherche?

Le sénateur Day: J'en fais la proposition, madame la présidente.

La présidente: Le sénateur Day propose l'adoption du point 7.

Le sénateur Day: Madame la présidente, veuillez vous dispenser de le lire.

La présidente: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

La présidente: Le point 7 est adopté.

À ce stade-ci, je vous signale qu'étant donné que la Bibliothèque du Canada s'attendait à ce que nous présentions cette motion, ils nous ont envoyé Allison Padova, spécialiste des questions de transport ainsi que Terrence Thomas et Joseph Jackson, qui sont tous les deux des experts dans bien

specifically communications and have already worked with this committee. We welcome them back. They may come to the table, if they so wish.

Agenda item 8 reads as follows:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee; and

That pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee.

Senator Gustafson: I so move, Madam Chair.

The Chairman: Senator Gustafson has moved agenda item number 8. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Corbin: "Conferred individually" means that either one can proceed, not collectively but singly?

Senator Day: Anyone can spend all our money.

The Chairman: If you do not want to be hauled into court for having gone against the act. We turn now to agenda item 9.

[Translation]

The motion reads as follows: That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee. So moved by Senator Graham.

[English]

Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.
The Chairman: Carried.

Turning to number 10, I would ask an honourable senator to move that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the Journals of the Senate on Wednesday June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

des domaines, mais plus précisément dans celui des communications, et qui ont déjà travaillé pour notre comité. Nous leur souhaitons de nouveau la bienvenue. S'ils le désirent, ils peuvent venir à la table.

Le point 8 de l'ordre du jour se lit comme suit:

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée individuellement à la présidence, la vice-présidence et au greffier du comité; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement à la présidence, la vice-présidence et au greffier du comité.

Le sénateur Gustafson: J'en fais la proposition, madame la présidente.

La présidente: Le sénateur Gustafson propose l'adoption du point 8 de l'ordre du jour. Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le sénateur Corbin: «Conféré individuellement» signifie que l'une ou l'autre de ces personnes peut agir de façon autonome, mais qu'elles ne peuvent agir collectivement?

Le sénateur Day: N'importe qui peut dépenser tout notre argent.

La présidente: Si vous ne voulez pas vous retrouver devant les tribunaux pour avoir violé la loi. Nous passons maintenant au point 9 de l'ordre du jour.

[Français]

Est-ce que quelqu'un voudrait proposer que le comité autorise le sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité? Proposé par le sénateur Graham.

[Traduction]

Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

La présidente: Adopté.

S'agissant du point 10, je demanderais à un honorable sénateur de proposer que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à

- 1) déterminer si un membre du comité accomplit un «engagement officiel» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les Journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du comité accomplit un «engagement officiel» si ce membre: a) exerce une fonction ou assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

Senator Graham: I so move, Madam Chair.

The Chairman: All those in favour?

Senator Corbin: Have we had any of that in the past session?

The Chairman: No. It does not happen often.

Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.
The Chairman: Carried.

[Translation]

Number 11. The motion reads as follows: That pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable traveling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

[English]

This is the item we spent a fair amount of time discussing.

Senator Adams: I move agenda item number 11, Madam Chair.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.
The Chairman: Carried.

I would ask an honourable senator to move agenda item number 12, that the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings and that the subcommittee on agenda and procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

Senator Day: I so move, honourable senators.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.
The Chairman: Carried.

Number 13 is for our information only; we do not have to adopt it. We meet on Tuesdays from 9:30 to 11:30 a.m. in room 505 in the Victoria Building, and on Thursdays from 10:45 a.m. to 1 p.m. in room 160-S. We met in these rooms in the last session. We met in two different rooms because there were not enough rooms to go around and these were the two best rooms available in those time slots for television coverage. We got a good run of television coverage the last time out.

Senator Gustafson: Would it be possible to move the Tuesday meeting back in the day?

Le sénateur Graham: Je le propose, madame la présidente.

La présidente: Tous ceux qui sont en faveur?

Le sénateur Corbin: Cela s'est-il déjà produit au cours de la dernière session?

La présidente: Non. Cela n'arrive pas souvent.

Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

La présidente: Adopté.

[français]

Numéro onze. Est-ce quelqu'un voudrait proposer que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité peut rembourser des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement ait été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement des dépenses pour un deuxième témoin s'il y a des circonstances exceptionnelles?

[Traduction]

Voici le point qui a fait l'objet d'une assez longue discussion.

Le sénateur Adams: Je propose l'adoption du point 11 de l'ordre du jour, madame la présidente.

La présidente: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

La présidente: Adopté.

Je voudrais qu'un honorable sénateur propose l'adoption du point 12 de l'ordre du jour, soit que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

Le sénateur Day: Je le propose, honorables sénateurs.

La présidente: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

La présidente: Adopté.

Le point 13 figure à titre d'information seulement; nous ne sommes pas tenus de l'adopter. Nos séances auront lieu les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la pièce 505 de l'édifice Victoria, et les jeudis, de 10 h 45 à 13 heures, à la pièce 160-S. C'est là que nous nous réunissions pendant la dernière session. Nos réunions avaient lieu dans deux salles différentes parce qu'il n'y avait pas suffisamment de locaux pour tous les comités et que c'était les deux meilleures salles disponibles à ces heures pour la couverture télévisée. La dernière fois, nous avons bénéficié d'une bonne couverture à la télévision.

Le sénateur Gustafson: Serait-il possible de repousser la séance de mardi plus tard dans la journée?

The Chairman: I will look into the matter, Senator Gustafson, but I recall from the last session that tinkering with committee meeting times is the most incredibly complex matter. It concerns not only whether the rooms are available but also whether senators have conflicts. I know that for you Tuesday morning is very difficult.

Senator Gustafson: Travelling from the West means an extra day, because we cannot get here before 2 p.m., which is when the Senate meets. It would be appreciated if you could look at it.

The Chairman: We will absolutely look at it. I know how difficult it is for you, and that has been a concern of mine. In the last session, we were not able to accommodate you. Perhaps this time it will be feasible. We can hope.

Senator Gustafson: I do not know about the members from Winnipeg who are on the committee; I am not sure when their flights get in. I think they would be in the same situation, that they cannot get here before 9:30 in the morning.

The Chairman: I think sometimes they come in on Monday.

Senator Day: The Human Rights Committee usually meets on Monday, so they would be here.

Senator Graham: It certainly would be a conflict with the Foreign Affairs Committee, of which I am a member.

The Chairman: Is there other business?

All members have received this document, which is the standard introduction to the committee. I think most of you are familiar with it, although Senator Mercer might find it instructive. It is updated and includes what we did last time out.

Senator Corbin: When do you hope to obtain the order of reference from the Senate?

The Chairman: Perhaps we should go in camera to discuss that. I should like to discuss it right now, if it is agreeable to honourable senators. I hope we do not have to have a long discussion, but I think it would be appropriate to do that. Since it does constitute future business of the committee, I will go in camera for that. "In camera" normally means no transcription.

The committee continued in camera.

OTTAWA, Tuesday, February 17, 2004

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:35 a.m. to consider a draft legislative budget; and to consider a draft budget with respect to a study on the current state of Canadian media industries, emerging trends and developments in these industries, the media's role, rights, and responsibilities in Canadian society, and current and appropriate future policies relating thereto.

La présidente: Je vais voir ce qu'on peut faire, sénateur Gustafson, mais d'après mon expérience de la dernière session, essayer de modifier l'horaire des séances de comité est un exercice des plus complexes. Il faut non seulement déterminer s'il y a des salles disponibles, mais aussi tenir compte des conflits d'horaire des sénateurs. Je sais que pour vous le mardi matin, c'est difficile.

Le sénateur Gustafson: Comme je viens de l'Ouest, le voyage prend un jour de plus et il m'est impossible d'arriver ici avant 14 heures, soit l'heure de séance du Sénat. J'apprécierais beaucoup que vous voyiez si on peut changer cela.

La présidente: Absolument. Je sais à quel point c'est difficile pour vous, et c'est un sujet de préoccupation pour moi. Lors de la dernière session, nous n'avons pas été en mesure de vous faciliter les choses. Peut-être cela sera-t-il possible cette fois-ci. Espérons-le.

Le sénateur Gustafson: J'ignore ce qu'il en est pour les sénateurs de Winnipeg qui siègent au comité; je ne suis pas certain de l'heure d'arrivée de leur vol. Je pense qu'ils sont dans la même situation. Ils ne peuvent arriver ici avant 9 h 30 le matin.

La présidente: Je pense qu'il leur arrive parfois de rentrer ici le lundi.

Le sénateur Day: Comme le Comité des droits de la personne se réunit habituellement le lundi, ils devraient être ici.

Le sénateur Graham: Chose certaine, il y aurait un conflit avec le Comité des affaires étrangères, dont je suis membre.

La présidente: Y a-t-il autre chose?

Tous les sénateurs ont reçu ce document, qui constitue la présentation habituelle au comité. Je pense que la plupart d'entre vous en connaissez le contenu, bien que le sénateur y trouvera sans doute des renseignements instructifs. Il a été mis à jour et englobe ce que nous avons fait au cours de la dernière session.

Le sénateur Corbin: Quand espérez-vous recevoir l'ordre de renvoi du Sénat?

La présidente: Peut-être devrions-nous siéger à huis clos pour discuter de cela. J'aimerais que nous en parlions maintenant, si cela vous convient. J'espère qu'il ne sera pas nécessaire d'en discuter longuement, mais je pense qu'il serait utile de le faire. Étant donné que cela concerne les travaux futurs du comité, nous allons siéger à huis clos. «À huis clos» veut normalement dire qu'il n'y a pas de transcription.

La séance se poursuit à huis clos.

OTTAWA, le mardi 17 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 9 h 35 pour examiner l'ébauche d'un budget législatif et pour étudier l'état actuel des industries de médias canadiennes, les tendances et les développements émergents au sein de ces industries, le rôle et les obligations des médias dans la société canadienne ainsi que les politiques actuelles et futures appropriées par rapport à ces industries.

Senator Joan Fraser (Chairman) in the Chair.

[English]

The Chairman: Honourable senators, there is a camera crew here that would like to film the opening portion of our proceedings. A documentary is being done on Senator LaPierre, and knowing him as we do, we can be sure it will be a terrific documentary. Since this is such an important part of Senator LaPierre's life, if it is agreeable to you, honourable senators, the camera crew will film the opening portion of this session.

Today's session will be divided into two parts. In the first, the public hearing, we will be considering draft budgets. The second part of the meeting, a discussion about future business of the committee, will be held in camera.

Honourable senators should have before them the draft budgets that were sent from the steering committee. The first one is headed "Standing Senate Committee on Transport and Communications: Legislation." This budget, which will cover our study of legislation that is sent to us, is usually a straightforward and modest budget. I will ask the clerk to give you the details of it.

Mr. Till Heyde, Clerk of the Committee: Honourable senators, on the third page of the budget package before you are the details of the budget. As the chair said, it is a relatively minor budget. It envisions 12 working meals and some miscellaneous expenses for unforeseen events. Given that the committee does not know the schedule of legislation that will come to it, 12 working meals will probably be sufficient from now until the end of this fiscal year.

The Chairman: I would think so.

Senator Corbin: I was not a member of the committee when you started your examination of these issues, but why are we providing money for researchers and consultants?

The Chairman: Could you hold that question until we get to the next item? We are looking at the legislative budget right now, Senator Corbin.

Will someone move approval of this draft budget?

Senator LaPierre: I so move. **The Chairman:** Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The motion is carried.

Our next order of business is consideration of the draft budget in connection with the mandate we received from the Senate last week to continue our study of the Canadian media. This draft budget is entitled "Standing Senate Committee on Transport and Communications: Study of the Canadian Media." I will ask the clerk to go through that.

Le sénateur Joan Fraser (présidente) occupe le fauteuil.

[Traduction]

La présidente: Honorables sénateurs, une équipe de tournage est parmi nous aujourd'hui. Elle souhaiterait filmer le début de notre séance. Le sénateur LaPierre fera l'objet d'un documentaire et, tel que nous le connaissons, nous pouvons être certains que le tout sera extraordinaire. Comme le travail au sein des comités constitue une partie importante de la vie du sénateur LaPierre, l'équipe de tournage filmera le début de notre séance, si les honorables sénateurs sont d'accord.

La réunion d'aujourd'hui se divisera en deux parties. Au cours de la première, la séance publique, nous nous pencherons sur les budgets provisoires. La deuxième partie portera sur l'examen de l'ordre du jour à venir de notre comité. Elle se tiendra à huis clos.

Vous devriez être en possession des budgets provisoires que nous a fait parvenir le comité de direction. Le premier s'intitule «Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications: Législation». Ce budget, qui nous permettra d'examiner les projets de loi dont nous serons saisis, est habituellement modeste et simple. Je demanderai au greffier de vous en lire les détails.

M. Till Heyde, greffier du comité: Honorables sénateurs, vous trouverez à la page 3 les détails du budget. Comme la présidente l'a souligné, il s'agit d'un budget relativement modeste qui comporte 12 repas de travail et certaines dépenses diverses pour des imprévus. Le comité ignorant les projets de loi qu'il devra examiner, on en est venus à la conclusion que 12 repas de travail seront probablement suffisants d'ici la fin de l'année financière.

La présidente: Effectivement.

Le sénateur Corbin: Je ne siégeais pas au comité lorsqu'il a commencé à se pencher sur ces questions. Pourquoi affectonsnous des montants pour les attachés de recherche et les consultants?

La présidente: Pourriez-vous réserver votre question jusqu'à ce que nous arrivions au prochain point? Nous examinons actuellement le budget législatif, sénateur Corbin.

Quelqu'un proposera-t-il l'approbation du budget provisoire?

Le sénateur LaPierre: Je le propose. La présidente: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Le prochain point à l'ordre du jour est l'examen du budget provisoire relatif au mandat que nous a confié le Sénat la semaine dernière, c'est-à-dire poursuivre notre examen des médias canadiens. Le budget provisoire s'intitule «Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications: Étude des médias canadiens». Je demanderai au greffier de vous en lire les détails.

[Translation]

Mr. Heyde: Page one of the draft budget before you for your consideration contains a summary of expenditures. Details of the various budget items are provided on page three.

As noted, the budget makes provision for the committee to hire a researcher, if necessary, as well as a communications adviser. Funds have also been requested for working meals.

[English]

There is a doubling of the meals because of the way the budgets work. If the committee does some of its work from one budget and some from the other, we have to have the full funds predicted from each budget for possible meals. It is not that it is envisioned that there will be 24 working meals in the period under consideration.

[Translation]

The draft budget also makes provision for retaining the services of a person to revise the report. A total of \$1,000 is also earmarked in the budget for the purchase of books and periodicals, if required. The budget request totals \$26,800.

[English]

Senator Corbin: I reiterate my previous question, which was out of context. We do not currently have, if I understand, the services of a research consultant or a communications consultant. This is for the future. The people who assist us currently are from the Library of Parliament; am I correct?

The Chairman: Yes.

Senator Corbin: The other item I wish to raise briefly is "All Other Expenses," such as the purchase of books and periodicals.

You will recall, Madam Chair, that I expressed to you in a private conversation sometime last fall my desire to have access to the Bureau of Broadcast Measurement figures, BBM, as well as the Audit Bureau of Circulations, ABC, publication audits of various periodicals, TV stations — whatever concerns our researcher. I understand these do not come cheaply, but I cannot see ourselves doing a profound examination of the issues if these are not available to us. I have just recently hired a researcher in New Brunswick for myself. My researcher tells me that it is essential to have access to these figures to do a proper job of examining the question of ownership of the media in New Brunswick, which is a major thing. What is your response to that?

[Français]

M. Heyde: La première page du budget que vous avez devant vous contient le sommaire des dépenses. À la troisième page on retrouve le détail des divers postes budgétaires.

Le budget, tel qu'on l'a déjà soulevé, prévoit la possibilité pour le comité d'engager un recherchiste, si nécessaire, de même qu'un conseiller en communications. Des sommes sont prévues pour des repas de travail.

[Traduction]

Il y a double emploi pour les repas, en raison de la façon dont les budgets fonctionnent. Si une partie des travaux du comité relèvent d'un budget et l'autre partie d'un deuxième budget, il nous faut affecter tous les fonds dans chaque budget en fonction des repas éventuels. Ce n'est pas qu'il soit prévu que nous aurons 24 repas de travail dans la période en cause.

[Français]

Des provisions existent aussi pour d'autres postes, entre autres la possibilité d'engager un réviseur pour le rapport. Le budget prévoit également 1 000 \$ s'il devait s'avérer nécessaire de se procurer certains livres et périodiques. Le total, tel qu'il apparaît, est de 26 800 \$.

[Traduction]

Le sénateur Corbin: Je pose de nouveau ma question, qui était hors contexte. Si je comprends bien, nous ne disposons pas actuellement d'un consultant en recherche ni d'un consultant en communications. C'est en prévision de l'avenir. Le personnel qui nous aide actuellement provient de la Bibliothèque du Parlement, n'est-ce pas?

La présidente: Oui.

Le sénateur Corbin: Je voulais aborder brièvement un autre point, en l'occurrence la rubrique «Autres dépenses» pour l'achat de livres et de périodiques.

Madame la présidente, vous vous souviendrez que je vous ai fait part, lors d'une conversation privée que nous avons eue l'automne dernier, que je souhaitais consulter les chiffres du Bureau of Broadcast Measurement, le BBM, et ceux du Audit Bureau of Circulations ou ABC, pour être au courant de la circulation des divers périodiques, des cotes d'écoute des stations de télévision, enfin de tout ce qui intéresse notre attaché de recherche. Je comprends que ces chiffres ne sont pas donnés, mais je ne vois pas comment nous pourrions examiner exhaustivement ces questions sans eux. Je viens juste d'embaucher un attaché de recherche au Nouveau-Brunswick. Il me dit qu'il doit absolument avoir accès à ces chiffres afin de pouvoir exécuter un examen valable de la question de la propriété des médias au Nouveau-Brunswick, ce qui est un enjeu important. Quel est votre avis à cet égard?

The Chairman: If memory serves — and the clerk may correct me — the committee did get some material, which was circulated. However, as you rightly observed, the full bundle was horrifically expensive, many thousands of dollars. I guess only rich media companies can afford to get it.

Since these surveys are done quite regularly, it would seem prudent to me to wait, if we were only going to get a chance to buy them or even a fraction of them once, because I could not see the budget continuing. We might be able to wait, to get slightly more up-to-date material. Am I wrong?

Mr. Heyde: You are quite right, Madam Chair. I looked into this in October and I seem to recall that it was quite expensive. It certainly could be an item we could investigate including in the budget for the next fiscal year. This is only up until the end of March, which is the budget honourable senators have before them.

The Chairman: I will have the material dug out so that we will be able to furnish you with a more complete response on that, Senator Corbin.

Senator Corbin: I am not suggesting that we have the full figures for all of Canada, but there may be times or regions where this sort of information is pretty basic to the discussion of this issue, and then we could do it on an ad hoc basis.

The Chairman: We will look into that.

Senator Graham: With respect to whether it is ABC or BBM results, I do recall that one of our witnesses volunteered to provide us with the numbers. Whether or not that would be appropriate, or whether we would have to subscribe to get those numbers, is another question. I believe Senator Merchant raised some questions about whether they had figures for Saskatchewan in various market areas there.

Since I have the floor, could I ask a second question, similar to questions that came up in another committee, about the Senate administration reviewing the budget? We simply have the signatures of Heather Lank and Hélène Lavoie, Ms. Lank being the Principal Clerk of Committees Branch and Ms. Lavoie being the Director of Finance. Their signatures attest to nothing beyond the fact that they have reviewed the budget application. They do not say "We reject it," or "It is in order," or "The process is correct." This may be standard form now, but this issue did come up in one of the other committees. That committee was taking steps to see if they could get something more definitive.

The Chairman: It is not the task of Senate administration to judge the policy implications, or the political implications of budgets. What they do, I am informed, is go through the budgets we draft to confirm that everything is spelled correctly and that the titles are proper, to check to be sure the numbers add up the

La présidente: Si ma mémoire m'est fidèle — et le greffier me corrigera si elle me fait défaut —, le comité a obtenu des renseignements qu'il a fait circuler. Cependant, comme vous l'avez fait remarquer à juste titre, tous ces chiffres coûtent un montant astronomique. Nous parlons de milliers de dollars. Je dirais que seules les riches entreprises médiatiques peuvent se permettre ce genre de dépenses.

Comme il s'agit de sondages exécutés à intervalles assez réguliers, il me semblerait prudent d'attendre, ne serait-ce seulement pour avoir l'occasion d'acheter une seule fois la totalité ou une partie des résultats de ces sondages, car je ne pourrais envisager un accroissement de notre budget. Nous pourrions peut-être attendre pour obtenir des résultats un peu plus actuels. Suis-je dans l'erreur?

M. Heyde: Vous avez tout à fait raison, madame la présidente. Je me suis penché sur cette question en octobre, et je crois me rappeler que le tout coûtait assez cher. Nous pourrions certes envisager d'inclure cet aspect dans le budget de la prochaine année financière. Celui dont nous sommes saisis porte uniquement sur la période se terminant à la fin de mars.

La présidente: Je prendrai les mesures pour obtenir les renseignements afin que nous puissions vous donner une réponse plus complète à cet égard, sénateur Corbin.

Le sénateur Corbin: Je ne dis pas que nous avons besoin de tous les chiffres pour l'ensemble du Canada, mais il y a peut-être des périodes ou des régions pour lesquelles ce genre de renseignements est assez essentiel à l'examen d'une telle question, et nous pourrions le faire d'une façon ponctuelle.

La présidente: Nous examinerons cette possibilité.

Le sénateur Graham: En ce qui concerne les résultats des sondages du BBM ou de l'ABC, je me rappelle que l'un de nos témoins nous a offert de nous obtenir les chiffres en question. Mais c'est une autre question de déterminer s'il est pertinent d'agir ainsi ou si nous devons payer pour obtenir ce genre de renseignements. Je crois que le sénateur Merchant a demandé s'il y avait des chiffres pour différentes zones de marché en Saskatchewan.

Puisque j'ai la parole, pourrais-je poser une deuxième question, analogue à celles qui ont été formulées au sein d'un autre comité au sujet de l'examen du budget par l'administration du Sénat? Nous avons simplement les signatures de Heather Lank et de Hélène Lavoie. Mme Lank est la greffière principale des comités, et Mme Lavoie occupe le poste de directrice des Finances. Leurs signatures ne prouvent simplement qu'elles ont examiné la demande de fonds. Elles ne disent pas qu'elles le rejettent, ni que le tout est recevable, ni que le processus est pertinent. Il s'agit peut-être d'un formulaire courant maintenant, mais la question a été posée dans un autre comité, qui prenait des mesures pour déterminer s'il pouvait obtenir quelque chose de plus précis.

La présidente: Il n'incombe pas à l'administration du Sénat d'évaluer les répercussions des budgets sur le plan politique ou sur celui des politiques. Selon ce que j'ai appris, l'administration examine les budgets que nous proposons pour confirmer qu'ils sont libellés correctement, que les rubriques et les titres sont

way we thought they did and the ensure that nothing was left out, that kind of thing. In other words, they check facts, if you will. On that level, I would not have any quarrel with the word "reviewed"; I would not wish them to say they have approved it.

Senator Graham: No, but perhaps they could say "The process is in order," or something to that effect.

The Chairman: We can forward your suggestion.

Senator Graham: Thank you.

Senator Carney: On that point, since it was the Standing Senate Committee on Foreign Affairs where this matter came up, we would like a standardized process. I wish to amend your suggestion to say that the wording should apply to all committees that Ms. Lank and Ms. Lavoie sign off on — that the wording be consistent for all of the budgets, so that we do not have one set of wording for Foreign Affairs Committee and another set for another committee.

Senator Graham: I would agree very much with that, as I normally do with you, Senator Carney.

Senator Carney: My next question is much more mundane. It is this: Why have a research consultant and a communications consultant between now and the end of the fiscal year? I do not understand. If we have people from the Library of Parliament, why are we hiring \$8,000 worth of consultants on communications and \$9,000 worth of research at this point?

The Chairman: Those are maximum amounts, as you know. We may not spend that much. Both cases relate to the interim report that this committee has agreed it would like to produce by the end of the fiscal year. The researcher would probably be needed for slightly less time than is set out here — probably for about one-third of that time — but it seems prudent to allow for emergencies.

Senator Carney: I can understand why the Liberal government would need 10 days of communications consultants at this time.

My point is that 10 days of communications consulting between the middle of February and the end of March to me seems to be excessive.

The Chairman: Again, that is the maximum.

Senator Graham: I withdraw the comment I made earlier about agreeing with Senator Carney.

The Chairman: I thought you might.

If we produce an interim report, we will wish to have a reasonable communications program — not a dramatic neon-lit, star-spangled plan — to let the Canadian people know about it, as we did when we launched this inquiry. We engaged some very efficient communications consultants who got an amazing amount of work done for a modest amount of money. I think, and the steering committee agreed, that it was appropriate to plan

exacts, que les résultats des additions ne sont pas erronés et qu'il ne manque rien. Elle se penche sur ce genre de détail. Autrement dit, elle vérifie les faits. Sur ce point, je n'aurais rien à redire sur le terme «examiné». Je ne voudrais pas que l'administration dise qu'elle a donné son approbation.

Le sénateur Graham: Non, mais elle pourrait peut-être dire «Le processus a été suivi», ou une autre mention semblable.

La présidente: Nous pouvons transmettre votre suggestion.

Le sénateur Graham: Je vous remercie.

Le sénateur Carney: À ce propos, puisque cette question a été soulevée au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, nous souhaiterions obtenir un processus uniforme. Je veux modifier votre proposition afin que le libellé s'applique à tous les comités pour lesquels Mmes Lank et Lavoie doivent signer — afin qu'il soit uniforme pour tous les budgets, de sorte que nous n'ayons pas un libellé pour le Comité des affaires étrangères et un libellé différent pour un autre comité.

Le sénateur Graham: J'abonde tout à fait dans votre sens, sénateur Carney, comme je le fais habituellement.

Le sénateur Carney: Ma prochaine question est beaucoup plus prosaïque. Pourquoi faut-il s'adjoindre les services d'un consultant en recherche et d'un consultant en communications d'ici la fin de l'année financière? Je ne comprends pas. Si nous pouvons compter sur des attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement, pourquoi engager 8 000 \$ pour embaucher des consultants en communications et 9 000 \$ pour effectuer des recherches à ce stade-ci?

La présidente: Comme vous le savez, il s'agit de montants maximums. Nous ne dépenserons peut-être pas autant. Ces ressources serviront à la rédaction d'un rapport provisoire que le comité a accepté de produire d'ici la fin de l'année financière. Nous aurions probablement besoin de l'attaché de recherche pendant une période inférieure à ce qui est indiqué ici — environ le tiers de cette période —, mais il prudent de tenir compte des urgences.

Le sénateur Carney: Je peux comprendre pourquoi le gouvernement libéral aurait besoin, à ce moment-ci, de recourir à des consultants en communications pendant 10 jours.

S'adjoindre les services de consultants en communications pendant 10 jours entre la mi-février et la fin de mars me semble excessif.

La présidente: Je répète qu'il s'agit d'un maximum.

Le sénateur Graham: Je retire mes propos antérieurs au sujet du fait que j'abonde dans le sens du sénateur Carney.

La présidente: Je pensais que vous le feriez.

Si nous voulons rédiger un rapport provisoire, nous souhaiterons disposer de ressources raisonnables en matière de communications — il ne s'agit pas de jeter de la poudre aux yeux ni d'élaborer un plan spectaculaire. Nous voudrons simplement que les Canadiens sachent ce que nous faisons, comme ce fut le cas lorsque nous avons mis en oeuvre cette enquête. Nous avons embauché des consultants en communications très efficaces qui

an appropriate, modest communications scheme in connection with the publication of an interim report. That is what this is about.

I repeat: These are maximum figures.

Senator Carney: I accept the chair's explanation.

The Chairman: Other questions or comments?

Senator Corbin: I wish to make a comment. I think it is regrettable that there was an injection of partisanship in Senator Carney's comments. This committee has been working, plodding ahead in a very cooperative fashion. This has nothing to do with partisan politics. I will not ask Senator Carney to withdraw her comments; she would not, in any event.

Senator Carney: That is true.

Senator Corbin: However, I wanted to put my comments on the record

The Chairman: We have had one volley each way — no more volleys. Let us return to our amicable non-partisan practices.

Senator LaPierre: I just want to move that we adopt this and get on with life.

Senator Merchant: I did not understand about the BBMs. Is it inappropriate to obtain BBMs in a private manner? If I look at some BBM for Saskatchewan, is that proper, or do we have to subscribe?

The Chairman: Some witnesses have volunteered to send us, and have done so, their own material. I do not think it is appropriate for us to go out and solicit a whole very valuable packet from a private source.

Senator LaPierre has moved the adoption.

Senator LaPierre: On this point, it is like borrowing a book from the library. You just do not take it away. If we want information, we get it. We do not have to depend upon anyone. We certainly do not want it gratis, especially information that is so relevant to this entire thing. Consequently, I think we should have the money available to us to be able to purchase this information ourselves, so that it will belong to the committee and to the Senate.

The Chairman: For the coming fiscal year, which is rapidly approaching, we shall do that.

Senator Carney: I have a supplementary.

The Chairman: Before you do, I think Senator Adams has been trying to put forward a question.

ont accompli un travail remarquable en contrepartie d'un montant d'argent modeste. Je pense, et le comité de direction a abondé dans mon sens, qu'il était pertinent d'élaborer un modèle de communications modeste et opportun aux fins de la publication d'un rapport provisoire. Voilà de quoi il s'agit.

Je le répète: il s'agit de montants maximums.

Le sénateur Carney: J'accepte les explications de la présidente.

La présidente: Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Le sénateur Corbin: Je souhaite formuler un commentaire. Je pense qu'il est regrettable que les observations du sénateur Carney soient partiellement empreints d'esprit de parti. Le comité a travaillé et s'est attaqué aux questions en faisant preuve de beaucoup de collaboration. Il n'est nullement question d'esprit de parti. Je ne demanderai pas au sénateur Carney de retirer ses propos. De toute façon, elle ne le ferait pas.

Le sénateur Carney: C'est exact.

Le sénateur Corbin: Je voulais cependant que mes propos soient consignés.

La présidente: Chaque côté a eu droit à ses réparties. C'est suffisant. Nous devons revenir à nos méthodes amicales exemptes d'esprit de parti.

Le sénateur LaPierre: Je souhaitais simplement proposer que nous adoptions le budget afin que nous puissions poursuivre nos travaux.

Le sénateur Merchant: La question des BBM m'échappe. Est-ce pertinent d'obtenir les résultats des sondages BBM d'une source privée? Est-ce correct de consulter les résultats de certains sondages BBM ou devons-nous nous abonner?

La présidente: Certains témoins nous ont offert de nous fournir leurs résultats, et ils l'ont fait. Je ne pense pas qu'il soit pertinent que nous demandions, d'une source privée, l'ensemble des résultats très valables.

Le sénateur LaPierre a proposé l'adoption.

Le sénateur LaPierre: À cet égard, c'est comme si nous empruntions un livre à la bibliothèque. Cela ne vous appartient pas. Si nous voulons de l'information, nous l'obtenons. Nous n'avons pas à compter sur quiconque. Nous ne voulons certes pas obtenir le tout gratuitement, surtout s'il s'agit de renseignements qui sont si pertinents dans toute cette affaire. Par conséquent, je pense que nous devrions obtenir les crédits pour que nous puissions nous procurer ces renseignements qui deviendront la propriété du comité et du Sénat.

La présidente: C'est ce que nous devrions faire, au cours de la prochaine année financière, qui est déjà à notre porte.

Le sénateur Carney: J'ai une question supplémentaire.

La présidente: Auparavant, je pense que le sénateur Adams essaie de poser une question.

Senator Adams: Concerning the budget that we are ready to approve, it is only the fiscal year for the communications study, or do you expect any other bills from the government? If so, do we have to ask for another budget, or how does that work?

The Chairman: No. That was the first budget that we approved, senator. The budget for \$5,300 was the budget for studying legislation. For that, we do not need communications plans or extra research. We almost certainly do not need extra research capacity for any of the legislation that seems likely to come to us. A great deal of research has already been done.

Senator Carney: On the question of the BBM and the other measurements, common sense suggests that before we pursue that matter we find out what is available to the committee through the witnesses who promised it, which I remember was the institute or the association. It was not coming from a "private source"; it was coming from the association itself. I think that is politically neutral. For us to seek information from an association is not like asking it from CanWest or another group. Perhaps you would like to get clarification of what information is available to us, and what they have promised to give us, before committing generic funds for it.

The Chairman: It is on our to-do list.

Senator Corbin: I apologize for raising the matter again, but would this not be the sort of thing that the Library of Parliament should have on its shelves? I have been there many times. There is plenty of information about the stock market, for example, along with other areas. There is a reference section that one can consult at leisure. The funds for this should not come out of our budget. This information should be information readily available for all parliamentarians. It is a matter that is so close to our everyday life. I wonder if that could be looked into.

The Chairman: That is one of the items on the to-do list — namely, to look into precisely what the Library of Parliament can do.

Senator LaPierre, are you trying to get a vote on your motion?

Senator LaPierre: No, because people keep adding things to it. In my opinion, an association can be as prejudiced as an individual and can have an agenda as much as an individual can. It has been my view, humble as it is, that we should obtain our own information and not depend on an association. The broadcasters association will give us the information they think will pacify their case. The association representing authors, writers and actors, et cetera, will give you the information they think is best for them. We will have no chance of checking whether or not they have edited the material for the purpose of

Le sénateur Adams: En ce qui concerne le budget que nous nous apprêtons à approuver, porte-t-il uniquement sur l'étude pour la présente année financière ou attendez-vous d'autres projets de loi du gouvernement? Dans le cas échéant, devrions-nous demander un autre budget? Comment le tout fonctionne-t-il?

La présidente: Non. C'était le premier budget que nous avons approuvé, sénateur. Le budget de 5 300 \$ portait sur l'examen des projets de loi. À cet égard, nous n'avons pas besoin d'un plan de communications ni de travaux de recherche supplémentaires. Nous n'avons presque certainement pas besoin de travaux de recherche supplémentaires sur l'un ou l'autre des projets de loi dont nous serons censés être saisis. Une bonne partie de la recherche a déjà été effectuée.

Le sénateur Carney: En ce qui concerne les résultats des sondages BBM et des autres outils analogues, le bon sens nous conseille, avant de poursuivre ce dossier, de trouver ce que le comité peut obtenir par l'intermédiaire des témoins qui se sont engagés à nous fournir ce genre d'information. Si je me souviens bien, il s'agissait de l'institut ou de l'association. Le tout n'émanait pas d'une «source privée», mais bien de l'association elle-même. Je pense que c'est neutre sur le plan politique. Chercher à obtenir de l'information d'une association n'équivaut pas à la demander à Can West ou à un groupe analogue. Vous souhaiterez peut-être avoir des précisions sur l'information disponible et promise, avant d'engager des fonds généraux à cet égard.

La présidente: Cela fait partie de nos tâches à faire.

Le sénateur Corbin: Je m'excuse de souligner cette question encore une fois, mais la Bibliothèque du Parlement ne possède-telle pas ce genre d'information? Je me suis rendu à la Bibliothèque du Parlement à maintes occasions. Elle recèle de renseignements sur le marché boursier notamment et sur d'autres sujets. Elle possède des ouvrages de référence que nous pouvons consulter à notre guise. Il ne faudrait pas affecter des fonds à cet égard dans notre budget. Tous les parlementaires devraient pouvoir consulter facilement ce genre de renseignements qui sont essentiels à notre travail quotidien. Je me demande s'il n'est pas possible d'examiner cette question.

La présidente: Cela fait partie de notre liste des tâches à faire — en l'occurrence, nous pencher sur ce que la Bibliothèque du Parlement peut nous offrir précisément.

Sénateur LaPierre, essayez-vous d'obtenir un vote sur votre motion?

Le sénateur LaPierre: Non, parce que mes collègues ne cessent de surenchérir. Selon moi, une association peut-être aussi partiale qu'une personne et peut avoir des objectifs, tout comme une personne. À mon humble avis, nous devrions obtenir nos renseignements sans dépendre d'une association. L'association des radiodiffuseurs nous fournira l'information qui, selon elle, favorisera sa situation. L'association représentant les auteurs, les acteurs, et cetera. nous donnera les renseignements qui, selon elle, lui sont les plus favorables. Nous ne pourrons pas vérifier si les renseignements qui nous sont fournis ont été modifiés afin

influencing the committee one way or another. Let us obtain our own materials so that we know that they are pure and virginal, Madam Chair.

The Chairman: All of these views will be taken seriously. We will come back to you with a report on what seems feasible and advisable.

Senator LaPierre has moved adoption of this budget. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The budget is carried.

With that, senators, we conclude the first portion of this hearing. We will now move to an in camera session.

The committee continued in camera.

OTTAWA, Thursday, February 26, 2004

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 10:48 a.m. to examine the current state of Canadian media industries; emerging trends and developments in these industries; the media's role, rights, and responsibilities in Canadian society; and current and appropriate future policies relating thereto.

Senator Joan Fraser (Chairman) in the Chair.

[English]

The Chairman: Honourable senators, I would like to welcome senators, witnesses, members of the public and members of the television audience as we resume our hearings in the Standing Senate Committee on Transport and Communications' study of the news media.

[Translation]

The committee is resuming its study today and the issue, in essence, is the role that the government should play to help ensure that our news media remain healthy, independent and diverse, in light of the tremendous changes that have occurred in recent years, notably globalization, convergence and increased concentration of ownership.

Our first witnesses today are from the Council on American-Islamic Relations Canada. The Council is a non-profit organization with a grassroots membership. It works in a variety of areas, including media relations, with the goal of educating Canadians and empowering Canadian Muslims.

[English]

Today we welcome, from the Council on American-Islamic Relations Canada, Sheema Khan, chair of the council, and Riad Saloojee, executive director. d'influencer le comité d'une façon ou d'une autre. Il nous incombe d'obtenir nous-mêmes l'information nécessaire afin que nous sachions qu'elle n'a pas été altérée, madame la présidente.

La présidente: Toutes ces opinions seront prises en considération sérieusement. Nous vous signalerons ce qui est faisable et souhaitable.

Le sénateur LaPierre a proposé l'adoption du budget. Tous sont-ils en faveur de l'adoption du budget?

Des voix: Adopté.

La présidente: Le budget est adopté.

Ainsi prend fin la première partie de cette audience. Nous passons maintenant à la partie à huis clos.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.

OTTAWA, le jeudi 26 février 2004

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit ce jour à 10 h 48 dans le cadre de son étude sur l'état actuel des industries de médias canadiennes; les tendances et les développements émergents au sein de ces industries; le rôle, les droits et les obligations des médias dans la société canadienne; et les politiques actuelles et futures appropriées par rapport à ces industries.

Le sénateur Joan Fraser (présidente) occupe le fauteuil.

[Traduction]

La présidente: Honorables sénateurs, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux sénateurs, aux témoins, à l'assistance et aux personnes qui suivent à la télévision cette reprise des audiences du Comité sénatorial permanent des transports et des communications dans le cadre de son étude sur les industries de médias.

[Français]

Le comité recommence son étude aujourd'hui, et notre sujet, essentiellement, est le rôle que l'État devrait jouer pour aider nos médias d'actualité à demeurer vigoureux, indépendants et diversifiés, dans le contexte des bouleversements qui ont touché ce domaine au cours des dernières années, notamment la mondialisation, la convergence et la concentration de la propriété.

Aujourd'hui, nos premiers témoins sont du Conseil canadien des relations américano-islamiques. Le Conseil est une organisation sans but lucratif constitué de membres individuels et travaille dans divers domaines, dont les relations avec les médias, dans le but de sensibiliser la population canadienne et d'habiliter les musulmans canadiens.

[Traduction]

Nous accueillons aujourd'hui parmi nous des représentants du Conseil canadien des relations américano-islamiques: il s'agit de Sheema Khan, présidente du conseil, et de Riad Saloojee, directeur général.

Thank you both for being here. I think you understand our format, which essentially asks that you deliver an opening statement of 10 or 15 minutes and then we ask you questions.

We begin by giving you the floor. Please proceed.

Mr. Riad Saloojee, Executive Director, Council on American-Islamic Relations Canada: Honourable senators, we hope that our testimony will be useful in providing you with an increased awareness of three issues: first, a snapshot of the Canadian Muslim community and its perceptions about the Canadian media; second, media themes relating to the Canadian Muslims — the good, the bad and the ugly; and third, confronting systemic barriers with education and empowerment initiatives.

All of the above will be narrated through the experience and work of the Council on American-Islamic Relations Canada, CAIR-CAN. We are an Ottawa-based, non-profit national organization with a grassroots membership. We serve the Muslim community and are the only Muslim advocacy organization with a full-time staff. Our mandate encompasses community education, media relations, anti-discrimination and public advocacy for the Canadian Muslim community. We were established slightly before September 11 and I can assure you that our development since has been a baptism by fire.

First, I would like to turn to the Muslim community. The 1991 census indicated that there were more than 250,000 Muslims in Canada, compared with 98,000 in 1981 and 33,000 in 1971. The latest census estimates a figure of about 579,000 Canadian Muslims. Most of us came to Canada to escape racial or ideological intolerance, to flee religious and political persecution, to escape famine and, above all, to seek a better life for ourselves and our families.

Muslims make up the largest non-Christian community in 10 of 25 metropolitan areas across Canada. We have settled everywhere, but the majority of us, about 85 per cent, live in six major cities. Today, there are more than 200 mosques in Canada and Canadian Muslims themselves comprise about 44 different ethnicities.

There is a widespread wariness in the Canadian Muslim community about dealing with the media. In this respect, the Muslim community is akin to many other faith communities. As a young and growing community, a premium has been placed on infrastructure like mosques, Islamic centres and Islamic schools. Little infrastructure has been devoted to service or advocacy organizations. The Muslim community is still emerging from its chrysalis of survival mode, and integration and cultural production are slowly beginning.

Regarding media portrayal, in a survey conducted shortly after 9/11, CAIR-CAN polled about 300 Canadian Muslims across Canada comprising South Asian Canadians, Arab Canadians, African Canadians and European Canadians. We asked about the Canadian media reporting on Islam post 9/11. About 55 per cent

Merci à tous les deux d'être venus ici témoigner. Je pense que vous connaissez notre mode de fonctionnement. Vous êtes ainsi invités à nous faire une déclaration liminaire de 10 ou 15 minutes, après quoi nous vous poserons des questions.

Vous avez la parole. Allez-y, je vous prie.

M. Riad Saloojee, directeur général, Conseil canadien des relations américano-islamiques: Honorables sénateurs, nous espérons que notre témoignage sera utile pour vous sensibiliser davantage à trois questions: tout d'abord, un aperçu de la communauté musulmane canadienne et de sa perception des médias canadiens; deuxièmement, les thèmes des médias portant sur les Musulmans canadiens — le bon, la brute et le truand; et, troisièmement, la lutte contre les obstacles systémiques au moyen de mesures d'éducation et d'émancipation.

Toutes ces questions seront abordées du point de vue de l'expérience et du travail du Conseil canadien des relations américano-islamiques. Nous sommes un organisme national sans but lucratif, qui a son siège à Ottawa, et dont les membres sont issus de la base. Nous servons la communauté musulmane et sommes le seul organisme de défense des musulmans doté d'un effectif permanent. Notre mandat va de l'éducation communautaire et des relations avec les médias à la lutte contre la discrimination et à la défense de la communauté musulmane canadienne. Notre organisme a été créé peu avant le 11 septembre et je peux vous dire qu'il a depuis connu son baptême du feu.

J'aimerais commencer par vous parler de la communauté musulmane. Selon le Recensement de 1991, il y avait plus de 250 000 Musulmans au Canada contre 98 000 en 1981 et 33 000 en 1971. Le dernier recensement évalue à environ 579 000 le nombre de Musulmans que compte le Canada. La plupart sont venus au Canada pour échapper à l'intolérance raciale ou idéologique, à la persécution religieuse et politique, à la famine et, surtout, pour connaître une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs familles.

Les Musulmans constituent la plus grande communauté non chrétienne dans dix des 25 principales régions métropolitaines que compte le Canada. Nous nous sommes établis partout, mais la majorité d'entre nous, soit quelque 85 p. 100, vivent dans six grandes villes. Aujourd'hui, il y a au Canada plus de 200 mosquées et les Musulmans canadiens comptent quelque 44 ethnies différentes.

La communauté musulmane canadienne est de façon générale méfiante s'agissant de traiter avec les médias. À cet égard, elle ressemble à de nombreux autres groupes confessionnels. Communauté jeune et en pleine croissance, elle a mis l'accent sur les infrastructures: mosquées, centres islamiques et écoles islamiques. Peu d'installations sont occupées par des organismes de services ou de défense. La communauté musulmane sort à peine de son cocon mode de survie, et l'intégration et la production culturelles démarrent lentement.

En ce qui concerne la couverture faite de la communauté par les médias, peu après le 11 septembre, le Conseil a mené un sondage auprès de quelque 300 Musulmans canadiens de tous les coins du pays, dont des Canadiens d'Asie du Sud, des Canadiens arabes, des Canadiens africains et des Canadiens européens. Nous indicated that it got more biased, 13 per cent reported that it improved and 11 per cent reported that it remains the same. Those who were reporting in a fair manner were the CBC, The Toronto Star, The Globe and Mail and CTV. When we asked the open-ended question about which were the most biased, respondents named the National Post, Global, CanWest and the Ottawa Citizen — all, incidentally, members of the CanWest family. In our travels across the country, and in our discussions with community members, activists and leaders, we found that the survey does accurately reflect the sentiment of most Canadian Muslims.

In terms of the media themes, there has been a great deal of space given to Canadian Muslims after 9/11 to narrate how they felt about the events of September 11. Space was given also to allow Muslims to express their own lived reality of what it is like to be a Canadian Muslim and how they cope with anti-discrimination and racial profiling. Unfortunately, however, there are a number of problematic and recurring hostile themes in the media. I have gone on to list five of them which are particularly commonplace and are found most commonly in Southam newspaper editorials, not simply newspaper reports or columnists but straight-up editorials.

First, some media outlets denied that the backlash even occurred. They suggested that the Muslim community had fabricated the documentation of the hate backlash en masse. One editorial said that it was hard "to get worked up about the occasional slur directed against North American Muslims."

The second theme was the charge of complicit silence that was frequently levied against Canadian Muslims. In this theme, Muslims were held to a more rigorous standard than their compatriots and were found to come up short. Canadian Muslims, it was asserted, remained "conspicuously silent" and "aside from some obligatory condemnation of terrorism ... they said little." Of course, this does not reflect the media record. When you look at the media coast to coast, there was an unequivocal condemnation of the events of September 11 from Muslim communities across Canada and a tremendous amount of space given to that narrative. Haroon Siddiqui of *The Toronto Star* referred to this theme as a stiffer test of patriotism that Canadian Muslims were subjected to.

The third theme is the idea of a fifth column, that is, that Canadian Muslims were sleeper terrorists waiting to undermine Canadian society. Most of these representations displayed raw speculation and an extreme paucity of hard data. In one example, a writer warned: "Not all the terrorist caves are in Afghanistan; some are in Quebec and Ontario."

les avons interrogés au sujet de la couverture par les médis canadiens de l'Islam après le 11 septembre. Environ 55 p. 100 des répondants ont indiqué qu'elle était de plus en plus biaisée, 13 p. 100 qu'elle s'améliorait et 11 p. 100 qu'elle n'avait pas changé. CBC, *The Toronto Star*, le *Globe and Mail* et CTV seraient les médias les plus objectifs dans leur couverture. Lorsque nous avons posé une question ouverte aux participants au sondage quant au parti pris des médias, les répondants ont dit que les plus coupables étaient le *National Post*, Global, CanWest et l'*Ottawa Citizen* — qui sont tous, soit dit en passant, membres de la famille CanWest. Dans le cadre de nos déplacements dans le pays et de nos discussions avec des membres, des militants et des dirigeants de la communauté, nous avons constaté que le sondage reflète bien le sentiment de la plupart des Musulmans canadiens.

S'agissant des thèmes des médias, ceux-ci ont réservé beaucoup de place à l'expression de l'opinion des Musulmans canadiens concernant les événements du 11 septembre. L'on a également fait beaucoup de place pour permettre aux Musulmans d'exprimer leur propre réalité quant à la façon dont ils vivent l'Islam et dont ils font face à la discrimination et au profilage raciaux. Malheureusement, cependant, un certain nombre de problèmes et de thèmes hostiles sont souvent repris dans les médias. J'en énumère cinq en particulier qui sont devenus des lieux communs et qui se retrouvent le plus couramment dans les éditoriaux de journaux de la chaîne Southam — n'ont pas dans de simples articles ou chroniques mais bien dans des éditoriaux.

Premièrement, certains médias sont allés jusqu'à nier l'existence même d'un mouvement de ressac à l'égard des Musulmans. On a même laissé entendre que la communauté musulmane avait fabriqué la documentation de ce contrecoup haineux généralisé Un éditorialiste a affirmé qu'il était difficile «de s'exciter face à une insulte occasionnelle proférée contre les Musulmans nord-américains».

Le deuxième thème est que l'on a souvent accusé les Musulmans canadiens d'entretenir un silence complice. On a placé la barre plus haut pour les Musulmans que pour leurs compatriotes, et on les a accusés de ne pas être à la hauteur. On a affirmé que les Musulmans canadiens sont demeurés «étonnamment silencieux» et qu'ils «se sont peu prononcés», si ce n'est que pour condamner par obligation le terrorisme. Bien sûr, cela ne reflète pas le contenu des médias. Si vous regardez les médias d'un bout à l'autre du pays, il y a eu une condamnation catégorique des événements du 11 septembre de la part des communautés musulmanes de tout le Canada et on a réservé beaucoup de place à l'expression de cette réaction. Haroon Siddiqui, du *Toronto Star*, a qualifié cette attitude de «test de patriotisme plus rigoureux» pour les Canadiens musulmans.

Le troisième thème est l'idée d'une cinquième colonne, autrement dit que les Musulmans canadiens sont une cellule terroriste dormante qui attend de saper les bases de la société canadienne. La plupart des représentations du genre relèvent de la pure spéculation et ne reposent que sur de très maigres données factuelles. Un commentateur a par exemple écrit: «Ce n'est pas qu'en Afghanistan qu'il y a des cavernes qui abritent des terroristes; il y en a également au Québec et en Ontario».

The fourth theme was one of racial profiling, which was explicitly endorsed by a number of media outlets, one of whom said that "it would be criminally negligent" not to engage in racial profiling.

The last theme was one of a clash of civilizations. Many outlets continue to propound the academically discredited thesis of a clash of civilizations, insisting that Muslims were a martial people and that their values were anathema to our values. With such commentary, no hope of symbiosis seems to be possible, only a self-fulfilling prophesy on civilizational conflict.

A case in point that only served to reinforce community concern was a national editorial published by the CanWestowned Southam on April 2, 2002. The editorial appeared across Canada in various names. In the Saskatoon *Star Phoenix*, "Word Games Won't Do," is the title; in the *Edmonton Journal*, it was called "Apocalyptic Creed." The article strongly suggested — and I will leave it up to you to go over it — that Islam and Muslims condone violence, that Arabs and Muslims are a barbaric people, that Palestinian Arabs and Muslims send their children to their deaths for public relations coverage, that Palestinian Arabs and Muslims use the sanctity of relief work and ambulances to promote violence and that, as in the case of the *Edmonton Journal*, "Palestinian Arabs and Muslims have an Apocalyptic creed."

In terms of how the Muslim community has confronted these systemic barriers, it has essentially been with education and empowerment. In general, the Canadian Muslim community possesses a basic and simplistic understanding of the inner workings of the media, of time lines, of deadlines of little time for primary research, and a common but unfortunate reservoir of quick and easy stereotypes.

CAIR-CAN's activism has been varied but is essentially focused on education and engagement. For the Canadian Muslim community, we developed an intensive media workshop, Media Relations 101, which we delivered across Canada in almost every major Canadian city. I think we delivered over 25 workshops. The workshop was intended to provide a concise but thorough overview of the essential language and tools for media engagement. For journalists, we developed a publication called *A Journalist's Guide to Islam* which is a practical resource publication that provides a succinct overview of Islam in Canada, Islamic history, fundamental tenets of the faith, topics of misunderstanding and controversy, a glossary of Islamic terminology, media resources and practical suggestions for more nuanced coverage of Islam.

One of the most promising areas of media activism and one that has generated much optimism in the Muslim community has been our work in publishing opinion pieces. To date, we have published 39 opinion pieces, primarily in *The Globe and Mail*. Also, with varying degrees of success and difficulty we have published in other major print dailies. The pieces dealt with profiling, Maher Arar, multiculturalism, women in Islam,

Le quatrième thème est celui du profilage racial, qu'ont explicitement endossé un certain nombre de médias, dont un qui a déclaré que «ce serait de la négligence criminelle» que de ne pas s'engager dans le profilage racial.

Le dernier thème est celui du choc des civilisations. De nombreux médias continuent d'exploiter la thèse, rejetée par les universitaires, d'un choc des civilisations, soutenant que les Musulmans étaient un peuple martial et que leurs valeurs jetaient l'anathème contre les nôtres. Face à de tels commentaires, aucun espoir de symbiose ne nous semble possible; seulement une prédiction de conflit de civilisations qui se réalise dès qu'on en parle.

Un cas que je citerais n'a fait que confirmer les craintes de la communauté: il s'agit d'un éditorial national publié par Southam, propriété de CanWest, le 2 avril 2002. L'éditorial a été publié sous divers titres un peu partout au pays: dans le *Star Phoenix* de Saskatoon, on pouvait lire «Word Games Won't Do», tandis que dans l'*Edmonton Journal*, on avait opté pour «Apocalyptic Creed». D'après l'article — et je vous laisse le soin de l'examiner — l'Islam et les Musulmans approuvent la violence, les Arabes et les Musulmans palestiniens envoient leurs enfants à la mort pour attirer l'attention des médias, les Arabes et les Musulmans palestiniens exploitent le caractère sacré du travail des secouristes et des ambulanciers pour promouvoir la violence et, selon l'*Edmonton Journal*, les Arabes et les Musulmans de Palestine s'inspirent d'un credo apocalyptique.

Pour faire face à ces barrières systémiques, la communauté musulmane s'est principalement appuyée sur l'éducation et l'émancipation. De façon générale, la communauté musulmane canadienne a une connaissance très sommaire et simpliste du fonctionnement interne des médias, des échéanciers, des délais, du peu de temps pour la recherche de fond et du réservoir commun mais fort malheureux de stéréotypes faciles et caricaturaux.

L'action du Conseil a été très diverse mais a été principalement axée sur l'éducation et l'engagement. Pour la communauté musulmane canadienne, nous avons organisé un atelier intensif sur les médias, Media Relations 101, que nous avons offert partout au Canada, dans la plupart des grandes villes canadiennes. Je pense que nous avons dû offrir plus de 25 ateliers. Cet atelier avait pour objet de faire un survol concis mais complet du vocabulaire et des outils essentiels du milieu des médias. Pour les journalistes, nous avons publié un guide de l'Islam intitulé *A Journalist's Guide to Islam*, ouvrage de référence pratique qui donne un bref aperçu de l'Islam au Canada, de l'histoire de l'Islam, des fondements de la doctrine, des sujets de mésentente et de controverse, ainsi qu'un glossaire de l'Islam, des ressources médiatiques et des suggestions pratiques en vue d'une couverture plus nuancée de l'Islam.

L'un des volets les plus prometteurs en matière d'action médiatique, et qui a semé l'optimisme au sein de la communauté musulmane, a été notre travail en vue de la publication de prises de position. À ce jour, nous avons publié 39 articles d'opinion, essentiellement dans *The Globe and Mail*, mais également, avec plus ou moins de succès et de difficulté, dans d'autres grands quotidiens. Ces papiers ont porté sur le profilage racial, Maher

misinterpretation of the Koranic texts, Islam and democracy, the hijab controversy, Islamophobia, dismantling of obsessive strictures in society and anti-Semitism.

In conclusion, I would suggest that the media's production is not benign. Our organization has noted a startling similarity between media myths on Islam and Muslims such as those I mentioned earlier and the hate texts of many of the anti-Muslim incidents that we have documented. The media both mirrors and manufactures society. In its latter roll, namely, that of manufacturing consent in society, the media does have responsibilities. As Senator Davey noted in the famed Davey report, the media's freedom is limited by its social responsibility to respect the freedom of access to informed and diverse opinion.

Policy opinions are, of course, diverse and hotly debated. One critical initiative, though, and one true to both a libertarian and responsible view of the media is to ensure that aggrieved groups have adequate access to present their own counter narratives. Our marketplace of ideas would demand no less.

The Chairman: Could you provide *A Journalist's Guide to Islam* to our clerk?

Mr. Saloojee: I would be happy to do that.

Senator Phalen: Thank you for your presentation. I would be interested in knowing if your organization, or any other organization, is keeping statistics on the media representation of Islam.

Mr. Saloojee: There are a number of surveys on this. One was produced by the Canadian Council of Muslim Women, which was an overview of the media post 9/11, particularly as it related to Canadian Muslims and the representation of Muslim women. The other is a survey by the Canadian Islamic Congress. It is a yearly survey where they examine media in Canada. We have written a number of research and academic papers on this as well where we have looked at the media post 9/11 and culled examples of those themes that I discussed earlier.

Senator Phalen: Are there any differences between the American and Canadian media outlets?

Ms. Sheema Khan, Chair, Council on American-Islamic Relations Canada: Honourable senators, the American media is very wide. You have one end of the spectrum, with the Fox news network, all the way to the other end, for example, the *New York Times*.

In Canada, there seems to be much less ideology in certain classes of the news media. We have found, though, in our studies that CanWest outlets do present a view which is, at times, not thorough or not complete in terms of issues affecting Muslims in Canada and throughout the world.

Arar, le multiculturalisme, la femme et l'Islam, la mauvaise interprétation des textes coraniques, l'Islam et la démocratie, la controverse du hijab, l'islamophobie, le démantèlement des structures répressives dans la société et l'antisémitisme.

En conclusion, je dirais que la production des médias n'est pas sans causer de préjudice. Notre organisation a relevé une similitude étonnante entre les mythes entretenus par les médias concernant l'Islam et les Musulmans, comme ceux dont j'ai fait état, et les textes haineux sur nombre des incidents anti-Musulmans que nous avons documentés. Les médias façonnent la société tout en en étant son miroir. Dans le cadre du premier rôle, soit celui de la production de consentement dans la société, les médias ont des responsabilités. Comme le sénateur Davey le faisait remarquer dans le célèbre rapport Davey, la liberté des médias est limitée par leur responsabilité sociale qui est de respecter la liberté d'accès à des opinions éclairées et diverses.

Les stratégies possibles sont bien sûr diverses et chaudement débattues. Une option, qui est fidèle et à la doctrine libérale et à la responsabilité sociale des médias, est de veiller à ce que les groupes lésés aient suffisamment l'occasion de faire part de leur propre interprétation. Notre marché aux idées ne saurait exiger moins que cela.

La présidente: Pourriez-vous fournir à notre greffier copie de *A Journalist's Guide to Islam*?

M. Saloojee: Avec plaisir.

Le sénateur Phalen: Merci de votre exposé. Cela m'intéresserait de savoir si votre organisation, ou une quelconque autre, tient des statistiques sur la représentation faite de l'Islam dans les médias.

M. Saloojee: Plusieurs enquêtes ont été faites là-dessus. L'une a été produite par le Conseil canadien des femmes musulmanes: il s'agissait d'un examen des médias post 11 septembre, surtout en ce qui concerne les Musulmans canadiens et la représentation faite des femmes musulmanes. L'autre a été réalisée par le Canadian Islamic Congress. Il s'agit d'une enquête annuelle portant sur les médias au Canada. Nous avons également écrit plusieurs articles et rapports de recherche portant sur les médias post-11 septembre et avons glané quelques exemples illustrant les thèmes que j'ai examinés plus tôt.

Le sénateur Phalen: Existe-t-il des différences ente les médias américains et les médias canadiens?

Mme Sheema Khan, présidente, Conseil canadien des relations américano-islamiques: Honorables sénateurs, les médias américains recouvrent une très vaste gamme. Vous avez, à une extrémité du spectre, le réseau Fox, et, à l'autre, le *New York Times*, par exemple.

Au Canada il semble qu'il y ait beaucoup moins d'idéologie dans certaines catégories de médias d'information. Nous avons cependant constaté dans le cadre de nos études que les bureaux de CanWest présentent un point de vue qui n'est à l'occasion pas approfondi ni exhaustif pour ce qui est des questions touchant les Musulmans au Canada et partout ailleurs dans le monde.

Senator Phalen: In their testimony before this committee, Rogers Communications explained that there are two ethnic TV stations, OMNI-1 and OMNI-2, providing multicultural and multilingual programming to 40 different ethnic groups in 33 languages. Has your organization been able to take advantage of that gateway? If so, what benefits did you realize from it?

Mr. Saloojee: We have done a fair amount of media work with OMNI. Typically, they have come to us for commentary on the issues that we raise in the Canadian media scene. We have not, however, had any formal programming in terms of, let us say, a weekly or biweekly spot. We have not moved in that direction yet. That is primarily due to resources and resource constraints.

I believe that there are a number of Muslim organizations and individuals that do take advantage of this particular outlet, as well as other opportunities, most importantly local radio and TV opportunities. There is, for example, a program out of Toronto, I think called Radio Islam, and it is every week. There is also a very well recognized program run out of Montreal, a radio program by the name of Caravans, which has been nationally acclaimed as well. Those are the two that come to mind regarding the production of knowledge and work by the Canadian Muslim community.

Senator Graham: You seem to point the finger to the CanWest group generally as being unsympathetic to your cause. What steps have you taken to rectify that situation, if any?

Ms. Khan: I will mention a few, and perhaps Mr. Saloojee can complement that.

CanWest has now disbanded it, but they used to have a national editorial policy where they would have one editorial emanating, I think, from Winnipeg, to be spread throughout the land in all of the publications. We would respond with letters to the editor, and they would or would not be published. In the case of the editorial that is reproduced in this appendix that went nationwide, we issued a nationwide alert to our membership to have people write in their own words to the local papers where these editorials appeared explaining what they found so distasteful or inaccurate. That is one area.

We have, again, tried to show the other point of view in discussions and through writing, but we found that it has been hit or miss. In this regard, one of the most frustrating aspects, especially with regard to the *National Post*, is provincial press councils have been an effective way of dealing with disagreements, but those are dependent on the newspaper voluntarily becoming a member. When a newspaper is not part of a press council, it is very difficult to take it to a higher level. That is one of the frustrations we have found with the *National Post*. When there has been a disagreement, where we feel it has been unfair, there is no recourse, if you like, to a higher body.

Le sénateur Phalen: Lors de leur comparution devant le comité, les représentant de Rogers Communications ont expliqué qu'il y a deux chaînes de télévision ethniques, OMNI-1 et OMNI-2, qui offrent une programmation multiculturelle et multilingue à 40 groupes ethniques différents, dans 33 langues. Avez-vous pu profiter de cette porte et, dans l'affirmative, quels avantages cela vous a-t-il procuré?

M. Saloojee: Nous avons fait pas mal de travail de média avec OMNI. Typiquement, les gens de chez OMNI sont venus nous voir pour nous inviter à nous prononcer sur les questions que nous soulevons sur la scène médiatique canadienne. Nous n'avons cependant pas eu d'émission formelle sous forme, mettons, de spot hebdomadaire ou bi-hebdomadaire. Nous n'avons pas encore avancé en ce sens. Cela est principalement dû à des contraintes côté ressources.

Je pense qu'il y a plusieurs personnes et organisations musulmanes qui profitent de ce portail particulier ainsi que d'autres possibilités, surtout du côté de la télévision et de la radio locales. Il existe par exemple une émission produite à Toronto qui s'appelle, je pense, Radio Islam, et qui est diffusée chaque semaine. Il y a également une émission montréalaise très connue: il s'agit d'une émission de radio intitulée Caravans, et qui a été très bien reçue à l'échelle nationale. Voilà les deux exemples qui me viennent à l'esprit s'agissant de production de connaissances et de contenu par la communauté musulmane canadienne.

Le sénateur Graham: Vous semblez pointer tout particulièrement du doigt le groupe CanWest, comme étant peu compréhensif à l'égard de votre cause. Quelles mesures, s'il en est, avez-vous prises pour rectifier cette situation?

Mme Khan: Je vais en citer quelques-unes, et M. Saloojee pourra peut-être compléter ma réponse.

CanWest l'a depuis supprimée, mais le réseau avait autrefois une politique éditoriale nationale en vertu de laquelle un éditorial émanant, je pense, de Winnipeg, devait paraître dans tous les journaux au pays. Nous y réagissions en envoyant des lettres pour parution dans le courrier des lecteurs et celles-ci pouvaient ou non être publiées. Dans le cas de l'éditorial qui est reproduit dans cette annexe et qui a été diffusé à l'échelle nationale, nous avons envoyé un avertissement à nos membres partout au pays pour qu'ils écrivent à leurs quotidiens locaux dans lesquels paraissaient ces éditoriaux, expliquant ce qu'ils y trouvaient de déplaisant ou d'inexact. C'est là un exemple.

Nous avons, je le répète, tenté d'exprimer l'autre point de vue dans le cadre de discussions et dans des écrits, mais nous avons constaté que cela a été un petit peu au petit bonheur. À cet égard, l'un des aspects les plus frustrants, surtout en ce qui concerne le *National Post*, est que les conseils provinciaux de la presse ont été un moyen efficace de régler les différends, mais il faut pour cela que le quotidien accepte de devenir membre. Lorsque le journal ne fait pas partie d'un conseil de la presse il est alors très difficile de porter l'affaire au palier supérieur. C'est là l'une des frustrations que nous avons vécues en ce qui concerne le *National Post*. Lorsqu'il y a eu différend, lorsque nous avons jugé une situation injuste, il n'y a pas eu de recours, si vous voulez, à un organe supérieur.

Mr. Saloojee: Just to add to that, one of our approaches is that if there is anything negative printed in newspapers, we would respond either with a letter to the editor or, more important, with an opinion piece. If the piece is so egregious and so serious that it simply cannot be dealt with effectively in a small 200-word letter, then we approach the editor to write an opinion piece.

Generally, we have a very strong and professional body of opinion pieces. We have noted that sometimes, if the opinion piece is too well done, I would even suggest, and outside of the comfort zone of newspapers, it is simply not printed and discarded, which makes it very difficult to have an effective rebuttal. All we ask is that if there is something that we think is inaccurate or in some cases misinformation, that we have a fair opportunity to respond to it and put our idea, our narrative, into that marketplace of ideas.

Sometimes there has been a lot of resistance to printing opinion pieces. Sometimes, as in the case of the *National Post*, it really gets very unethical. One example that comes to mind is we submitted a letter to the editor, and the letter was substantively altered by the *National Post*. It was not simply edited for style; it was substantially altered. The essential argument of the letter that we presented was altered. When we protested against this, it was altered again. Finally, it was reproduced only with strong advocacy on our part and really the threat of legal action. That, to my mind, was a very powerful example of a very biased policy, one that would actually edit substantively the letter of a reader who submitted it.

In other cases, some newspapers have attacked us directly. One incident that comes to mind is a piece by Ms. Khan published in The Globe and Mail entitled "Canadians Still Nasty to Muslims." We do not have any control over the title, and that title was suggested by The Globe and Mail editor. The content of the piece was simply to look at incidents of Islamophobia in Canadian society, for example, Islamophobia by one of the political parties in Canada, a statement made by someone at a riding association and another made by a rector of a Canadian university. Essentially, the piece called for dealing with Islamophobia in order to recapture the spirit of Canadian tolerance. The piece was not a wholesale condemnation of Canadian society by any stretch of the imagination. The Globe and Mail titled it "Canadians Still Nasty to Muslims," and the Calgary Herald went on to write an editorial about that particular op ed, saying, in effect, Who are these Muslims to criticize Canada with its rule of law and its spirit of equality? Let them go and criticize the sordid state of affairs in the Muslim world. It was a misrepresentation of the intent and the letter of the article itself.

Senator Graham: Is that the op ed piece that appeared February 14?

M. Saloojee: Pour ajouter quelque chose à cela, l'une de nos approches est que si quelque chose de négatif paraît dans un journal, nous y réagissons sous forme soit de lettre destinée au courrier des lecteurs, soit, ce qui est plus important, de déclaration d'opinion. Si l'affaire est si énorme et si grave qu'une simple petite lettre de 200 mots ne suffirait pas, alors nous demandons au rédacteur en chef d'accepter un article d'opinion rédigé par nous.

Nous possédons une réserve d'articles d'opinion très solide et professionnelle. Nous avons à l'occasion constaté que si l'article d'opinion est trop bien rédigé et s'il s'inscrit en dehors de la zone de confort des journaux, il n'est tout simplement pas utilisé, ce qui rend très difficile une réfutation efficace. Tout ce que nous demandons c'est qu'en cas de papier que nous jugeons inexact, voire même, dans certains, comme constituant de la mésinformation, nous ayons une juste possibilité d'y réagir et de livrer notre idée, notre version, au marché des idées.

Il y a à l'occasion eu beaucoup de résistance à la publication d'articles d'opinion. Parfois, comme dans le cas du *National Post*, les choses deviennent très peu éthiques. Un exemple qui me vient à l'esprit est le cas d'une lettre que nous avons écrite pour parution dans le courrier des lecteurs et qui avait été sensiblement modifiée par le *National Post*. On ne s'était pas contenté d'y apporter des changements stylistiques; on en a sensiblement modifié le fond. L'argument essentiel que nous étoffions dans cette lettre avait été modifié. Lorsque nous avons protesté, il y a eu de nouvelles modifications. Au bout du compte, nous n'avons réussi à en obtenir la reproduction fidèle qu'après maintes interventions et la menace de poursuites judiciaires. C'est là, à mon sens, un exemple très parlant d'une politique très biaisée, selon laquelle l'on se permet de modifier sensiblement la lettre d'un lecteur.

Dans d'autres cas, des quotidiens nous ont attaqués directement. Un cas qui me vient à l'esprit est celui d'un papier de Mme Khan publié dans le Globe and Mail sous le titre «Canadians Still Nasty to Muslims». Nous n'exerçons aucun contrôle quant au choix des titres, et ce titre-là avait été proposé par le rédacteur en chef du Globe and Mail. L'objet du papier était simplement de faire un examen de certains incidents islamophobes dans la société canadienne, par exemple l'islamophobie de l'un des partis politiques canadiens, une déclaration faite par quelqu'un dans une réunion d'association de circonscription et une autre faite par le recteur d'une université canadienne. L'article était en fait une invite à éliminer l'islamophobie de façon à retrouver l'esprit de tolérance proprement canadien. L'article n'était aucunement une condamnation générale de la société canadienne. Or, le Globe and Mail a choisi comme titre «Canadians Still Nasty to Muslims», et le Calgary Herald a embrayé en publiant un éditorial au sujet de cet article d'opinion demandant en fait de quel droit ces Musulmans critiquent-ils le Canada avec sa règle du droit et son esprit égalitaire. Qu'ils s'occupent plutôt de critiquer la sordide situation dans laquelle se trouve le monde musulman. C'était une fausse interprétation et de l'objet et de la lettre de l'article.

Le sénateur Graham: Cet article d'opinion est-il celui qui a paru le 14 février?

Mr. Saloojee: I do not have the date, but I can find that for you.

Ms. Khan: This was an op ed piece that appeared in 2003.

Senator Graham: Let me go back to the piece that you said was extensively edited for the *National Post*. Was it shortened? Was the intent of the letter altered to the extent that the whole meaning of the letter was changed — the focus? Was it altered to the extent that the reader received a different message?

Mr. Saloojee: Yes, it was altered to the extent that our essential message was altered and changed. It was certainly edited for length, which is fine, because typically letters are edited for length. I do not recall if it was edited for style but that is also acceptable and within the prerogative of the newspaper. The essential message that we wished to convey was changed. We were very surprised at this. We certainly took it up with the editor and it was only after much back and forth that we were finally able to resolve on a version of the letter that was acceptable and that accurately conveyed our sentiment and our argument.

The Chairman: Would it be possible to have copies of these letters. It is not the usual practice of this committee to get individual in editing decisions. However, because there has been a lengthy and interesting discussion of this one, it would be helpful to see the material that you are talking about. Having been an editor and the victim of editors for many years, I know how contentious these matters can be and how widely opinions can vary on appropriate editing.

Mr. Saloojee: I can forward the correspondence.

Senator Graham: You asked the question I was going to ask, with the greatest respect to the chair. I think that you should provide us with the original letter and the final letter, as it appeared in the *National Post*.

The Chairman: Although I gather that the final letter was not as much their problem as the interim versions of the editing were their problems.

Mr. Saloojee: Yes.

Senator Graham: We are interested in what finally appeared in the paper as opposed to the original letter.

Ms. Khan: I just want to add that a legal letter was sent, which resulted in the final version appearing as it did.

Senator Graham: That would be an important part of the package that we would be looking for.

The Chairman: Indeed.

M. Saloojee: Je n'ai pas la date, mais je peux la trouver pour vous.

Mme Khan: Il s'agit d'un article d'opinion qui a été publié en 2003

Le sénateur Graham: Permettez que je revienne à l'article dont vous avez dit qu'il a été très sérieusement retravaillé par le *National Post*. A-t-il été écourté? Le fond de la lettre a-t-il été modifié à un point tel que tout son sens, tout son contenu en étaient changés? A-t-il subi des modifications telles que le lecteur recevait un message différent?

M. Saloojee: Oui, il a été modifié à un point tel que notre message essentiel n'était plus le même. La lettre a certainement été raccourcie, ce qui est très bien, car c'est ce qui arrive typiquement avec le courrier du lecteur. Je ne me souviens plus si l'on y a apporté des modifications stylistiques, mais cela aussi est une pratique tout à fait acceptable et relève de la prérogative de la rédaction. C'est le message essentiel que nous voulions livrer qui a été modifié. Nous en avions été très surpris. Nous en avons bien sûr discuté avec le rédacteur en chef et ce n'est qu'au bout de beaucoup de va-et-vient que nous avons fini par nous entendre sur une version de la lettre qui était acceptable et qui communiquait fidèlement notre sentiment et notre argumentation.

La présidente: Serait-il possible de nous remettre copie de ces lettres. Le comité ici réuni n'a pas pour habitude de se mêler de décisions de rédaction, mais vu que l'on vient d'avoir une discussion plutôt longue et intéressante là-dessus, il nous serait utile de voir les textes dont vous parlez. Ayant été rédactrice et victime d'un rédacteur pendant de nombreuses années, je sais à quel point ces questions peuvent être controversées et à quel point les opinions peuvent diverger quant à ce qu'il devrait être autorisé au rédacteur en chef de faire.

M. Saloojee: Je pourrai vous transmettre la correspondance.

Le sénateur Graham: Sauf tout le respect que je dois à la présidente, vous avez posé la question que j'allais poser. Je pense que vous devriez nous fournir la lettre originale ainsi que la version finale, telle qu'elle a paru dans le *National Post*.

La présidente: Même si, d'après ce que j'ai compris, la lettre finale ne posait pas tant un problème pour eux que les versions intérimaires.

M. Saloojee: Oui.

Le sénateur Graham: Nous sommes intéressés par ce qui a en fin de compte été publié dans le journal par opposition à la lettre originale.

Mme Khan: Je souhaite simplement ajouter qu'une lettre d'avocat a été envoyée, et c'est cela qui a permis d'aboutir à la version finale que l'on a pu voir publier.

Le sénateur Graham: Ce serait là un élément important dont nous aimerions disposer également.

La présidente: En effet.

Senator Graham: — if there was a legal intervention. I have one more question related to the Web site of the Council on American-Islamic Relations Canada. It says that you share a close but presumably distinct relationship with a Washington, D.C.-based CAIR. What is the difference between the two groups? What is your experience in the U.S? You cited in Canada that CanWest is unsympathetic. Is there a specific group of newspapers in the U.S. that are unsympathetic or conversely very supportive?

Mr. Saloojee: CAIR, the Council on American-Islamic Relations is based in Washington, D.C. and is our sister organization. We are a member of the CAIR family. We are the sister organization of CAIR in the United States but we are active in Canada. We are distinct in the sense that our board is comprised of Canadian scholars, activists and citizens. We have essential autonomy in terms of our activism in Canada.

The areas that we work in are similar. We both work in the areas of media relations, anti-discrimination and public advocacy. That is the relationship with CAIR. The relationship with CAIR in the United States is, of course, a much more difficult one. The American media is much more unsympathetic. The terrain in Canada is much more tolerant and open, and we have not found the obstacles and prejudices that CAIR has in the United States.

Certainly, one aspect of that is that September 11 happened in the United States and there is still a very raw and prejudicial climate against American Muslims. In Canada, because of our cultural differences and because of the fact that Canada is essentially different from the United States, our ethos and our norms tend to be much more tolerant and much more give-and-take. Our experience has been much more positive than the experience of CAIR in the United States.

Ms. Khan: With regard to publications and outlets in the United States, the Fox Network has shows such as *The O'Reilly Factor* and *Hannady and Colms* that have not been very sympathetic toward American Muslims. With the rise of the neo-conservative agenda in the United States, publications associated with that movement have also produced commentary that has been rather hurtful towards Muslims in the United States.

Senator Graham: Have you asked for, and if so, have you been granted, meetings with the editorial boards of major newspapers in Canada?

Ms. Khan: We have been pretty successful with *The Globe and Mail*, with whom we have quite an open relationship. I know that a few years ago we tried to develop one with the *Ottawa Citizen* locally but we were turned down. The *National Post* is not open to anyone, apparently. The Canadian Islamic Congress tried very hard to meet with them and they were refused. We have not followed up on that.

Le sénateur Graham: ... s'il y a eu intervention de juristes. J'aurai encore une question, celle-ci portant sur le site Web du Conseil canadien des relations américano-islamiques. Le site dit que vous êtes en étroite relation avec un Conseil basé à Washington, bien que vous vous distinguiez vraisemblablement nettement de celui-ci. Quelle est la différence entre les deux groupes? Quelle est votre expérience aux États-Unis? Vous avez dit qu'au Canada le réseau CanWest n'est pas très sensible à votre cause. Existe-t-il aux États-Unis une chaîne de journaux qui est très opposée ou est au contraire très favorable à votre cause?

M. Saloojee: Le CAIR, soit le Council on American-Islamic Relations, a son siège à Washington et est notre organisation sœur. Nous sommes membres de la famille CAIR. Nous sommes l'organisation sœur de CAIR aux États-Unis, mais nous sommes actifs au Canada. Nous sommes distincts en ce sens que notre conseil est composé d'universitaires, de militants et de citoyens canadiens. Nous sommes essentiellement autonomes pour ce qui est de notre activisme au Canada.

Les domaines dans lesquels nous œuvrons sont semblables. Nos deux organisations travaillent dans les domaines des relations avec les médias, de la lutte à la discrimination et de la défense d'intérêts publics. Voilà quelle est la relation avec CAIR. La relation avec CAIR aux États-Unis est, bien sûr, beaucoup plus difficile. Les médias américains sont beaucoup moins favorables. L'attitude au Canada est beaucoup plus tolérante et ouverte et nous n'avons pas été confrontés aux obstacles et aux préjugés que vit CAIR aux États-Unis.

Un aspect de cela, bien sûr, est que les événements du 11 septembre sont survenus aux États-Unis et que le climat qui y règne à l'endroit des Musulmans américains demeure très dur et très négatif. Au Canada, étant donné nos différences culturelles et le fait que le Canada soit essentiellement différent des États-Unis, notre éthique et nos normes ont tendance à être beaucoup plus axées sur la tolérance et le compromis. Notre expérience a été beaucoup plus positive que l'expérience vécue par CAIR aux États-Unis.

Mme Khan: En ce qui concerne les publications et les médias aux États-Unis, le réseau Fox a des émissions comme *The O'Reilly Factor* et *Hannady and Colms* qui n'ont pas été très gentils à l'égard des Musulmans américains. Avec la montée du néo-conservatisme aux États-Unis, les publications liées à ce mouvement ont elles aussi été la tribune de commentaires plutôt méchants à l'égard des Musulmans aux États-Unis.

Le sénateur Graham: Avez-vous demandé et, dans l'affirmative, avez-vous obtenu, des rencontres avec les comités de rédaction de grands quotidiens canadiens?

Mme Khan: Nous avons assez bien réussi avec le *Globe and Mail*, avec lequel nous avons une relation plutôt ouverte. Je sais qu'il y a de cela quelques années nous avions essayé d'établir ce genre de relation avec l'*Ottawa Citizen*, ici en ville, mais notre requête avait été rejetée. Quant au *National Post*, celui-ci n'est apparemment ouvert à personne. Le Canadian Islamic Congress a essayé très fort de rencontrer les gens de ce journal, mais il a été refusé. Nous n'avons pas poursuivi cela avec ce quotidien.

Mr. Saloojee: We have also met with the *Edmonton Journal* and that was a very cordial and successful meeting, as well.

Senator Merchant: You have told us quite a bit about the print media. Do you think it is the medium that shapes Canadian opinion? Is it the most important medium for shaping Canadian opinion vis-à-vis the Muslim community? What about the electronic media? What is your feeling about the way you have been portrayed on television?

Mr. Saloojee: I would suggest that the print media is important, but I think equally, if not more, important is television media. I say that because of the primacy of the image in television media, where the visual effect places a premium, as Neil Postman suggested, on change, violence and turbulence. Our engagement in terms of reporting what we thought to be inaccurate has involved the inappropriate placement of images and the juxtaposition of images. One example comes to mind. With the CBC, there was a report about violence and the sound of the Islamic call to prayer was broadcast in the background. As well, images presented as Islam have been violent. When the cataclysmic plates in the Muslim world start to shift and grate, that is when we typically start to cover the Muslim world.

In general, one of the structural problems or challenges with the coverage of Islam is that very few resources are devoted to studying the Muslim world in its diversity. There are few correspondents stationed out there for prolonged periods of time so that they may gain familiarity with the language, the culture and the dynamics. As a matter of fact, in general within Canada, the number of reporters devoted to religion is few. You could count them on one hand.

Consequently, there is not as much religious literacy as there needs to be in reporting, be that in the print media but also in the television media. Typically, Islam is seen through a lens of crisis. Whenever there is a crisis abroad — political, economic or otherwise — the reporting begins. The Muslim world is seen through this lens of crisis. What is normative about Islam as a faith — its values, ethos and principles — is not as well known as the normative of other faiths. That is a particular challenge that we face. How do we make the journalistic community more literate about religion and more sensitive to the nuances of culture, politics, economics and social factors when they cover religion?

Too often we find a very reductionist approach applied to the reporting of Islam. Anything that happens in the Muslim world is usually taken to be synonymous with Islam the faith. If it is a political act, it is reduced to a religious cause. If it is an economic or social issue, it is reduced to a religious cause. Unfairly, Islam is not presented in the context it needs to be. It is not presented in a nuanced way. Everything good or bad — and it is mostly bad —

M. Saloojee: Nous avons également rencontré les gens de l'*Edmonton Journal* et cette rencontre a elle aussi été très cordiale et fort réussie.

Le sénateur Merchant: Vous nous avez beaucoup parlé de la presse écrite. Pensez-vous que ce soit ce média qui façonne l'opinion canadienne? Est-ce le média le plus important pour former l'opinion canadienne vis-à-vis de la communauté musulmane? Qu'en est-il des médias électroniques? Que pensez-vous de la façon dont vous êtes représentés à la télévision?

M. Saloojee: Je dirais que la presse écrite est importante, mais j'estime que la télévision est tout aussi importante, voire peut-être même plus. Je dis cela à cause de l'importance de l'image à la télévision, où les effets visuels, comme l'a dit Neil Postman, peuvent être mis au service du changement, de la violence et de la turbulence. Lorsque nous avons contesté des reportages dont nous pensions qu'ils étaient inexacts, c'était à cause du placement ou de la juxtaposition mal à propos d'images. Un exemple me vient à l'esprit. CBC a diffusé un reportage sur la violence, et le bruit de fond que l'on entendait en sourdine était l'appel à la prière islamique. D'autre part, les images montrées pour dépeindre l'Islam ont été violentes. Lorsque les plaques cataclysmiques du monde musulman commencent à se déplacer et à grincer, c'est là que, typiquement, l'on commence à couvrir le monde musulman.

De façon générale, l'un des problèmes ou des défis structuraux s'agissant de la couverture de l'Islam est que très peu de ressources sont consacrées à l'étude du monde musulman dans sa diversité. Rares sont les correspondants qui sont envoyés sur place pour des périodes prolongées qui leur permettraient de se familiariser avec la langue, la culture et la dynamique de la société. D'ailleurs, de façon générale au Canada, le nombre de reporteurs qui se consacrent à des reportages sur la religion est très petit. Vous pourriez les compter sur les doigts d'une main.

Voilà pourquoi les reportages, que ce soit ceux de la presse écrite ou ceux de la télévision, ne sont pas suffisamment bien éclairés du point de vue religion. Typiquement, l'Islam est examiné à travers la loupe d'une crise. Dès qu'une crise politique, économique ou autre se déclenche à l'étranger, c'est là que l'on commence à tourner. Le monde musulman est ainsi vu à travers la loupe de la crise en question. Les valeurs, les préceptes et les principes normatifs de l'Islam en tant que foi sont moins bien connus que ceux des autres cultes. Voilà tout un défi auquel nous sommes confrontés. Comment s'y prendre pour mieux éduquer la communauté journalistique et la sensibiliser aux nuances de la culture, de la politique, de l'économie et des facteurs sociaux en vue de sa couverture de questions religieuses?

Nous constatons trop souvent que l'approche aux reportages sur l'Islam est très réductionniste. Tout ce qui survient dans le monde musulman est généralement considéré comme étant synonyme de l'Islam en tant que religion. S'il s'agit d'un acte politique, cela est ramené à une cause religieuse. S'il s'agit d'une question économique ou sociale, c'est ramené à une cause religieuse. C'est ainsi que l'Islam, injustement, n'est pas présenté

is usually reduced to a religious motive or cause, and that tends to be inaccurate.

Senator Merchant: What can you do to improve the way that the religion and the Muslim community are portrayed on television, and how do you get the Canadian audience to watch it?

Ms. Khan: We have found human interest stories are perhaps one of the most effective ways of conveying human values that I think most Canadians would find universal.

On the flip side, the Haj pilgrimage has received extensive coverage, for example; Canadians going and preparing for the trip. There is always coverage about the month of Ramadan and the values associated with the spirit of self-sacrifice, of helping the needy.

In that sense, perhaps the international events, as Mr. Saloojee has indicated, do give one side, which, we believe, is not, unfortunately, an accurate portrayal.

In Canada, the Muslim community and individuals are starting to take it upon themselves to educate, at the grass roots level, community organizations, schools and the media about such things as fasting, prayer and pilgrimage. That is the area we will focus on.

Senator Merchant: How do members of the Muslim community get their news? Do they get it through print? Do they like to read stories about everything, for example, Canada? I am interested in what kind of media they prefer, particularly, the young people. Are they using the Internet? How do they get their information?

Ms. Khan: It depends on the crowd. If you look to the immigrant community, it is usually through the satellite dish. People like to follow events back home. There are also community newspapers in various languages relating events from the home country.

The younger generation, as you point out, is more Internet savvy. The Internet has provided a window of diverse media outlets. Many people do watch the CBC to get a picture of what is happening.

Senator Jaffer: I want to thank the two witnesses for being here and for conveying their issues so articulately. It really helps.

I have a few short questions. First, in regard to the *Edmonton Journal*, you said you were received well there. This is where the Muslim community was first founded, in Edmonton, and there is a large Muslim community in Edmonton; is that correct?

Mr. Saloojee: Yes.

dans le bon contexte. L'Islam n'est pas présenté de façon nuancée. Toute chose, bonne ou mauvaise — et c'est surtout le cas des mauvaises — est en règle générale ramenée à une motivation ou à une cause religieuse, et cela a tendance à être faux.

Le sénateur Merchant: Que pouvez-vous faire pour améliorer la façon dont la religion et la communauté musulmanes sont dépeintes à la télévision, et comment amener le public canadien à regarder cela?

Mme Khan: Nous avons trouvé que les histoires d'intérêt humain sont peut-être le moyen le plus efficace de communiquer des valeurs humaines que la plupart des Canadiens, je pense, jugeraient universelles.

D'un autre côté, le pèlerinage Haj a fait l'objet d'une vaste couverture. L'on a beaucoup fait état des Canadiens qui se préparaient pour le voyage et qui l'entreprenaient. L'on parle toujours abondamment du mois du Ramadan et des valeurs liées à l'esprit de sacrifice de soi et au désir d'aider les personnes dans le besoin.

Dans ce sens-là, comme l'a indiqué M. Saloojee, les événements internationaux racontent un côté de l'histoire qui, malheureusement, d'après nous, ne correspond pas à la réalité.

Au Canada, les personnes et les communautés musulmanes commencent à entreprendre elles-mêmes d'éduquer, à la base, les organisations communautaires, les écoles et les médias au sujet de phénomènes comme le jeûne, la prière et le pèlerinage. C'est làdessus que nous allons mettre l'accent.

Le sénateur Merchant: Comment les membres de la communauté musulmane obtiennent-ils leurs nouvelles? Par la presse écrite? Cela les intéresse-t-il de lire des histoires sur un peu tout, sur le Canada, par exemple? Cela m'intéresse de savoir quel type de médias ils préfèrent, et je songe ici tout particulièrement aux jeunes gens. Utilisent-ils l'Internet? Où obtiennent-ils les renseignements qu'ils veulent?

Mme Khan: Cela dépend du groupe. Si vous prenez les immigrants, ceux-ci comptent principalement sur l'antenne parabolique. Les gens aiment savoir ce qui se passe dans leur pays d'origine. Il y a également de nombreux journaux communautaires, de diverses langues, qui font état de ce qui se passe dans la mère patrie.

Comme vous l'avez laissé entendre, la jeune génération est davantage intéressée par l'Internet. L'Internet a été une fenêtre d'accès à différents médias. Beaucoup de gens regardent les émissions de CBC pour avoir une idée de ce qui se passe.

Le sénateur Jaffer: J'aimerais remercier les deux témoins d'être venus ici et d'avoir si éloquemment exposé leurs préoccupations. Cela nous aide vraiment.

J'aurai quelques courtes questions à poser. Premièrement, vous avez dit que l'*Edmonton Journal* vous avait bien reçus. C'est là, à Edmonton, qu'a été fondée la première communauté musulmane, et la ville d'Edmonton compte une importante communauté musulmane, n'est-ce pas?

M. Saloojee: Oui.

Senator Jaffer: When was the last time you tried to meet with the *Ottawa Citizen* editorial board?

Ms. Khan: We met following a complaint with the Ontario Press Council, when the term "the Islamic bomb," was used, referring to the nuclear capability of Pakistan. At that time, Russell Mills was still the publisher. He was very good at trying to get us more involved. That might have been three years ago.

Senator Jaffer: You said you were the only advocacy group with the media. Did I understand that correctly?

Mr. Saloojee: We are the only full-time advocacy group. One of our aims has been not to subsist on volunteerism. We do have four employees, two full-time and two part-time.

Senator Jaffer: You have covered this in some of the questions you have answered, that is, the misinformation about Islam. Do you have full-time scholars working with you — not on a volunteer basis — but full time to explain Islam?

Mr. Saloojee: One of the gentleman on our board is Jamal Badawi, a professor of both religion and management at St. Mary's, in Halifax. He is generally understood to be perhaps one of the best North American Islamic scholars, if not the premier. There are also a number of capable scholars in North America as well that we do draw on from time to time and as need be. Ingrid Mattson, who is a pioneer on issues of women in Islam, is Canadian, although she is based in the United States. There is also Imam Faisal Kutty who lives in Toronto who is a comparative scholar and has been very committed and dedicated to interfaith and intercommunity dialogue.

There are a number of resources in Canada that we draw from with regard to Islamic scholars and scholarship.

Senator Jaffer: Ms. Khan, I have a question regarding the issues of women in Islam. I commend you on the articles you write. Can you tell us if there are further challenges than what Mr. Saloojee has mentioned to portray women in Islam?

Ms. Khan: The most recent piece that we published on women in Islam was on February 14. We tried to present a more realistic situation than the ideal versus the other end, which generalizes that all Muslim women are oppressed. That is what we would like to tackle: first, to acknowledge the injustices that do occur within our community, like any other community; and, second, to categorically state that these actions are many times contrary to the principles of the faith and then also to point out what the community is trying to do to correct these injustices. This operation or the way that the community is dealing with its problems is repeated amongst many different types of communities throughout Canada.

Le sénateur Jaffer: Quand avez-vous pour la dernière fois tenté de rencontrer le comité de rédaction de l'*Ottawa Citizen*?

Mme Khan: Nous nous sommes rencontrés suite à une plainte déposée auprès du Conseil de presse de l'Ontario: on avait utilisé l'expression «bombe islamique» pour parler de la capacité nucléaire du Pakistan. À l'époque, Russell Mills était encore l'éditeur. Il faisait beaucoup d'efforts pour nous intégrer davantage. Cela remonte à il y a peut-être trois ans.

Le sénateur Jaffer: Vous avez déclaré être le seul groupe d'intervention auprès des médias. Ai-je bien compris ce que vous avez dit?

M. Saloojee: Nous sommes le seul groupe d'intervention à temps plein. L'un de nos objectifs a été de ne pas compter sur le bénévolat. Nous avons quatre employés, deux à temps plein et deux à temps partiel.

Le sénateur Jaffer: Vous avez parlé de la mésinformation au sujet de l'Islam dans vos réponses à plusieurs questions. Comptezvous parmi vos collaborateurs des spécialistes à temps plein — et non pas bénévoles — qui se consacrent à expliquer ce qu'est l'Islam?

M. Saloojee: L'un des membres de notre conseil est Jamal Badawi, professeur de religion et de gestion à l'Université St. Mary's, à Halifax. Il est généralement reconnu comme étant l'un des meilleurs sinon le grand spécialiste de l'Islam en Amérique du Nord. Il se trouve également en Amérique du Nord un certain nombre d'universitaires tout à fait à la hauteur auxquels nous faisons appel de temps à autre, selon le besoin. Ingrid Mattson, qui est une véritable pionnière pour ce qui est des questions liées à la femme et à l'Islam, est canadienne, bien qu'elle soit basée aux États-Unis. Il y a également l'Imam Faisal Kutty, qui vit à Toronto, qui est un savant de référence et qui a été très engagé dans le dialogue interconfessionnel et intercommunautaire.

Il existe au Canada plusieurs ressources auprès desquelles nous puisons savants et savoir islamiques.

Le sénateur Jaffer: Madame Khan, j'ai une question au sujet des femmes et de l'Islam. Je vous félicite pour les articles que vous écrivez. Pourriez-vous nous dire s'il existe des défis autres que ceux que M. Saloojee a mentionnés pour ce qui est de la représentation des femmes dans l'Islam?

Mme Khan: L'article le plus récent que nous ayons publié sur les femmes et l'Islam remonte au 14 février. Nous avons tenté de présenter une situation plus réaliste que l'idéal versus l'autre extrême, qui généralise en disant que toutes les femmes musulmanes sont opprimées. C'est à cela que nous voulons nous attaquer: premièrement, reconnaître les injustices commises au sein de notre communauté, comme il y en a dans toutes les communautés; et, deuxièmement, déclarer catégoriquement que ces actes sont tout à l'opposé des principes de la foi, pour ensuite faire ressortir ce que fait la communauté pour corriger ces injustices commises. Cette opération, soit la façon dont la communauté compose avec ses problèmes, se trouve répétée dans de nombreux types différents de communautés à l'échelle du pays.

In that sense, we hope to educate the Canadian public that our humanity is not different, in that sense. We go through the same problems. We perhaps discuss our problems and our solutions within a different paradigm.

Senator Gustafson: I have a few questions about your organization as such. You state you are a non-profit organization. Do you receive non-profit status from Revenue Canada?

Mr. Saloojee: We are not charitable, but we are non-profit. We do have non-profit status. We are not a charity, so we do not issue tax receipts. We live through the donations of individual members.

Senator Gustafson: How large is your publication? Is it a weekly or monthly publication?

Mr. Saloojee: We have a number of ways to do that. We have a national e-mail list across Canada. We typically post our press releases, our action alerts. We also cull twice a week, I think, issues of relevance to Canadian Muslims published in the Canadian media. We bring that together as a form of a media watch, and we present that.

The second area of our publications is a number of guides to Islam and Islamic practices for journalists, educators, employers, and health providers. Those are generally created for the service sector to educate Canadians about Islam and Islamic practices and, for employers and educators, issues about religious accommodation that Canadian Muslims might need.

We also have a minority rights pocket guide, which we developed after September 11, which has been very much in high demand. Essentially, that aims at making Canadian Muslims more legally literate about their rights in Canada. Many Canadian Muslims came to Canada precisely because of its very strong, proud and entrenched legal tradition, but many of us do not know about our legal rights. If I did not go to law school, I would not have learned about them as well. The publication is meant to encapsulate your legal rights under the human rights code, under the Constitution, what to do if you are racially profiled or if the RCMP or CSIS visits you. These have been chronic problems post-September 11 and this guide was a way to ameliorate those.

Senator Gustafson: You gave us numbers and I did not get the dates. There were 250,000 Muslims in Canada, I think, and now 579,000. What were the dates of the 250,000 and the 579,000?

Nous espérons ainsi apprendre au public canadien que notre humanité à nous n'est pas différente, dans ce sens-là. Nous vivons les mêmes problèmes. Peut-être que nous discutons de nos problèmes et de nos solutions à l'intérieur d'un paradigme différent.

Le sénateur Gustafson: J'ai quelques questions à poser au sujet de votre organisation en tant que telle. Vous dites que vous êtes un organisme sans but lucratif. Revenu Canada vous reconnaît-il le statut d'organisme sans but lucratif?

M. Saloojee: Nous ne sommes pas une organisation caritative, mais nous sommes sans but lucratif. Nous avons le statut d'organisation sans but lucratif. Nous ne sommes pas un organisme de charité et n'émettons de ce fait pas de reçus aux fins d'impôt. Nous comptons sur les dons que nous font des individus.

Le sénateur Gustafson: Quelle est l'envergure de votre publication? S'agit-il d'une publication hebdomadaire ou mensuelle?

M. Saloojee: Nous avons plusieurs outils. Nous avons une liste de courriels nationale, pour tout le Canada. Nous distribuons typiquement nos communiqués de presse et nos avertissements. D'autre part, deux fois la semaine, je pense, nous compilons les articles qui ont une pertinence pour les Musulmans canadiens et qui sont publiés dans les médias canadiens. Nous réunissons ces articles sous forme de bulletin de surveillance des médias, et nous diffusons cela.

Le deuxième volet de notre programme de publication est une série de guides sur l'Islam et les pratiques islamiques, destinés aux journalistes, aux éducateurs, aux employeurs et aux prestataires de soins de santé. Ces publications s'adressent de façon générale au secteur des services et ont pour objet d'éduquer les Canadiens au sujet de l'Islam et des pratiques islamiques et, dans le cas des employeurs et des éducateurs, au sujet des accommodements pour fins religieuses dont pourraient avoir besoin des Musulmans canadiens.

Nous avons également un guide-poche sur les droits des minorités, que nous avons élaboré après le 11 septembre et qui a été très demandé. Il a pour objet de mettre les Canadiens musulmans au courant de leurs droits au Canada. De nombreux Musulmans canadiens sont venus au Canada précisément à cause de la tradition juridique très solide, très fière et très enchâssée du pays, mais nombre d'entre nous ne connaissons pas nos droits juridiques. Si je n'avais pas fait des études de droit, je n'en saurais rien non plus. Cette publication a pour objet de vous renseigner sur vos droits juridiques qui vous reviennent en vertu des droits de la personne et de la Constitution et sur ce que vous devez faire si vous faites l'objet d'un profilage racial ou si la GRC ou le SCRS vous rend visite. L'on a relevé des problèmes chroniques depuis le 11 septembre et ce guide a pour objet d'améliorer la situation.

Le sénateur Gustafson: Vous nous avez donné des chiffres mais je n'ai pas noté les dates. Le Canada comptait, je pense 250 000 Musulmans et nous en sommes aujourd'hui à 570 000. Quelles étaient les dates pour ces 250 000 et ces 579 000?

Mr. Saloojee: The 250,000 figure was from the 1991 census, and the 579,000 figure was from the latest census, which was 2001.

[Translation]

Senator Corbin: The witnesses talked about the editorial aspect in Canadian media. Could they share with us their views on the way in which the French-language media, including Radio-Canada, are dealing with the problems of Islam?

[English]

Ms. Khan: You are asking about the French media, I presume primarily in Quebec. Unfortunately, if there has been one weakness with regards to our organization it has been in the French media, and engagement and contribution. Our staff is primarily English speaking and therefore we have not spent the time that we should with regard to the situation in Quebec.

We do, however, receive much feedback from Muslims in Quebec about media coverage in that province. I cannot comment on that at the moment because I am not up to date on it regarding the present situation. I only have information from about five years ago.

[Translation]

Senator Corbin: The programs I have been able to catch on the French CBC network seem to me to be quite objective with regard to Islam. I for example listened to a half-hour program on Ramadan, that explained in great detail the customs, practices and family gatherings. I believe that the program had a very positive impact.

Given the influence of the CBC, through its numerous networks throughout the country, its programming should interest you. The reports broadcast over the CBC airwaves are overall quite objective it seems.

[English]

Are you basically a lay organization?

Mr. Saloojee: A lay organization in what sense?

Senator Corbin: Are you cleric driven or is this whole initiative basically a layperson's initiative? I know in Islam you do not normally make this kind of distinction, but I think it would be informative for us to know who is behind this whole effort. Is it the clerics or is it the run-of-the-mill Islamic person?

Mr. Saloojee: To answer the question, the members of our board are Canadian citizens. We have professors, doctors, teachers and lawyers. Those are the people who are primarily involved in running the organization, and our constituency is really Canadian Muslims at large. The Canadian Muslim community from coast to coast are the people who we serve and their issues are the ones we address. Those issues have been diverse and varied. They have been issues of multiculturalism, which is a patently Canadian issue, issues of racial profiling and

M. Saloojee: Le chiffre de 250 000 a été fourni par le recensement de 1991 tandis que le total de 579 000 est celui que nous a livré le tout dernier recensement, soit celui de 2001.

[Français]

Le sénateur Corbin: Les témoins nous ont parlé de l'aspect éditorial des médias canadiens. Pourraient-ils nous faire part de leur point de vue sur la façon dont les médias de langue française, dont Radio-Canada, traitent des problèmes de l'Islam?

[Traduction]

Mme Khan: Vous voulez parler des médias de langue française, principalement au Québec, je présume. Malheureusement, s'il est une faiblesse en ce qui concerne notre organisation, c'est du côté des médias francophones et de l'engagement et de la contribution en ce sens. Nos employés sont principalement anglophones et nous n'avons donc pas consacré le temps qu'il aurait fallu à la situation au Québec.

Nous recevons cependant beaucoup de communications de Musulmans au Québec au sujet de la couverture médiatique faite dans cette province. Je ne peux cependant pas me prononcer là-dessus pour le moment car je ne suis pas très à jour quant à la situation actuelle. Les seuls renseignements dont je dispose remontent à il y a environ cinq ans.

[Français]

Le sénateur Corbin: Les émissions que j'ai pu observer sur les ondes de Radio-Canada m'ont semblé tout à fait objectives à l'égard de l'Islam. J'ai entre autres écouté une émission d'une demi-heure sur le Ramadan, qui expliquait en détails les pratiques, les us et les réunions de famille. Je crois que l'émission a eu un impact très positif.

Étant donné l'influence de Radio-Canada, par le biais de ses nombreux réseaux à travers le pays, leur programmation devrait susciter votre intérêt. Les reportages diffusés sur les ondes de Radio-Canada, en général, semblent assez objectifs.

[Traduction]

Êtes-vous pour la plupart une organisation laïque?

M. Saloojee: Une organisation laïque dans quel sens?

Le sénateur Corbin: Êtes-vous dirigés par le clergé ou bien toute cette initiative est-elle essentiellement laïque? Je sais que dans l'Islam vous ne faites généralement pas ce genre de distinction, mais je pense que cela nous serait utile de savoir qui est derrière tout cet effort. S'agit-il de clercs ou bien de personnes islamiques du genre Monsieur et Madame Tout-le-monde?

M. Saloojee: Pour répondre à votre question, je dirais que les membres de notre conseil sont des citoyens canadiens. On y compte des professeurs, des médecins, des enseignants et des avocats. Ce sont ces personnes qui s'occupent principalement de la gestion de l'organisation et nos membres sont de simples Musulmans canadiens. Nous servons la communauté musulmane canadienne d'un bout à l'autre du pays et leurs préoccupations sont ce qui nous occupe. Leurs préoccupations ont été multiples et variées: questions de multiculturalisme, un thème proprement

the rule of law, which is certainly a Canadian issue, issues of the erosion of civil rights, again a Canadian issue, issues of the antiterrorism bill and the gutting of certain rights and freedoms, and the challenges that it poses to the Constitution architecture in this country, which is a Canadian issue.

The issues that we have are certainly Canadian. In terms of some of the suggestions of this idea between religious versus secular, our position is that there is no necessary contradiction between an Islamic identity and a Canadian identity. Many Canadian Muslims came to Canada precisely because Canada offers a powerful entrenchment of fundamental human rights that are not found elsewhere, a very regularized and strong rule of law, and for many Canadian Muslims this is their home. Also, this is the place where they have achieved the fullest actualization of their creative religious potential and their potential as human beings.

To give you an example, I was born in South Africa and most of my religious education was in South Africa for eight years. It was a very intensive religious education. I was not particularly — if you like the word — "religious" or "spiritually inclined" when I was in South Africa. When I came to Canada, in university I met a bewildering array of individuals; Muslim Canadians and others from different parts of the world, from Asia, from Europe, from Africa, from the Middle East, from North America, and I believe this is the case with many other Canadian Muslims. They see in Canada this tremendous amount of potential in allowing them to actualize their identity as Muslims and also Canadians, therefore I do not see any necessary contradiction between the two identities is what I would suggest.

Senator Corbin: I accept your answer and you answered very well.

Senator Gustafson: What country is most of the immigration of Muslims coming from to Canada?

Mr. Saloojee: I do not know the exact statistics, but there is a very large South Asian segment of Canadian Muslims, and in certain cities like Ottawa and Toronto, a very large community of African Canadians. I am thinking specifically about Somali Muslim Canadians and also a very large and growing contingent of Arab Canadians as well.

Ms. Khan: In Quebec you will find they are predominantly from North Africa and Lebanon.

The Chairman: Mr. Saloojee, when you were responding to Senator Graham you used what was to me a very interesting phrase. You said that sometimes you have trouble if you submit opinion pieces to newspapers that are outside the newspaper's comfort zone. What did you mean by that?

canadien; questions de profilage racial et de règle du droit, encore une question tout à fait canadienne; questions d'érosion des droits civils, encore un dossier tout à fait canadien; questions liées à la loi antiterrorisme et au fait que l'on bafoue certains droits et libertés, et les défis que cela pose pour l'architecture constitutionnelle de ce pays, encore une question des plus canadienne.

Les préoccupations que nous avons sont certainement canadiennes. Quant à cette idée du religieux versus le laïc, notre position est qu'il n'y a pas forcément contradiction entre identité islamique et identité canadienne. De nombreux Musulmans canadiens sont venus au Canada précisément parce que le pays offre un puissant enchâssement des droits de la personne que l'on ne trouve pas ailleurs, la règle du droit, solide et régulière, et le Canada est aujourd'hui le chez-eux de nombreux Musulmans canadiens. C'est également ici qu'ils ont pu pleinement réaliser leur potentiel créatif religieux et leur potentiel en tant qu'êtres humains.

Pour vous donner un exemple, je suis né en Afrique du Sud et le gros de mon éducation religieuse, je l'ai reçue pendant huit ans en Afrique du Sud. C'était une éducation religieuse très intensive. Pendant mon séjour en Afrique du Sud, je n'ai pas été particulièrement «religieux», si vous aimez le terme, ou «spirituellement inspiré». Une fois arrivé au Canada, j'ai rencontré à l'université un assortiment époustouflant de personnes, des Musulmans canadiens et des Musulmans d'autres parties du monde, notamment Asie, Europe, Afrique, Moyen-Orient, Amérique du Nord, et je pense que cela a été le cas de nombreux autres Musulmans canadiens. Ils voient au Canada cet immense potentiel qui leur permet d'actualiser leur identité en tant que Musulman ainsi qu'en tant que Canadien; voilà pourquoi je ne vois pas de contradiction obligatoire entre les deux identités telles que je les perçois.

Le sénateur Corbin: J'accepte votre réponse et vous avez très bien répondu.

Le sénateur Gustafson: Quel pays compte pour le plus grand nombre d'immigrants musulmans au Canada?

M. Saloojee: Je ne connais pas les chiffres exacts, mais il y a un très important contingent de Musulmans canadiens originaires du Sud-Est asiatique, et l'on retrouve dans certaines villes comme Ottawa et Toronto une très importante communauté de Canadiens d'origine africaine. Je songe ici tout particulièrement aux Musulmans canadiens somaliens mais il y a également un très important contingent de Canadiens arabes qui continue d'ailleurs d'augmenter.

Mme Khan: Au Québec, vous constaterez que ces personnes viennent surtout d'Afrique du Nord et du Liban.

La présidente: Monsieur Saloojee, vous avez, en réponse au sénateur Graham, utilisé une expression que j'ai trouvée fort intéressante. Vous avez dit que vous connaissez à l'occasion des difficultés lorsque vous soumettez aux journaux des articles d'opinion qui se trouvent en dehors de la zone de confort du quotidien. Qu'entendez-vous par là?

Mr. Saloojee: By that I meant that our response — and this is something that we have some expertise in now, gradually — is that if there is anything negative then we would like to respond to it, and that is the best and most effective way to do it. We are living in an open media. We do not want to elbow out any other opinion, but we would like to get our informed opinion out there. The tool of choice for us has been opinion pieces. We have a very diverse and eclectic group of people on our consultative board.

The Chairman: I know that, but what did you think the newspaper's comfort zone is?

Mr. Saloojee: The comfort zone is that sometimes if you present an issue that is not the policy of the newspaper, or not the ostensible policy of the newspaper, or if you present a counternarrative that is strongly argued, it will not be accepted. Sometimes if you present a gentler, more watered-down written opposition or argument, that might be accepted. For example, when we were pitching to newspapers after Maher Arar was released to Canada, there were issues such as the possible complicity of the RCMP and of CSIS and the problems that generates for the Muslim community. The case of Maher Arar is emblematic of the more general concerns of the Muslim communities, such as systemic profiling and the abuse of RCMP and CSIS powers. We found that the opinion piece was not published, even though we were invited to submit it. We were told that if we submitted, the piece would go across Canada. Actually, this is an example that I cite because the only reason was because it was very difficult after Maher Arar was released and did his first press conference. It was a very busy time.

We agreed to write the opinion piece, with the guarantee that it would go to a number of media outlets across Canada and be published. It was published very marginally in Cape Breton and in another rural community. I was certainly expecting that in terms of publication in some of the major cities in Canada. However, it was not published there. My sense of why it was not is that, perhaps, it was a little bit too argumentative and presented a view of what was happening to Canadian Muslims that was outside the comfort zone of certain media outlets.

Ms. Khan: I will give another example. This was shortly after the second Intifada broke out in the Middle East. The *National Post* wrote an editorial endorsing Ariel Sharon's visit to the mosque. The day after the Intifada started, I wrote a letter to the editor opposing the endorsement of Ariel Sharon's visit. They published everything except for one section that they took out. In that section, I equated the Palestinians with David and the Israelis with Goliath, given the asymmetry in military power. They took that section out. In their editorial, they equated the Israelis with David and Palestinians with Goliath.

I have both. It was astounding. We have gone through this many times, though.

M. Saloojee: Par là, je veux dire que notre réponse — et nous avons en la matière accumulé au fil du temps une certaine expérience — est que s'il y a quelque chose de négatif, alors nous voulons y réagir, et c'est la façon la meilleure et la plus efficace de nous y prendre. Nous vivons dans un contexte de médias ouverts. Nous ne voulons pas écarter une quelconque autre opinion, mais nous tenons à ce que soit diffusée notre opinion éclairée. Notre outil de prédilection a été l'article d'opinion. Notre comité consultatif est un groupe de personnes très éclectique et aux antécédents très variés.

La présidente: Je sais cela, mais quelle est selon vous la zone de confort d'un quotidien?

M. Saloojee: La zone de confort est telle que si vous parlez d'une question qui ne correspond pas à la politique du journal ou en tout cas pas à sa politique ostensible, ou si vous soumettez une réfutation très musclée, cela ne sera pas accepté. Parfois, si vous présentez une argumentation ou une explication contraire un peu plus douce et édulcorée, cela sera accepté. Par exemple, lorsque nous faisions notre battage auprès des journaux après la libération et le retour au Canada de Maher Arar, il y a eu des questions comme la complicité possible de la GRC et du SCRS et les problèmes en découlant pour la communauté musulmane. L'affaire de Maher Arar est représentative des préoccupations plus générales des communautés musulmanes, par exemple le profilage systémique et l'abus de pouvoir de la part de la GRC et du SCRS. Nous avons constaté que notre article d'opinion n'a pas été publié en dépit du fait que nous avions été invités à le soumettre. On nous avait dit que si nous soumettions un tel article, il serait publié à l'échelle du pays. En fait, je cite cet exemple parce que les choses ont été très difficiles après la libération de Maher Arar et sa première conférence de presse. Cela a été une période très occupée.

Nous avions accepté d'écrire l'article d'opinion avec la garantie que celui-ci serait envoyé à un certain nombre de journaux dans le pays et serait publié. Il a été publié de façon très marginale au Cap-Breton et dans une autre communauté rurale. Je m'étais en tout cas attendu à ce qu'il paraisse dans certaines des grandes villes canadiennes, mais cela n'a pas été le cas. Peut-être que c'est parce que l'article était un petit peu trop polémique et présentait une opinion sur ce qui arrivait aux Musulmans canadiens qui étaient en dehors de la zone de confort de certaines des entreprises médiatiques.

Mme Khan: Je vais vous donner un autre exemple. Cela se passait peu après l'éclatement de la deuxième Intifada au Moyen-Orient. Le *National Post* a publié un éditorial endossant la visite à la mosquée par Ariel Sharon. Le lendemain du début de l'Intifada, j'avais écrit une lettre au rédacteur en chef m'opposant au fait que l'on ait appuyé la visite par Ariel Sharon. Le journal a publié le tout sauf un paragraphe. Dans ce paragraphe, je comparais les Palestiniens à David et Goliath, compte tenu de l'asymétrie du pouvoir militaire. Le journal a retiré cette partie. Dans son éditorial, les Israéliens étaient David et les Palestiniens Goliath.

J'ai les deux textes. C'était incroyable. Mais cela fait bien des fois que nous avons vu la même chose.

Mr. Saloojee: There is another example that comes to mind. Recently, there was a very hateful article published in B.C. by a community paper, which was clearly anti-Semitic and hate inciting. We have spoken to the issue of anti-Semitism many times. Ms. Khan has written a national opinion piece about anti-Semitism in the Muslim world. We are generally very critical and we have the flexibility to be that because we work in the Muslim community and we share the same language and same discourse sometimes. We can be very critical about problems occurring in the Muslim community. We can get away with it.

We immediately issued a condemnation of this article. It was not picked up as widely as some of the other issues we speak to in the media.

There was also another issue as well.

Ms. Khan: We condemned this article in the B.C. newspaper outright. Our condemnation was not picked up until a few days later; and it was reported here and there.

What was interesting is that a few weeks later there was, if you like, the reverse incident that happened at the University of Western Ontario where the Israeli Action Committee had some literature which was clearly offensive, equating 9/11 and showing the burning tours with Muslims and Muslim civilization. We protested and sent out a press release saying that this type of literature is unacceptable. It was picked up by absolutely no one. A few days later, the *Ottawa Citizen* printed a letter by someone saying the Muslim community is silent when it comes to anti-Semitism.

We feel as though we are running uphill. We act on our principles of condemning unacceptable behaviour and terminology. We are essentially at the whim of the media if they choose to publicize it or not.

The Chairman: There has been some controversy in this country over whether *al-Jazeera* should be allowed to broadcast here. Did you take a position on that?

Mr. Saloojee: We did. We submitted a legal brief to the CRTC in support of that application. The legal brief is posted on our Web site.

It was our position that all *al-Jazeera* will expand debate in this country. It presents a very different view of events in the Middle East than are currently presented. That is good for the marketplace of ideas and for a diverse and informed opinion.

We also noted that if there were any abuses in al-Jazeera in its programming, that can and should be taken up by our very robust Canadian law. We should not prejudge the issue, but we should deal with any possible or potential violations under Canadian M. Saloojee: Il y a un autre exemple qui me vient à l'esprit. Tout récemment, un article très haineux a été publié en Colombie-Britannique par un journal communautaire clairement antisémite et partisan de la propagande haineuse. Cela fait de nombreuses fois que nous parlons de l'antisémitisme. Mme Khan a écrit un article d'opinion national sur l'antisémitisme dans le monde musulman. Nous sommes de façon générale très critiques et jouissons de cette flexibilité du fait que nous travaillons dans la communauté musulmane et partageons à l'occasion le même langage et le même discours. Nous pouvons ainsi être critiques quant aux problèmes survenant au sein de la communauté musulmane. C'est une chose que nous pouvons nous permettre.

Nous avons immédiatement condamné cet article. Cela n'a pas été aussi largement repris que nos autres interventions dans les médias.

Il y a encore eu une autre affaire.

Mme Khan: Nous avons ouvertement condamné cet article paru dans ce journal en Colombie-Britannique. Notre condamnation de cet article n'a pourtant été reprise que quelques jours plus tard, et seulement de façon éparse.

Ce qui est intéressant c'est que quelques semaines plus tard il s'est produit un incident inverse, si vous voulez, à l'Université de Western Ontario: l'Israeli Action Committee y diffusait des textes clairement offensants mettant sur un même pied les événements du 11 septembre et les tours en feu et les Musulmans et la civilisation musulmane. Nous avons protesté et diffusé un communiqué de presse disant que ce genre de discours était inacceptable. Cela n'a été repris par absolument personne. Quelques jours plus tard, l'Ottawa Citizen publiait une lettre écrite par quelqu'un qui disait que la communauté musulmane est silencieuse lorsqu'il est question d'antisémitisme.

Nous avons le sentiment de nager sans cesse contre le courant. Nous agissons conformément à notre principe qui est de condamner les comportements et les termes inacceptables. Mais nous sommes à la merci des médias qui sont libres de choisir d'en faire état ou non.

La présidente: Il y a dans ce pays eu une certaine controverse quant à la question de savoir si *al-Jazeera* devrait être autorisé à diffuser ici. Avez-vous pris position là-dessus?

M. Saloojee: Oui. Nous avons déposé auprès du CRTC un mémoire à l'appui de cette demande. Ce mémoire est affiché sur notre site Web.

Notre position est qu'al-Jazeera élargira le débat dans ce pays. Ce radiodiffuseur présente une vision différente des événements survenant au Moyen-Orient par rapport à ce que l'on nous présente à l'heure actuelle. Ce serait une bonne chose pour le marché des idées et pour la formulation d'opinions éclairées et diverses.

Nous avons également souligné qu'en cas d'abus commis par al-Jazeera dans sa programmation, cela pourrait et devrait être contrecarré par notre très robuste loi canadienne. Nous ne devrions pas préjuger de la question mais plutôt traiter de toute law. In general, the broadcast of *al-Jazeera* was a positive development and we should welcome it as Canadians.

Many of the other publications that are generally critical of these issues also took that position as well.

Senator Spivak: I do not really disagree with you about the need to have broad debate. I do not understand how Canadian law would deal with *al-Jazeera* because it is documented that, very often, they have violently anti-Semitic people on their programs, and there is a slant there. That has been documented. How would you deal with that? Would you be willing to censor it? I think it would be very difficult to have to deal with that, given your stand, of course, which I appreciate, about the whole issue of anti-Semitism.

Are not the Arab peoples also Semites?

Ms. Khan: You are right, they are.

Senator Spivak: I do not understand this whole issue of anti-

Ms. Khan: With regard to *al-Jazeera*, the documented incidents have occurred primarily on call-in shows, if I am not mistaken.

Senator Spivak: There have been many, many —

Ms. Khan: I do not know to the full extent. I agree with Mr. Saloojee in the sense that if it does violate Canadian law it should be dealt with appropriately.

Senator Spivak: I understand that, but how? If you have violently anti-Semitic broadcasts coming from an agency in another country, how do you deal with that?

Mr. Saloojee: I am not that conversant with CRTC procedures. However, my understanding is that the CRTC is granting a licence for the broadcast of *al-Jazeera* on a particular band or digital network. That licence could be revoked, if programming was in fact anti-Semitic and it did, in principle, violate Canada's hate laws, or any other of Canada's laws.

My understanding is that there is a fairly robust debate about anti-Semitic statements that have been made, but in what context? Has it been by programmers or primarily by guests? One view was expounded by the Canadian Jewish Congress in an editorial. An alternative one was propounded by the Arab community. Both looked at the data and had a very different factual version of what happened.

One side talked about virulent anti-Semitism in *al-Jazeera*. The other side said, yes, there had been those incidents but they were incidents of guests on call-in shows and it is not a systemic feature of the programming of *al-Jazeera*. I would like to throw that out.

violation possible et potentielle en faisant appel à la loi canadienne. De façon générale, la radiodiffusion d'*al-Jazeera* est un développement positif et nous devrions accueillir cela favorablement en tant que Canadiens.

Nombre d'autres publications qui sont généralement critiques de ces questions ont adopté la même position que nous.

Le sénateur Spivak: Je ne suis pas vraiment en désaccord avec vous quant à la nécessité d'avoir un débat qui soit vaste. Je ne comprends pas comment la loi canadienne traiterait d'al-Jazeera étant donné qu'il a été documenté que ce réseau montre très souvent dans ses émissions des personnes violemment antisémites et qu'il y a là un parti pris. Cela a été documenté. Comment traiteriez-vous de cela? Seriez-vous prêts à recourir à la censure? Je pense qu'il serait très difficile d'avoir à traiter de cela, étant donné votre position, bien sûr, que je comprends, face à toute la question de l'antisémitisme.

Les peuples arabes ne sont-ils pas eux aussi sémites?

Mme Khan: Ils le sont, vous avez raison.

Le sénateur Spivak: Je ne comprends pas toute cette question d'antisémitisme.

Mme Khan: Pour ce qui est d'al-Jazeera, les incidents documentés sont principalement survenus lors d'émissions lignes ouvertes, si je ne m'abuse.

Le sénateur Spivak: Il y a eu de très nombreux...

Mme Khan: Je ne suis pas au courant de toute l'étendue du problème. Je suis d'accord avec M. Saloojee, en ce sens que s'il y avait violation de la loi canadienne, le cas serait traité comme il se doit.

Le sénateur Spivak: Je comprends cela, mais comment? S'il vous vient des émissions violemment antisémites en provenance d'une agence dans un autre pays, que pouvez-vous faire?

M. Saloojee: Je ne suis pas très calé en matière de procédures du CRTC. Cependant, d'après ce que j'ai compris, le CRTC va accorder une licence pour la télédiffusion d'al-Jazeera sur une bande ou un réseau numérique particulier. Cette licence pourrait être révoquée si la programmation était en définitive antisémite et si elle violait en principe les lois canadiennes en matière de propagande haineuse ou une quelconque autre loi du pays.

D'après ce que j'ai compris il y a eu un débat assez vif au sujet de déclarations antisémites qui ont été faites, mais dans quel contexte? Était-ce le fait de responsables de la programmation ou bien surtout d'invités? Une opinion a été exposée par le Congrès juif canadien dans un éditorial. Une autre a été expliquée par la communauté arabe. Les deux groupes se sont penchés sur les données et ont une version factuelle très différente de ce qui s'est passé.

Un camp a parlé de l'antisémitisme virulent d'al-Jazeera. L'autre camp a dit que oui, il y a eu de tels incidents, mais c'était le fait d'invités participant à des émissions radiophoniques lignes ouvertes et que ce n'était pas un élément systémique de la programmation d'al-Jazeera. Voilà ce que je vous dirais.

I have not studied thoroughly the record on both sides. Nevertheless, it is important to indicate that there are those two positions. Clearly, if there was anti-Semitic material in any way that would be unacceptable in Canada. I think the appropriate way to deal with it would be to revoke the licence.

Senator Johnson: Of course, there is significant internal debate about the nature of Islam, its beliefs and the behaviours it dictates, which is true of any religion. I am still not clear, though, after all that has been said today on how you determine the accurate understanding of Islam which, according to your Web site, is what your organization was founded on and what it promotes. This is reflected in all the things you have said, including how you feel about CanWest and their publications and other publications in the country.

Mr. Saloojee: It is a fairly involved topic, but I will be as brief as possible.

Senator Johnson: It is essential to understanding the many issues you presented today and I do not think we have clarified it.

Mr. Saloojee: I will also try to be specific and give an example.

Islam, of course, is a monotheistic faith. There is a very rich tradition of scholarship in Islam that propounds what Islam is — its values, norms, rules, et cetera. One criticism we have regarding certain portrayals of Islam is that many of the conclusions about what Islam is are reached through very insincere, superficial and unscholarly research.

There is a great body of evidence about how Islamic law was derived. There are certain rules and methodologies to understand the Koran. Traditional or classical Islamic scholarship has developed those. They are very systematic and rigorous.

A practical, concrete example is the subject of jihad. There are some Muslims who use and equate jihad with violence against civilians. There is no doubt about that. There are some Muslims who take that position; whereas the contrary is really true. In Islam and Islamic law, the vast majority of scholars, scholarly opinion and body of knowledge says that jihad is a purely defensive tool. It is a defensive protection of your rights, your life and your property. It is not something that has been legislated to harm people or to kill civilians, or to pursue illegitimate political goals.

This is the majority opinion. Scholars reach this conclusion by a certain methodology of looking at Islamic texts. They look at them all together, holistically. They do not pick and choose and they are not selective in their interpretation of one verse or another verse. They also look at the intent of the text, the context of the text and the language of the text; and then they arrive at a certain conclusion.

Je n'ai pas fait une étude approfondie du dossier de chacun des deux camps. Il importe cependant de souligner que ces deux positions existent. Clairement, s'il y avait le moindre contenu antisémite, cela serait inacceptable au Canada. Je pense que la façon appropriée de réagir dans un tel cas serait de révoquer la licence.

Le sénateur Johnson: Bien sûr, il se déroule un important débat à l'interne quant à la nature de l'Islam, ses croyances et les comportements que la religion impose, ce qui est le cas de tout culte. Je ne sais cependant toujours pas très bien, en dépit de tout ce qui a été dit aujourd'hui, comment déterminez la bonne interprétation de l'Islam qui, d'après votre site Web, est sur ce quoi votre organisation a été fondée et ce dont elle fait la promotion. Cela se trouve reflété dans tous les propos que vous avez tenus, y compris sur ce que vous pensez de CanWest, de ses publications et d'autres publications dans le pays.

M. Saloojee: Il s'agit d'un sujet plutôt complexe, mais je tâcherai d'être aussi bref que possible.

Le sénateur Johnson: C'est essentiel pour comprendre les nombreuses questions que vous avez évoquées aujourd'hui et je ne pense pas que nous ayons tiré cela au clair.

M. Saloojee: Je m'efforcerai d'être précis et de vous donner un exemple.

L'Islam est bien sûr un culte monothéiste. Il y a dans l'Islam une très riche tradition savante quant à ce qu'est l'Islam — ses valeurs, ses normes, ses règles, et cetera. Une critique que nous ferions à l'égard de certaines représentations de l'Islam est que nombre des conclusions quant à ce qu'est l'Islam sont l'aboutissement de recherches très insincères, superficielles et non savantes.

Il existe toute une masse de preuves quant aux origines de la loi islamique. Il existe certaines règles et méthodologies pour comprendre le Coran. Le savoir islamique traditionnel ou classique les a mises au point. Elles sont très systématiques et rigoureuses.

Un exemple pratique et concret est celui du jihad. Certains Musulmans interprètent et utilisent le jihad pour commettre des actes violents contre des civils. Il n'y a aucun doute là-dessus. Il y a des Musulmans qui ont adopté cette position, alors que c'est en réalité tout le contraire. Selon l'Islam et la loi islamique, la grande majorité des savants, de l'opinion savante et des connaissances dont on dispose disent que le jihad est purement un outil de défense. Il s'agit d'une protection défensive des ses droits, de sa vie et de ses biens. Ce n'est pas quelque chose qui a été enchâssé dans la loi en vue de blesser ou de tuer des civils ou de poursuivre des objectifs politiques illégitimes.

C'est là l'opinion majoritaire. Les savants en sont arrivés à cette conclusion en suivant une certaine méthodologie d'examen des textes islamiques. Ils les examinent dans leur entier, de façon holistique. Ils n'en choisissent pas au hasard, en retenant sélectivement un verset ou un autre pour appuyer leur interprétation. Ils examinent également l'objet du texte, le contexte du texte et le langage du texte, et c'est ainsi qu'ils aboutissent à une conclusion donnée.

Therefore, jihad was legislated for self-defence and not to attack innocent civilians. It also has very defined rules. Within the state of self-defence one is not allowed to, for example, cause ecological damage or to fight civilians. One is supposed to respond to just peace initiatives, and so on.

I give jihad as an example where one side will say, "This is what Islam is." It may even be a minority of Muslims. The reality is that the majority of scholarship says otherwise.

In reporting on Islam, I think there must be a number of perspectives taken into account. If, for example, the media reports on what someone says, they need to balance that with what other Muslims say as well. They need to take a diversity of opinion in order to weed out what is minor or marginal versus what tends to be mainstream.

Senator Merchant: There was a journalist who reported on the Palestinian issue on CBC television. About a year ago he was recalled because it was felt that he was a little too pro-Palestinian in his reporting. Obviously, there must have been some pressure from someone to do that.

If you see someone you feel is very anti-Muslim, do you feel that your organization or your community in Canada has the power to bring such pressure on a television outlet so as to recall journalists? Do you have that power?

Mr. Saloojee: The Canadian community is very young. We have never asked for a journalist to be dismissed. We usually ask for sensitization training or for an apology. Most of the issues we deal with are domestic issues. We reached the conclusion that, of course, we are a Canadian Muslim organization, and we only speak to international events where there is a clear Canadian nexus. We spoke to the Iraq issue because of Canada's possible involvement in Iraq. We do not speak to discrete international issues because we are based in Canada and are here for Canadians.

That poses a bit of challenge because, as Ms. Khan said, you are dammed if you do and damned if you don't. If something happens internationally that is perpetrated by Muslims, then for some reason we are naturally called to account for that, as though it is guilt by association: "Why did not you condemn it?" Our answer is that we cannot condemn everything that happens everywhere in the world. We are a Canadian organization. Unless there is a clear Canadian link, we generally will not speak to that issue.

Senator Graham: When you talk about *al-Jazeera* enjoying the freedom of Canadian airspace or airwaves, are you talking about the possibility of an originating station here picking up a satellite

C'est ainsi que le jihad a été inscrit dans la loi en vue de l'autodéfense et non pas en tant que mesure pour attaquer des civils innocents. Le jihad est également assorti de règles clairement définies. Dans le contexte de l'autodéfense, l'on n'est par exemple pas autorisé à causer des dommages écologiques ou à combattre des civils. L'on est censé donner suite à des initiatives pacifiques justes, et ainsi de suite.

Je cite le jihad comme exemple de situation où un camp dira: «Voici ce qu'est l'Islam». Ce sera peut-être même le cas d'une minorité de Musulmans. La réalité est que la majorité des savants disent le contraire.

Aux fins de reportages sur l'Islam, je pense qu'il importe de tenir compte de plusieurs perspectives. Si, par exemple, les médias rapportent ce que dit une personne, il leur faut équilibrer cela avec ce que disent d'autres Musulmans. Il leur faut recueillir une diversité d'opinions pour faire l'équilibre entre ce qui est mineur ou marginal et ce qui correspond au courant général.

Le sénateur Merchant: Il y a un journaliste qui a fait rapport sur le dossier palestinien sur le réseau de télévision de CBC. Il y a environ un an, il a été rappelé car l'on a estimé qu'il avait été un petit peu trop pro-Palestinien dans ses reportages. Clairement, des pressions ont été exercées par quelqu'un en ce sens.

Si vous voyez quelqu'un dont vous pensez qu'il est très anti-Musulman, pensez-vous que votre organisation ou que votre communauté au Canada soit habilitée à exercer de telles pressions sur un réseau de télévision pour faire rappeler le journaliste en question? Jouissez-vous d'un tel pouvoir?

M. Saloojee: La communauté canadienne est très jeune. Nous n'avons jamais demandé le rappel d'un journaliste. Nous demandons en règle générale du travail de sensibilisation ou bien des excuses. La plupart des dossiers dont nous nous occupons sont d'ordre interne. Nous en sommes arrivés à la conclusion, bien sûr, que nous sommes une organisation musulmane canadienne et que nous ne nous prononcerons sur des événements internationaux que s'il y a clairement un ingrédient canadien. Nous avons parlé du dossier irakien à cause de la participation possible du Canada en Irak. Nous ne nous prononçons pas sur les questions internationales discrètes car nous avons notre base ici au Canada et nous représentons ici les Canadiens.

Cela pose en quelque sorte un problème car, comme l'a dit Mme Khan, vous êtes mal vu quoi que vous fassiez. S'il survient dans le monde un incident provoqué par des Musulmans, alors pour quelque raison l'on nous demande tout naturellement des comptes, comme si vous étiez coupables par association: «Pourquoi n'avez-vous pas condamné cela?» Notre réponse est que nous ne pouvons pas condamner chaque chose qui se passe ailleurs dans le monde. Nous sommes une organisation canadienne. À moins qu'il y ait un lien canadien clair, de façon générale, nous ne nous prononcerons pas.

Le sénateur Graham: Lorsque vous parlez de la possibilité qu'*al-Jazeera* profite de la liberté des ondes canadiennes, parlezvous de la possibilité qu'une station ici reprenne une alimentation

or a feed, or just having the privilege of enjoying *al-Jazeera* as an alternative, as we might flick a switch and watch NBC, CNN, CBS, ABC or whatever?

Mr. Saloojee: I was speaking specifically about the initiative or the application by certain parties to broadcast *al-Jazeera* on their digital network. That is before the CRTC. Our legal brief was directed toward that. *Al-Jazeera* would be picked up and people who wish to have it would subscribe to that service.

The Chairman: Ms. Khan, Mr. Saloojee, thank you very much. You can see how interesting we have found your testimony. We are very grateful to you for taking the time to be with us today.

[Translation]

Our next witness it Mr. Clifford Lincoln, the member of Parliament for Lac-Saint-Louis, in Quebec. Before being elected to the Commons in 1993, Mr. Lincoln was a member of the National Assembly of Quebec, were he served as Minister of the Environment. In the House of Commons, he served as Parliamentary Secretary to the Deputy Prime Minister and Minister of Environment. From 1996 until last year — and this is why he is here — he was Chair of the Commons Standing Committee on Canadian Heritage.

[English]

We will all recall that last year the Commons Heritage Committee completed a massive study of the Canadian broadcasting system. When I say massive, I mean huge; it is bigger than the telephone book. It covered an enormous range.

We have not circulated the entire report to senators to refresh your minds, but we have circulated the recommendations from it. However, in light of our work, we thought that it would be very helpful to have Mr. Clifford Lincoln appear and tell us what his committee found that would be pertinent for our purposes, given that we are looking at the news media.

Your committee did not look at print but did look at the whole array of broadcasting, including entertainment and things that are not coming within the ambit of our study.

Mr. Lincoln, if you would like to make a statement, that would be terrific and we could ask you questions.

Mr. Clifford Lincoln, M.P. for Lac-Saint-Louis (as an individual): Thank you for inviting me. I am especially pleased to be here because, of course, many colleagues and friends and you, Senator Fraser, have been well known for your defence of freedom of the press over many years. I feel it a privilege to be here to testify.

par satellite ou autre, ou bien simplement du privilège de capter *al-Jazeera* en tant que source de nouvelles de rechange, tout comme l'on est libre de capter NBC, CNN, CBS, ABC ou autre?

M. Saloojee: Je parlais tout particulièrement de l'initiative ou de la demande de certaines parties de diffuser *al-Jazeera* sur leur réseau numérique. Le CTRC en est saisi. Notre mémoire juridique en faisait état. *Al-Jazeera* serait capté et les personnes désireuses d'écouter ses émissions s'abonneraient au service.

La présidente: Madame Khan, monsieur Saloojee, merci beaucoup. Vous aurez pu constater à quel point nous avons trouvé intéressants vos témoignages. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pris le temps d'être des nôtres ici aujourd'hui.

[Français]

Notre prochain témoin est M. Clifford Lincoln, député de Lac-Saint-Louis, au Québec. Avant d'être élu aux Communes, en 1993, M. Lincoln a servi comme député à l'Assemblée nationale du Québec, où il a été ministre de l'Environnement. À la Chambre des communes, il a occupé le poste de secrétaire parlementaire à la vice-première ministre et ministre de l'Environnement. De 1996 jusqu'à l'an dernier — c'est pourquoi il est ici — il était président du Comité permanent du Patrimoine canadien.

[Traduction]

Nous nous souviendrons tous que l'an dernier le Comité permanent du patrimoine de la Chambre des communes a bouclé une étude exhaustive du système de radiodiffusion canadien. Par exhaustive, je veux dire énorme; c'est plus volumineux qu'un annuaire téléphonique. Cette étude a couvert un gigantesque éventail de questions.

Nous n'avons pas fait distribuer aux sénateurs le rapport intégral pour rafraîchir vos mémoires, mais nous vous avons fait remettre les recommandations issues du rapport. Cependant, compte tenu de notre travail, nos avons pensé qu'il serait utile que M. Clifford Lincoln comparaisse devant nous pour nous livrer les conclusions pertinentes de son comité eu égard à nos fins, étant donné que nous nous penchons sur les médias d'information.

Votre comité ne s'est pas penché sur la presse écrite mais a examiné le volet tout entier de la radiodiffusion, y compris le secteur du divertissement et d'autres choses qui ne s'inscrivent pas dans notre étude.

Monsieur Lincoln, si vous le voulez bien, ce serait formidable que vous nous fassiez une déclaration, après quoi nous aurons pour vous des questions.

M. Clifford Lincoln, député de Lac-Saint-Louis (à titre personnel): Merci de m'avoir invité. Je suis tout particulièrement ravi d'être ici car, bien sûr, de nombreux collègues et amis et vous, sénateur Fraser, avez la réputation de défendre la liberté de la presse depuis de nombreuses années. C'est pour moi un privilège de comparaître ici devant vous aujourd'hui.

When we reviewed the mandate we had given ourselves to look at the broadcasting issue, we first debated whether we should look at media in general. We felt that broadcasting was such a large issue in itself, especially given the technological revolution in new media, that we should concentrate on broadcasting. The last study on broadcasting goes back almost 20 years almost. It goes back to the late 1980s. It led to the Broadcast Act as we have now, which dates back to 1991. The Broadcast Act is 13 years old. It has never been looked at since.

Given the huge technological change that has taken place, we felt that it would be pertinent to look at the act and see whether it needed to be changed and how drastically.

What we found, first, is that the act itself — that is, its objectives — occupy three pages of legislation. It is a marvellous piece of legislation. Its objectives and principles today could stand the test of time today and for a long time to come. At the same time, we found out that the mechanisms and processes that underlie the act must really be looked at again.

How do you tackle something like this? We decided to tackle it from the point of view of the average Canadian, the average member of the public, the average person at large in Canada. How do they look at broadcasting and how do they see the broadcasting system today answering their needs?

Travelling across the country, we found out that there is a tremendous love of Canadians for their broadcasting system, which is a mix of public and private systems, plus a pretty vibrant public broadcasting community.

We also found out that — and, perhaps, this was a dominant theme of what we heard — people in the regions and the furthest away from the big city centres feel totally lost and totally abandoned by the big media, especially the broadcast media. The smaller the place, the further it is from the big city centres, the more people feel abandoned. This came out very loud and clear. It came out in the francophone areas of Saskatchewan and Alberta, as it did in the outreaches of Newfoundland or the Atlantic provinces or British Columbia, for that matter. It was overwhelmingly present.

We decided to set out a few large premises. First, the Canadian broadcasting system, as it is, is a mix of public and private enterprises and should stay the way it is. It works and it works well. The place of the CBC and Radio-Canada should have a prominent place within it. We need a public broadcaster more than ever before. At the same time, we are asking the CBC to do almost everything by itself, without giving it the sustained stable funding that it needs to carry out its mandate. How can we reproach the CBC for abandoning the regions and the local communities at the same time that it does not know from year to

Lorsque nous avons examiné le mandat que nous nous étions donné afin d'étudier la question de la radiodiffusion, nous avons commencé par discuter de la question de savoir si nous devrions nous pencher sur les médias en général. Nous avons jugé que, la radiodiffusion étant un sujet si vaste en soi, étant donné surtout la révolution technologique du côté des nouveaux médias, il était préférable que nous nous concentrions sur la radiodiffusion. La dernière étude sur la radiodiffusion remonte à il y a presque 20 ans, à la fin des années 80. C'est elle qui a débouché sur la Loi sur la radiodiffusion qui est en vigueur à l'heure actuelle et qui remonte à 1991. Cette Loi canadienne sur la radiodiffusion est vieille de 13 ans, et elle n'a jamais été examinée depuis.

Étant donné l'énorme révolution technologique qui est intervenue depuis, nous avions pensé qu'il était pertinent de nous pencher sur la loi, de déterminer s'il y aurait lieu de la changer et, dans l'affirmative, dans quelle mesure.

Ce que nous avons constaté, premièrement, c'est que la loi ellemême — c'est-à-dire ses objectifs — occupe trois pages de texte de loi. C'est une merveilleuse loi. Ses objectifs et principes ont résisté jusqu'à aujourd'hui à l'épreuve du temps et demeureront valides pendant longtemps encore. En même temps, nous avons découvert que les mécanismes et processus qui sous-tendent la loi méritent vraiment d'être examinés à nouveau.

Comment s'y prendre pour s'attaquer à une chose du genre? Nous avons décidé d'aborder la chose du point de vue du Canadien moyen, de Monsieur ou Madame Tout-le-monde. Comment le grand public perçoit-il la radiodiffusion et dans quelle mesure l'actuel système de radiodiffusion correspond-t-il à ses besoins?

En parcourant le pays, nous avons pu constater que les Canadiens ont beaucoup d'amour pour leur système de radiodiffusion, qui est un mélange public-privé et qui est complété par une communauté de radiodiffusion publique très dynamique.

Nous avons également découvert — et c'est peut-être là le thème dominant de ce que nous avons entendu — que les gens en région, qui vivent le plus loin des grands centres urbains, se sentent tout à fait perdus et abandonnés par les grands médias et plus particulièrement les médias électroniques. Plus la localité est petite et plus elle est loin d'un grand centre urbain, plus ses habitants se sentent abandonnés. Ce message nous a été livré haut et fort. Nous l'avons entendu dans les régions francophones de la Saskatchewan et de l'Alberta ainsi que dans les endroits reculés de Terre-Neuve et des provinces maritimes et même, d'ailleurs, en Colombie-Britannique. Ce message était omniprésent.

Nous avons décidé d'étayer un certain nombre de prémisses d'ordre général. Premièrement, le système de radiodiffusion canadien tel qu'il existe à l'heure actuelle est un mélange d'entreprises publiques et privées et devrait demeurer ainsi. Il fonctionne et il fonctionne bien. Radio-Canada et CBC devraient y occuper une place de tout premier ordre. On a aujourd'hui plus que jamais auparavant vraiment besoin d'un radiodiffuseur public. En même temps, l'on demande à CBC de faire presque tout tout seul sans lui assurer le financement stable et soutenu dont elle a besoin pour mener à bien son mandat. De quel droit

year how much funding it will receive? Some people say it receives a huge amount of funding, close to \$1 billion. At the same time, we must equate this to what its mandate is. We have said: Give the CBC adequate funds to carry out its mandate, especially its reach to the regions and local communities. If the broadcasting dies in local communities, it will die nationally.

We also said that every Canadian has a right to feel that his or her views, his or her stories, are heard. We say: Give it stable and reliable funding over the years. At the same time, make the CBC accountable. Let it produce a strategy for a business plan. Bring it before Parliament once a year and tell us what you will do, CBC, about local and regional broadcasts that you have had to abandon, and what they will do about transfer to new media, to the new digital age. We made certain suggestions about the private broadcasters as well and I will be pleased to discuss that.

We recommended a broadcast monitor for Canada, based on the experience we have had in certain other areas. For example, I was involved several years ago in the installation of an Environment and Sustainable Development Commissioner within the office of the Auditor General. It cost about \$2 million a year. The work that the commissioner has done to highlight sustainable development problems within the government to push the government forward has been remarkable for a small amount of money. We recommended a broadcast monitor to monitor the application of the Broadcast Act in Canada based within the office of the Governor General.

Two of the very large issues that you are interested in particularly that we touched on, which occupied a lot of our time, a lot of debate and a lot of hearings, were the issues of ownership and cross-media concentration.

As you know, in Canada broadcasting is subject to restrictions on foreign ownership. Basically, a foreign corporation can own up to 46.7 per cent of any broadcast corporation. We recommended that this limit should stay. There has been a tremendous push from the distributors of signals — that is, the cable companies, the satellite companies, and so forth — to lift the ownership limits on the basis that we should leave it on the content side but lift it on the distribution side. After examining this carefully, we decided that you could not divorce one from the other. The two are closely intertwined and integrated and ownership limits must stay as they are.

At the same time as we were doing the final stages of our report, the industry committee did a much briefer report where they recommended that we lift our foreign ownership limits both peut-on reprocher à la société CBC d'abandonner les régions et les petites localités alors qu'elle ne sait pas d'une année sur l'autre quel financement elle va recevoir? Certains disent qu'elle reçoit énormément d'argent, près de 1 milliard de dollars. En même temps, il nous faut comparer cela à son mandat. Nous avons dit: accordez à la société CBC suffisamment de fonds pour qu'elle puisse exécuter son mandat, notamment en région et dans les petites localités. Si la radiodiffusion devait mourir dans les petites localités, elle s'éteindrait aussi au niveau national.

Nous avons également dit que chaque Canadien a le droit de sentir qu'on est à l'écoute de ses opinions et de ses histoires. Nous disons ceci: assurez à CBC un financement stable et fiable dans le temps. En même temps, exigez que CBC rende des comptes. Que la société produise une stratégie en vue d'un plan d'affaires. Qu'elle se soumette au Parlement chaque année, et dites-nous, mesdames et messieurs de CBC, ce que vous ferez pour ce qui est des émissions locales et régionales que vous avez dû abandonner et de la transition aux nouveaux médias, à la nouvelle ère numérique. Nous avons également fait un certain nombre de suggestions au sujet des radiodiffuseurs privés et je me ferai un plaisir d'en traiter.

Nous avons recommandé la création d'un poste de contrôleur des émissions de radiodiffusion pour le Canada, sur la base de notre expérience dans certains autres domaines. Par exemple, j'ai participé il y a quelques années à la création du poste de commissaire à l'environnement et au développement durable au sein du bureau du vérificateur général. Le travail fait par ce commissaire pour faire ressortir les problèmes de développement durable à l'intérieur du gouvernement en vue de faire avancer celui-ci a été absolument remarquable étant donné le peu d'argent que cela a coûté. Nous recommandons ainsi la création d'un poste de contrôleur des émissions de radiodiffusion chargé de vérifier l'application de la Loi sur la radiodiffusion au Canada et relevant du bureau de la gouverneure générale.

Deux des très gros dossiers qui vous intéressent tout particulièrement et dont nous avons traité, ce qui a accaparé beaucoup de notre temps et donné lieu à beaucoup de débats et d'audiences, étaient ceux de la propriété et de la concentration croisées.

Comme vous le savez, la radiodiffusion est au Canada assujettie à des restrictions en matière de propriété étrangère. En gros, une société étrangère peut posséder jusqu'à 46,7 p. 100 de toute entreprise de radiodiffusion. Nous recommandons le maintien de cette limite. Les distributeurs de signaux — c'est-à-dire les câblodistributeurs, les entreprises de radiodiffusion par satellite et ainsi de suite — poussent très fort pour faire lever les limites de propriété disant que ces limites devraient être maintenues du côté du contenu mais supprimées du côté de la distribution. Après mûre réflexion, nous avons décidé que l'on ne peut pas séparer l'un de l'autre. Les deux sont très étroitement imbriqués et intégrés et les limites en matière de propriété telles qu'elles existent à l'heure actuelle doivent demeurer.

Alors que nous en étions aux dernières étapes de l'élaboration de notre rapport, le Comité de l'industrie a produit un rapport beaucoup plus bref recommandant que l'on lève les limites en on the distribution part of the system as well as on the content. This issue is now before the government. I understand the government will make a decision between now and the spring. I do not know the date. They talk a lot about it, but I know that some experts have been put together on contract to the Government of Canada to make recommendations to the government.

One huge issue we looked at was cross-media concentration. The Senate was very involved in this issue through the report of Senator Davey in the 1970s. Then there was the Kent commission in 1981. Kent was supposed to study the print media, but went on to look at concentration of media in conglomerations and suggested that there was a great danger of over-concentration of media and, therefore, a loss of freedom of opinion and expression through it. There was an Order in Council in June 1982 that gave an order to the CRTC not to give licences to any broadcasting institution that was presented by the same corporation that already owned media in this particular area. The idea was to follow the recommendations of the Kent report. However, when a new government came into place in 1984, they lifted this Order in Council and reversed it in 1985. The Order in Council was cancelled.

Today, we do not have any restrictions as to the ownership of media as between the printed media and the broadcast media and you can see what there is in front of us.

Our report called for a response by the government according to our rules. The government responded in time, namely, in 150 days. This came at the worst possible time. There was a transition from one administration to another. The government in place at the time — the previous one — felt compelled to issue a report that was almost a non-report. They could not say very much, not knowing what the succeeding administration would say or do. Whatever concrete recommendations we made were addressed in loose form.

For example, on the concentration of media, we had suggested that Canada was one of the few countries that had no policy on it at all. We suggested that the Minister of Canadian Heritage be mandated to issue a policy on cross-media ownership by June 2004. They had a year to do it. This is what the government said in regard to our recommendation on cross-media ownership, and I think it is worth noting: The government will give further consideration to issues involved in cross-media ownership, including practices in other countries, and notes that the Standing Senate Committee on Transport and Communications is in the midst of a study of the Canadian news media. Obviously they avoided the issue all together.

In regard to foreign ownership, they said: The Government of Canada undertakes to immediately launch an analysis of the foreign ownership question. This review will be completed matière de propriété étrangère tant du côté distribution que du côté contenu. Le gouvernement se penche présentement sur la question. D'après ce que j'ai compris, sa décision devra être rendue d'ici le printemps. Je ne connais pas la date précise. On en discute beaucoup et je sais que le gouvernement du Canada a passé contrat avec certains experts qui ont été chargés de lui soumettre des recommandations.

Un gros dossier sur lequel nous nous sommes penchés est celui de la concentration croisée. Le Sénat s'est intéressé de très près à cette question avec le rapport du sénateur Davey dans les années 70. Puis il y a eu la commission Kent en 1981. Kent était censé étudier la presse écrite mais a élargi son étude pour englober la concentration des médias par les conglomérats et a fait état du grand danger posé par la surconcentration des médias, amenant la perte de la liberté d'opinion et d'expression. En juin 1982, un décret en conseil ordonnait au CRTC de ne pas accorder de licence à un établissement de radiodiffusion correspondant à une société possédant déjà des médias dans la région concernée. L'idée était de suivre les recommandations du rapport Kent. Cependant, avec l'installation d'un nouveau gouvernement en 1984, ce décret en conseil a été révoqué puis renversé en 1985. Le décret en conseil a été annulé.

Aujourd'hui, il n'existe aucune restriction quant à la propriété de médias écrits et de médias électroniques et vous voyez ce que nous avons devant nous.

Notre rapport demandait au gouvernement de nous fournir une réponse en conformité avec nos règles. Le gouvernement a réagi dans les délais, soit au bout de 150 jours. Cette réponse est arrivée au pire moment possible. Il s'opérait à l'époque une transition d'une administration à l'autre. Le gouvernement en place à l'époque — le gouvernement antérieur — s'était senti obligé d'émettre un rapport qui était presque un non-rapport. Il ne pouvait pas dire grand-chose, ne sachant pas ce qu'allait dire ou faire l'administration suivante. Les recommandations concrètes que nous avions faites n'ont été abordées que de facon très vague.

Par exemple, en ce qui concerne la concentration des médias, nous avions dit que le Canada était l'un des rares pays à n'avoir aucune politique quelle qu'elle soit. Nous avions recommandé que le ministre du Patrimoine canadien soit chargé d'émettre une politique sur la propriété croisée des médias avant juin 2004. Le gouvernement avait un an pour le faire. Voici ce que le gouvernement a dit au sujet de notre recommandation visant la propriété croisée, et je pense qu'il vaut la peine d'en prendre note: Le gouvernement continuera de se pencher sur la question de la propriété croisée dans les médias, y compris les pratiques dans d'autres pays et sait que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications est en train de mener une étude portant sur les médias d'information canadiens. Il a clairement évité carrément toute la question.

Voici ce qu'il a dit au sujet de la propriété étrangère: Le gouvernement du Canada s'engage à entreprendre immédiatement une analyse de la question de la propriété

quickly, and by the spring 2004 the Government of Canada will be in a position to examine possible solutions.

We have asked the new Minister of Canadian Heritage to appear before our committee. She will appear imminently. One suggestion to you would be that it might be interesting to have the new Minister of Canadian Heritage appear before you to testify as to what the government sees in regard to issues of ownership, of cross media ownership and so forth. This is one suggestion I put forward.

It is interesting that the whole issue of freedom of opinion and freedom of the press has been addressed by the Europeans, as you no doubt know. It is an interesting slant that the Europeans have taken because they have used the European Convention on Human Rights to be their anchor. Article 10 of the European Convention on Human Rights, as I say in this brief, is of crucial importance on the question of media diversity. It makes respect for human rights and freedom of opinion, binding on all member states of the Council of Europe, which are some 45 states. Article 10(1) first and foremost guarantees the individual right to freedom of expression. Freedom of broadcasting and of the press as part of an active and passive freedom of opinion is arrived at by an interpretation of the second sentence of article 10(1). It is viewed as "purpose serving freedom with fractional basic right."

This approach is based on the assumption that freedom of broadcasting, like other media freedoms, is aimed at ensuring freedom of information and must, therefore, afford the public access to free and comprehensive information in the interest of democracy. Freedom of the media accordingly implies that the public has access to a free media system that provides balanced, full and varied information. It follows that this concept of freedom of the media also guarantees media diversity. The state is, moreover, obliged to take positive regulatory measures ensuring the widest possible range of balanced private media if for practical reasons such variety is not, in fact, achieved.

Several cases back up article 10 of the Convention of Human Rights. They stress the special democratic role of the press as the public watchdog and say that article 10 of the convention accordingly not only enshrines an individual right to media freedom, but it also entails a duty to guarantee pluralism of opinion and cultural diversity in the interests of a functioning democracy and a freedom of information for all. Pluralism is thus a basic general rule of European media policy. Nevertheless, a number of countries have introduced special regulations to secure the pluralistic impact of the media.

I will just leave this with you. I was at the Council of Europe about two weeks ago to address the question of public service broadcasting, because the Committee of Culture and Science of the Council of Europe was presenting a resolution on public service broadcasting which goes very much towards the trends

étrangère. Cet examen sera réalisé rapidement et le gouvernement du Canada sera d'ici le printemps 2004 en mesure d'examiner des solutions possibles.

Nous avons demandé au nouveau ministre du Patrimoine canadien de comparaître devant notre comité. Sa comparution est imminente. Une suggestion que je vous ferais est qu'il serait peut-être intéressant d'inviter le nouveau ministre du Patrimoine canadien à comparaître devant vous pour voir ce qu'envisage le gouvernement relativement aux questions de propriété, de propriété croisée dans les médias, et ainsi de suite. Voilà une suggestion que je vous fais.

Il est intéressant que toute la question de la liberté d'opinion et de la liberté de la presse ait été examinée par les Européens, comme vous le savez sans doute. La position adoptée par les Européens est intéressante car ils ont utilisé la Convention européenne des droits de l'homme comme pilier. L'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, comme je le dis dans mon mémoire, est d'une importance cruciale pour ce qui est de la diversité des médias. Il rend obligatoire pour tous les États membres du Conseil de l'Europe, qui sont au nombre de 45, le respect des droits de la personne et de la liberté d'opinion. Le paragraphe 10(1) garantit en tout premier lieu le droit individuel à la liberté d'expression. La liberté de la presse écrite et de la presse électronique en tant qu'élément d'une liberté d'opinion active et passive découle d'une interprétation de la deuxième phrase du paragraphe 10(1). Cela est perçu comme étant «une fin servant une liberté avec un droit fondamental fractionnel».

Cette approche s'appuie sur l'hypothèse que la liberté de radiodiffusion, comme les autres libertés des médias, a pour objet de veiller à la liberté d'information et doit donc offrir au public l'accès à des informations exhaustives et gratuites, ce dans l'intérêt de la démocratie. La liberté des médias suppose donc que le public ait accès à un système de médias libres qui livre des informations équilibrées, exhaustives et variées. Il s'ensuit que ce concept de liberté des médias garantit également la diversité des médias. L'État est par ailleurs tenu de prendre des mesures de réglementation positives afin d'assurer la plus vaste gamme possible de médias privés équilibrés si, pour des raisons pratiques, une telle variété n'est en fait pas réalisée.

Plusieurs cas viennent appuyer l'article 10 de la Convention des droits de l'homme. Ils soulignent le rôle démocratique spécial de la presse en tant que chien de garde public et disent que l'article 10 de la Convention non seulement enchâsse un droit individuel à la liberté d'expression des médias, mais suppose également un devoir de garantir la pluralité d'opinion et la diversité culturelle dans l'intérêt du bon fonctionnement de la démocratie et de la liberté d'information pour tous. Le pluralisme est ainsi une règle générale fondamentale de la politique européenne en matière de médias. Plusieurs pays ont néanmoins adopté des règles spéciales pour garantir le pluralisme des médias.

Je vais vous laisser copie de ceci. Je suis allé au Conseil de l'Europe il y a environ deux semaines pour discuter de la question de la radiodiffusion de service public, car le Comité de la culture et des sciences du Conseil de l'Europe présentait une résolution sur la radiodiffusion de service public qui va tout à fait dans le

that we have seen ourselves. In other words, we found out that the problems we have met are common to so many countries. I would suggest, again, that perhaps it might be very interesting to have the members of this special committee of the Council of Europe appear here because they are discovering many interesting avenues.

I addressed the question before them of one Canadian initiative that is taking a tremendous amount of space worldwide now and started as a fledgling initiative by the previous Minister of Canadian Heritage. The idea is to protect cultural institutions and cultural media, including broadcasting, press and whatever in relation to culture from trade. In other words, certain countries, such as the United States predominantly, view cultural media as a commodity rather than as cultural institutions. The Americans, especially, but not only them, would want culture and media to be seen as a commodity and therefore under the aegis of the World Trade Organization.

The previous Minister of Canadian Heritage started what she called a cultural diversity instrument to try to convince countries around the world to adopt the cultural diversity instrument whose reason-to-be would be to obstruct cultural instruments from the World Trade Organization orbit. Now I believe there are some 40 countries or more that have signed on. It has now been classed as a possible convention and adopted by UNESCO as one of its planks. This is one other important issue that we should push forward as strongly as we can.

I will be very happy to answer any questions.

The Chairman: Thank you very much. It is obvious how much you know, so I am sure the questions will delve even deeper.

Senator Phalen: I have asked this question on two or three occasions already, but I will ask it of you now because of recommendation 11.2, that the CRTC put in place a mechanism to ensure the editorial independence of broadcast operations and a report to Parliament should be made by an appropriate authority on an annual basis.

My question is: In testimony before this committee, it has been suggested that there is a need for some kind of a national media ombudsman, an independent commissioner responsible only to Parliament. Could you give us your opinion on this suggestion and tell us whether or not such an ombudsman might be an appropriate person to ensure such editorial independence?

Mr. Lincoln: I would agree with the premise of the honourable senator completely. This is why we devoted a significant amount of debate and thought to having some faction within government responsible and accountable to Parliament to be an ombudsman monitor. We chose the term "monitor." We discussed whether it would be a monitor, ombudsman or commissioner. Eventually, we took the title of "monitor" because we felt that "ombudsman" might send the message that it would be somebody who would

sens des tendances que nous avons nous-mêmes vues. En d'autres termes, nous avons appris que les problèmes que nous avons connus sont communs à un très grand nombre de pays. Je vous soumettrai donc qu'il serait peut-être très intéressant que les membres de ce comité spécial du Conseil de l'Europe viennent comparaître ici, car ils sont en train de découvrir toutes sortes d'avenues intéressantes.

Je les ai entretenus d'une initiative canadienne qui est à l'heure actuelle en train d'attirer beaucoup d'intérêt à l'échelle mondiale mais qui n'était au départ qu'une petite initiative lancée par l'ancienne ministre du Patrimoine canadien. L'idée est de protéger les institutions culturelles et les médias culturels, y compris la radiodiffusion, la presse et tout ce qui a trait à la culture par rapport au commerce. En d'autres termes, certains pays, notamment les États-Unis, perçoivent les médias culturels comme étant une marchandise plutôt que des institutions culturelles. Les Américains en particulier, mais cela ne se limite pas à eux, souhaiteraient que la culture et que les médias soient considérés comme des marchandises et relèvent ainsi de l'Organisation mondiale du commerce.

L'ancienne ministre du Patrimoine canadien a créé ce qu'elle a appelé un instrument de la diversité culturelle, ce dans le but de convaincre d'autres pays dans le monde d'adopter un instrument au service de la diversité culturelle et dont la raison d'être serait de mettre les instruments culturels à l'abri de l'Organisation mondiale du commerce. Je pense qu'au moins 40 pays y ont adhéré. Cela est en train d'être envisagé sous forme de convention et a été adopté par l'UNESCO comme étant l'une de ses platesformes. Cette question est l'autre dossier important sur lequel nous devrions insister aussi énergiquement que possible.

Je me ferais un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup. Il est clair que vous avez en la matière de vastes connaissances, et je suis donc certaine que les questions vont creuser encore plus loin.

Le sénateur Phalen: J'ai déjà posé cette question deux ou trois fois, mais je vais vous la poser ici maintenant à cause de la recommandation 11.2, voulant que le CRTC mette en place un mécanisme pour assurer l'indépendance rédactionnelle des activités de radiodiffusion et que l'autorité compétente présente un rapport annuel à cet égard au Parlement.

Ma question est la suivante: lors de témoignages entendus par le comité ici réuni, il a été dit qu'il faudrait qu'il y ait un ombudsman national des médias, un commissaire indépendant qui ne serait redevable qu'au Parlement. Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de cette suggestion et si vous croyez qu'un tel ombudsman serait la bonne personne pour assurer une telle indépendance rédactionnelle?

M. Lincoln: J'approuve totalement la prémisse de l'honorable sénateur. C'est pourquoi nous avons consacré tant de réflexion et de discussions à l'idée de la création au sein du gouvernement d'un poste de contrôleur ou d'ombudsman, qui ne serait responsable et redevable que devant le Parlement. Nous avons retenu le terme «contrôleur». Nous avons discuté de la question de savoir s'il faudrait que ce soit un contrôleur, un ombudsman ou un commissaire. En bout de ligne, nous avons retenu le titre de

spend their time answering complaints in the traditional way of an ombudsman. We chose the term "monitor" but it could be "ombudsman." We seek exactly the same objective. This officer would be responsible to Parliament, would monitor the objectives of the Broadcast Act and the media in general, and would report annually to Parliament. The monitor would issue reports in much the same way as the Auditor General or the Commissioner for the Environment and Sustainable Development or the Commissioner of Official Languages.

If we could achieve only this in our report, it would be one big step forward because we feel it will make a huge difference.

Senator Graham: Certainly, Mr. Lincoln has demonstrated both in print and in this report and in his presentation today his eminent qualifications to appear before this committee. There is a rumour, Mr. Lincoln, that you may not be re-offering in Lac-Saint-Louis. If it is true, I hope that you will be available for further consultation in areas in which you have demonstrated so much expertise, both in Canada and in the province of Quebec.

As a follow up, in a way, to what Senator Phalen was talking about, your first recommendation about ownership is that the CRTC be directed to strengthen its policies on the separation of newsroom activities and cross-media ownership situations to ensure that editorial independence is upheld.

Then, recommendation 11.4(a) states that the CRTC be directed to postpone all decisions concerning the awarding of new broadcast licences in cases where cross-media ownership is involved. There is then a reference to the policy that the government must adopt on cross-media ownership and its report by June 2004. Do you have any recommendations on what that policy should or might be or should it be as it is in the paper that you put before us today?

Mr. Lincoln: The premise of the recommendation regarding the CRTC being asked to carefully look at the issue of editorial independence was motivated by various cases that have been brought before us by witnesses. The tendency when various media systems fuse into one big block, such as Vidéotron Quebecor Media or CanWest Global or Bell Globemedia, is to have reporters that are common to all. Eventually, there is no editorial independence. We questioned Bell Globemedia in Toronto about its ownership of *The Globe and Mail* and whether their editorial staff has total independence. We asked whether the editorial writers of the *Journal de Montréal* have total independence vis-àvis Vidéotron, their boss. The tendency is for the boss to have the same reporters for both entities/functions. We were hoping that

«contrôleur» car nous pensions que le titre «ombudsman» enverrait peut-être le message que ce serait quelqu'un qui passerait son temps à répondre à des plaintes, selon le sens traditionnel donné au mot ombudsman. Nous avons ainsi retenu le terme «contrôleur», mais il pourrait très bien s'agir d'un «ombudsman». Nous visons exactement le même objectif. Cet agent serait redevable au Parlement, surveillerait le respect des objectifs de la Loi sur la radiodiffusion et les médias en général et ferait chaque année rapport au Parlement. Ce contrôleur produirait des rapports à la manière du vérificateur général, du commissaire à l'environnement et au développement durable et du commissaire aux langues officielles.

Si notre rapport ne débouchait que sur cela, ce serait déjà un énorme pas en avant car nous croyons que cela changerait énormément les choses.

Le sénateur Graham: M. Lincoln a clairement fourni la preuve, par écrit et dans ce rapport, ainsi que dans le cadre de sa comparution ici aujourd'hui, qu'il possède toutes les qualités requises pour comparaître devant le comité. La rumeur veut, monsieur Lincoln, que vous ne vous représentiez peut-être pas à Lac-Saint-Louis. Si c'est le cas, j'espère que vous serez disponible pour que l'on puisse vous consulter dans les domaines dans lesquels vous avez fait preuve de tant de talent, au Canada et au Ouébec.

Pour enchaîner, en un sens, sur ce dont parlait le sénateur Phalen, votre première recommandation au sujet de la propriété est qu'il soit ordonné au CRTC de renforcer sa politique sur la séparation des activités des salles de presse dans les situations où il y a propriété croisée de médias afin d'assurer l'indépendance rédactionnelle.

Puis vous recommandez à l'alinéa 11.4a) qu'il soit ordonné au CRTC de reporter toutes les décisions concernant l'attribution de nouvelles licences de radiodiffusion lorsqu'il y a propriété croisée. Il est ensuite fait état de la politique en matière de propriété croisée des médias que le gouvernement doit adopter et sur laquelle il doit être fait rapport avant juin 2004. Auriez-vous des recommandations sur ce que cette politique pourrait ou devrait être ou bien devrait-elle simplement correspondre à ce qui est préconisé dans le mémoire que vous nous avez livré aujourd'hui?

M. Lincoln: Cette recommandation demandant au CRTC de se pencher sérieusement sur la question de l'indépendance rédactionnelle est née de différents cas qui nous avaient été soumis par des témoins. La tendance lorsque différentes entreprises de médias fusionnent pour ne former qu'un seul gros bloc comme par exemple Vidéotron Quebecor Media, CanWest Global ou Bell Globemedia, est d'avoir des journalistes qui soient communs à tous les éléments. En bout de ligne, il n'y a plus d'indépendance rédactionnelle. Nous avons interrogé Bell Globemedia à Toronto au sujet de sa propriété du Globe and Mail et lui avons demandé si son équipe éditoriale jouit d'une indépendance totale. Nous avons demandé si les éditorialistes du Journal de Montréal exerçaient une indépendance totale vis-à-vis

the CRTC would look at this very closely before they issue renewals of licences.

The second issue is cross-media, for which we recommended a policy to the government. Canada is one of the few countries that have left this issue loose so that events have been transparent. If the government were to decide tomorrow morning to lift the foreign ownership limits on broadcast media, you would see huge American conglomerates arriving in some fashion. What would happen then? Would our conglomerates, small in comparison to the American's, become all the more powerful? Would five become two or three? Our report will show statistics in places like British Columbia where one corporation and system owns 100 per cent of the print media and 70 per cent of the broadcast media. How could this lead to editorial independence of opinion and expression and access to information?

We think that the government should issue a policy and look at Senator Davey's report and at the Kent Royal Commission report on the previous reasons why the government decided to issue an Order in Council to give directives to the CRTC that it was to be far more prudent when issuing licences in cases of cross-media ownership. We have to have benchmarks, which we do not now have, to allow for more flexibility in editorial opinion.

There has been a case, as honourable senators are aware, wherein one chain now has one common editorial policy once per month. What would happen should they decide to have it once per week or once per day?

We definitely have to have benchmarks. It seems to me that the government has been passing the buck, in a way, by not having a policy. We had a policy in 1982 and we withdrew it in 1985. It is convenient to leave it loose so that you do not have to act one way or the other; you just pass the buck and the CRTC can do it by itself. There must be some kind of edict or law or regulation. I can see from what I have read of the European convention on this that they almost have an obligation to do it there.

Senator Graham: In another section, one of your recommendations is to the effect that the CRTC study the feasibility of imposing a requirement that Canadian broadcasters show a certain percentage of Canadian-made advertisements. Was that as a result of recommendations made to you by Canadian advertisers? Is there something that your committee included on its own?

Mr. Lincoln: It was certainly as a result of what we heard. In other words, the more advertising is concentrated, the more there would be examples of large corporations that are offshoots of large U.S. corporations. Examples are purely generic at this stage. To give you an example, take one corporation. The tendency

de Vidéotron, leur patron. La tendance veut que le patron ait les mêmes reporteurs pour les deux entités ou fonctions. Nous espérions que le CRTC examine cela de très près avant de renouveler les licences.

La deuxième question est celle de la propriété croisée au sujet de laquelle nous avons recommandé une politique au gouvernement. Le Canada est l'un des rares pays au monde à avoir laissé cette question tout à fait floue, de telle sorte que les événements ont été transparents. Si le gouvernement décidait demain matin de lever les limites à la propriété étrangère pour les médias électroniques, vous verriez débarquer d'énormes conglomérats américains. Que se passerait-il alors? Nos conglomérats, petits comparativement à ceux des Américains, seraient-ils alors d'autant plus puissants? Est-ce que cinq deviendraient deux ou trois? Notre rapport donne des statistiques pour des endroits comme la Colombie-Britannique où une société et un système possède 100 p. 100 des médias écrits et 70 p. 100 des médias électroniques. Comment cela peut-il amener l'indépendance rédactionnelle, la liberté d'opinion et d'expression et l'accès à l'information?

Nous croyons que le gouvernement devrait émettre une politique et examiner le rapport du sénateur Davey et le rapport de la Commission royale Kent sur les raisons historiques pour lesquelles le gouvernement avait décidé d'émettre un décret en conseil ordonnant au CRTC d'être beaucoup plus prudent dans sa délivrance de licences dans les cas de propriété croisée dans les médias. Il nous faut avoir des repères, ce qui fait défaut à l'heure actuelle, de façon à ce qu'il y ait plus de marge de manœuvre rédactionnelle.

Comme le savent les honorables sénateurs, il y a à l'heure actuelle une chaîne qui impose une fois par mois le même éditorial à tous ses partenaires. Que se passerait-il si elle décidait de faire cela chaque semaine ou chaque jour?

Il nous faut définitivement avoir des jalons. Il me semble que le gouvernement abdique en quelque sorte ses responsabilités en un sens en n'ayant pas de politique. Nous avions une politique en 1982 et nous l'avons supprimée en 1985. Il est pratique de simplement laisser faire afin de ne pas avoir à agir dans un sens ou dans l'autre; vous passez simplement le ballon et le CRTC peut faire son affaire tout seul. Il importe qu'il y ait un décret, une loi ou un règlement. Je sais, d'après ce que j'ai lu dans la Convention européenne en la matière, que ces pays ont presque une obligation de faire cela chez eux.

Le sénateur Graham: Dans un autre chapitre, l'une de vos recommandations est que le CTRC étudie la faisabilité d'exiger que les radiodiffuseurs canadiens diffusent un certain pourcentage d'annonces canadiennes. Cela a-t-il résulté d'une recommandation qui vous aurait été faite par des annonceurs canadiens? Ou bien est-ce là quelque chose que votre comité a tout simplement décidé d'inclure?

M. Lincoln: C'était certainement le résultat de ce que nous avions entendu. En effet, plus la publicité est concentrée, plus l'on constate la présence de grosses compagnies qui sont en fait des satellites d'énormes sociétés américaines. À ce stade-ci, les exemples seraient purement génériques. Prenons le cas d'une

would be for all of the generic advertising to be done out of Detroit or out of Cornell, U.S.A. or wherever the company is based. The entire Canadian advertising industry would be bypassed. We have a tremendous amount of skill in the advertising business and those people — the graphic artists, the printing people, et cetera — would suffer because eventually they would be bypassed. That was one of the reasons for this.

Senator Spivak: Mr. Lincoln, it is sad that you have decided to retire, not the least of the reasons being because of the corporate memory that will not be with us in the parliamentary forum. I hope that you will change your mind.

Senator Graham: Some people are forced to retire and others do so voluntarily.

Senator Spivak: There is corporate memory there, too. My question has to do with the CBC. I am frustrated that so many Canadians think that everyone wants to watch American TV so why are we persisting in having our own little domain here?

Here is the thing. In terms of the CBC, there are two questions. First, what do you think about the CBC having reinvented itself with wonderful dramas? Is it fulfilling the mandate in the Canadian Broadcasting Act now? I see a note of scepticism on my colleague's face, but they do have some wonderful things, including sitcoms and so forth, including one that originates in Saskatoon that I thought was wonderful. Is that in fulfilment of the fact, in the Broadcasting Act, that Canadians should see themselves and be able to tell their own stories, or is it a sort of departure in terms of competition?

Second, in terms of numbers, it is often said that no one watches the CBC. I do not think that is true. How does the CBC compare to the specialty channels? They do not have big numbers either, but they have a particular audience. It is that whole question of numbers and mandate that I want you to address, please.

Mr. Lincoln: In regard to mandate, we must decide whether we need or do not need a public national broadcaster from coast to coast. The best way I could answer that is to ask, what would we do if the CBC and Radio Canada were not there, if they were absent from the scene? Who would give us those documentaries or dramas that may not pay their way by themselves or may not be profit-making but, at the same time, are essential for the fabric of our country, to keep our identity, to keep people linked to one another.

For me, the answer is obvious. The more I have heard from people across the land, the more I know that the CBC is intrinsic to our system and our values. We were in Saskatchewan in a small francophone area that is totally divorced from the main systems. Their link to the French language is Radio-Canada, radio and

société. La tendance serait que toutes les publicités génériques soient tournées à Detroit ou à Cornell, aux États-Unis, là où l'entreprise a son siège. Toute l'industrie canadienne de la publicité serait ainsi contournée. Nous avons dans le monde de la publicité énormément de gens de talent et tous — graphistes, imprimeurs, et cetera. — souffriraient, car ils finiraient par être contournés. C'était là l'une des raisons à cela.

Le sénateur Spivak: Monsieur Lincoln, il est triste que vous ayez décidé de prendre votre retraite, entre autres raisons, et ce n'est pas la moindre, parce que nous perdrons ici dans cette tribune parlementaire votre mémoire institutionnelle. J'espère que vous changerez d'avis.

Le sénateur Graham: Certaines personnes se voient forcées de prendre leur retraite et d'autres le font volontairement.

Le sénateur Spivak: Cette mémoire institutionnelle est importante. Ma question a à voir avec la société CBC. Cela me frustre que les Canadiens soient si nombreux à penser que tout le monde veut regarder la télévision américaine et demande pourquoi donc nous persistons avec notre désir d'avoir notre propre petite affaire ici?

Voici ce qu'il en est. Pour ce qui est de CBC, il y a deux questions. Premièrement, que pensez-vous du fait que CBC se soit réinventée avec de merveilleuses émissions dramatiques? La société est-elle en ce moment en train de s'acquitter du mandat qui lui revient en vertu de la Loi canadienne sur la radiodiffusion? Je constate une moue de scepticisme chez mon collègue, mais la CBC diffuse de merveilleux produits, dont des comédies de situation et ainsi de suite, y compris une série tournée à Saskatoon et que j'ai trouvée merveilleuse. Cela correspond-il à la Loi sur la radiodiffusion que les Canadiens se voient eux-mêmes représentés et puissent raconter leurs propres histoires, ou bien est-on en train de s'écarter de la loi pour des raisons de concurrence?

Deuxièmement, pour parler chiffres, l'on entend souvent dire que personne ne regarde CBC. Je ne pense pas que ce soit vrai. Comment la CBC se compare-t-elle aux chaînes spécialisées? Celles-ci n'affichent pas de gros chiffres non plus, mais elles ont chacune leur auditoire. J'aimerais que vous nous parliez de toute cette question des chiffres et du mandat.

M. Lincoln: Pour ce qui est du mandat, il nous faut décider si nous avons ou non besoin d'un radiodiffuseur national public d'un océan à l'autre. Pour moi, la meilleure façon de répondre à cette question est de demander ce que nous ferions s'il n'y avait pas CBC et Radio-Canada. Si ceux-ci n'étaient pas présents sur la scène, qui nous offrirait ces documentaires ou émissions dramatiques qui ne sont peut-être pas suffisamment payants, qui ne réaliseraient pas forcément un profit mais qui sont en même temps essentiels au tissu de notre pays, au maintien de notre identité et des liens entre les gens.

Pour moi, la réponse est claire. Plus j'ai discuté avec des gens un peu partout au pays, plus j'ai été convaincu que la CBC fait partie intégrante de notre système et de nos valeurs. Nous nous sommes retrouvés en Saskatchewan dans un petit secteur francophone qui est tout à fait coupé de tout. Le seul lien entre TV. Otherwise they would have no link to their language on a day-to-day basis through the media.

This story is the same, we heard, in Newfoundland and P.E.I., the minute the CBC started to withdraw from there. It was just a tremendous upheaval for them because profit-making radio or TV does not go into these areas because they cannot make profit there. There is an idea of public service that the CBC represents. It is demonstrated especially in radio quality that is almost unmatched.

The mandates given in the Broadcast Act are huge. If we uphold them, we must find the money to match the mandates. We have not done that. The CBC, some people say, costs too much at \$1 billion. However, you can compare the CBC budget to the BBC annual endowment of multi-billions of dollars per year. The CBC needs stable funding based on a plan of at least five years. At the same time, it must be accountable. It must bring a plan, a strategy, before Parliament and it must report back to Parliament once per year on a much more accountable basis than is the case today.

The CBC recognizes that there must be a trade-off. It must work both ways. At the same time, with proper funding, it must go back to the regions and the local communities.

Regarding viewing numbers, they have been falling pretty consistently for CBC TV. In the French sector, of course, the numbers are much larger. In the English sector, they are falling into very small digits. At the same time, we have to look at why they are falling. There has been a tremendous evolution in broadcasting with the specialty channels, as you mentioned. Today, there are specialty channels on almost everything — history, the arts, different types of sports and so forth. Somehow, the CRTC decided the CBC does not deserve specialty channels. Some of the problems started there. CBC has to compete not only with large media organizations, for example, CTV, but also with all the specialty channels without having any of their own.

To give an example, CBC wanted an arts channel in Radio-Canada in French. They were refused that channel, but they were told if they joined in with other groups, it might be approved. They joined with seven other groups. I have talked to the people involved and it is almost a monster operation to coordinate seven groups agreeing on what show to put on.

So CBC is not in the specialty channels; it has been shut off from there. It must do almost every possible thing within the big operation. The numbers have fallen. At the same time, I do not know that any public broadcaster will ever be able to compete for numbers with private broadcasters. It is almost impossible. We cette communauté et la langue française est assuré par Radio-Canada, radio et télévision. Sans Radio-Canada, les résidents n'auraient aucun lien quotidien avec leur langue dans les médias.

L'histoire a été la même, nous a-t-on dit, à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard dès que la CBC a commencé à se retirer. C'était tout un bouleversement pour les gens parce que la radio et la télévision commerciales ne vont pas dans ces endroits car ils ne peuvent pas y faire de profit. La CBC représente une idée de ce qu'est le service public. Cela est manifeste tout particulièrement à la radio, où la qualité est pour ainsi dire inégalée.

Les mandats qui sont conférés en vertu de la Loi sur la radiodiffusion sont énormes. Si nous les maintenons, il nous faut prévoir les fonds correspondants. Nous n'avons pas fait cela. Certains disent que la CBC coûte trop cher, à raison d'un milliard de dollars. Mais comparez le budget de la CBC à la dotation annuelle de la BBC, qui s'élève à plusieurs milliards de dollars. La CBC doit pouvoir compter sur un financement stable garanti pendant au moins cinq ans. En même temps, la société doit rendre des comptes. Elle doit soumettre un plan, une stratégie, au Parlement, et elle devrait rendre compte beaucoup mieux qu'à l'heure actuelle au Parlement, et ce une fois par an.

La CBC reconnaît qu'il doit y avoir un compromis. Il faut que cela joue dans les deux sens. En même temps, dotée d'un financement adéquat, il lui faudrait retourner dans les régions et dans les petites localités.

Pour ce qui est de l'effectif-téléspectateurs, celui-ci recule régulièrement pour le réseau de télévision anglaise de la SRC. Du côté francophone, bien sûr, les chiffres sont beaucoup plus importants. Dans le secteur anglophone, les nombres sont très faibles. En même temps, il nous faut tenter de déterminer pourquoi les chiffres baissent ainsi. Il y a eu une évolution énorme dans le monde de la radiodiffusion avec les chaînes spécialisées dont vous avez parlé. Aujourd'hui il y a des chaînes thématiques pour presque tout: l'histoire, les arts, les différents sports, et ainsi de suite. Pour quelque raison, le CRTC a décidé que la CBC ne mérite pas d'avoir des chaînes spécialisées. Certains des problèmes ont commencé là. La CBC doit concurrencer non seulement de grosses boîtes médiatiques comme CTV mais également toutes les chaînes spécialisées, sans pouvoir avoir les siennes.

Pour vous donner un exemple, la société voulait avoir une chaîne sur les arts sur le réseau français de Radio-Canada. Cette chaîne lui a été refusée, mais on lui a dit que si la société se joignait à d'autres groupes, sa demande pourrait peut-être être approuvée. Elle s'est jointe à sept autres groupes. J'ai discuté avec des gens qui y travaillent et c'est une opération monstre dès qu'il s'agit de faire s'entendre sept groupes différents sur l'émission à diffuser.

La SRC-CBC n'est donc pas active du côté des chaînes spécialisées; elle en a été écartée. Elle doit tout faire à l'intérieur de sa boîte. Les chiffres ont reculé. En même temps, j'ignore s'il est un seul radiodiffuseur public qui soit jamais en mesure de concurrencer les radiodiffuseurs privés sur le plan auditoire. Cela

have to agree that this is not the objective of it. Whether we are prepared to back it up with funds is a political and national question.

Senator Spivak: Is not *Newsworld* the news show most watched by Canadians?

Mr. Lincoln: I do not think so. *Newsworld* has good ratings but I think the most-watched news system, if my memory serves me right, is CTV.

The Chairman: We do have those numbers, Senator Spivak. We can get them to you.

Senator Spivak: Thank you very much.

Senator Eyton: Thank you for appearing here today. Your committee continues. Have you done any follow-up work since you tabled your very large report? Is there anything that has occurred since then, in terms of discussion or implementation, anything that you can refer to?

Mr. Lincoln: How we wish, senator. It has been the vagaries of political life. When we issued our report, the government was almost in transition from one to another and we fell into this terrible vacuum. We received hardly any publicity out of the report, very little media coverage. By the time it got to the Minister of Canadian Heritage for a response, everyone had already decided that the administration was changing so they were extremely cautious. The response of the government was almost a non-response. We have, since then, been trying to push to lift the report from obscurity, so to speak.

Several universities have now adopted the report as a course subject. Several broadcast organizations of various types are using it extensively and publicizing it. In the grassroots, it is moving along quite well, but nothing will happen unless we get a lift-off by the government itself, through the Minister of Canadian Heritage, especially. We have been trying to reach out to as many groups as possible. We asked the minister to appear before us so we can say, "The response was a non-response. What is your response? What will you do?" Our recommendations touch upon the CRTC, the CBC, the government and its regulations, so the response must go through the government. We are pushing very hard and this really helps.

Senator Eyton: I have run through your recommendations and there are many.

Mr. Lincoln: Yes, there are 91 recommendations.

Senator Eyton: I have a bent of mind that suggests that 91 recommendations means no recommendations; that there is so much there that it is very hard to be successful with the three or four key ones.

est presque impossible. Il nous faut convenir que là n'est pas l'objectif poursuivi. La question de savoir si nous sommes prêts à appuyer cela avec les fonds nécessaires est une question d'ordre politique et national.

Le sénateur Spivak: L'émission *Newsworld* n'est-elle pas le journal télévisé le plus regardé par les Canadiens?

M. Lincoln: Je ne le pense pas. *Newsworld* a une bonne cote d'écoute, mais je pense, si ma mémoire est bonne, que l'émission d'actualités la plus regardée est celle de CTV.

La présidente: Nous avons ces chiffres, sénateur Spivak. Nous pourrons vous les communiquer.

Le sénateur Spivak: Merci beaucoup.

Le sénateur Eyton: Merci d'être venu comparaître ici aujourd'hui. Votre comité continue de travailler. Avez-vous fait du travail de suivi depuis le dépôt de votre très gros rapport? S'est-il passé autre chose depuis, côté discussions ou mise en œuvre ou autre, et dont vous pourriez nous parler?

M. Lincoln: Nous ne rêvons que de cela, sénateur. Nous n'avons vécu que les caprices de la vie politique. Lorsque nous avons déposé notre rapport, le gouvernement était presque en transition et cela est tombé dans ce terrible trou noir. Le rapport n'a donné lieu qu'à très peu de publicité, très peu de couverture médiatique. Lorsqu'il a finalement atterri pour réponse chez la ministre du Patrimoine canadien, tout le monde avait déjà décidé que l'administration était en train de changer et a donc été extrêmement prudent. La réponse du gouvernement a pour ainsi dire été une non-réponse. Nous nous démenons depuis pour arracher le rapport à l'oubli, si vous voulez.

Plusieurs universités ont depuis adopté le rapport comme sujet de cours. Plusieurs organisations de radiodiffusion de types différents s'en servent énormément et en font la publicité. À la base, au niveau des gens, cela progresse plutôt bien, mais rien n'arrivera tant que le gouvernement lui-même, par le biais, surtout, du ministre du Patrimoine canadien, ne nous aura pas donné un coup d'envoi. Nous nous efforçons de joindre autant de groupes que possible. Nous avons demandé au ministre de comparaître devant nous afin de pouvoir dire: «La réponse a été une non-réponse. Quelle est votre réponse? Qu'allez-vous faire?» Nos recommandations ont porté sur le CRTC, la SRC, le gouvernement et sa réglementation, et la réponse doit donc passer par le gouvernement. Nous poussons très fort et le travail que vous faites ici nous aide beaucoup.

Le sénateur Eyton: J'ai parcouru vos recommandations et elles sont nombreuses.

M. Lincoln: Oui, il y en a 91.

Le sénateur Eyton: J'ai l'esprit ainsi tourné que 91 recommandations, cela veut dire aucune recommandation; il y en a tellement qu'il est très difficile de faire aboutir les trois ou quatre plus importantes.

I believe very strongly in priorities. This is for our guidance as much as anything in the work we are doing. Of the 91, are there two or three that you think are particularly critically important that you would recommend to us?

Mr. Lincoln: The point is well taken, senator, because we wrestled with this idea. We have done three studies during my chairmanship of the committee. We did one on federal cultural institutions, with 43 recommendations, and most of them are now in the system and going forward.

We did one on the book industry, which was in crisis, and there were 23 or 25 recommendations. I think all of them except one have been put into place.

We were wondering about the 91, but it is such a vast subject, there was no way of avoiding any of those that we touched. At the same time, if you were to ask what the two or three main ones are, I would say that they would be these few. I would say the whole question of the national broadcast of CBC must be touched on and made accountable with a plan of action from the CBC.

The whole business of local and regional broadcasting is a huge issue.

I would say that cross-media ownership and foreign ownership are two really crucial issues, as well as the installation of a broadcast monitor. If you have to pick and choose, these are the few I would choose.

Senator Eyton: In your studies, and I say this somewhat facetiously, while we are all concerned about American media and its impact here in Canada, did you also consider the countervailing force where we have Canadians taking prominent roles in American media, whether it be Mike Myers, Céline Dion, Shania Twain — I could go on and on. I thought we should get some credit there for Canadians who have in fact gone over there and are representing a Canadian force within the American media.

Mr. Lincoln: There are two separate issues. The Céline Dions, the Shania Twains and the Norman Jewisons go to the United States as individuals because the centre of the entertainment industry happens to be the United States. If you do not deal with Sony to cut a record, then you have a very small market.

The question of ownership is a different one. The Americans themselves through the Federal Communications Commission, FCC, have very strict ownership regulations in regard to their media. Recently, the FCC tried to broaden the requirements and Congress was very reticent. In fact, I believe they rejected the plan of the FCC.

Il est pour moi très important d'établir des priorités. Je vous pose cette question autant pour avoir des lignes directrices pour nous guider dans notre travail que pour autre chose. Y a-t-il parmi les 91 recommandations deux ou trois que vous jugez particulièrement importantes et que vous nous recommanderiez?

M. Lincoln: Votre question est très opportune, sénateur, car nous nous sommes débattus avec cela. Nous avons réalisé trois études pendant la durée de ma présidence du comité. Nous avons fait une étude sur les institutions culturelles fédérales, comportant 43 recommandations, et la plupart d'entre elles sont aujourd'hui dans le système et avancent.

Nous avons fait une autre étude sur l'industrie du livre, qui était en crise, et celle-ci comportait 23 ou 25 recommandations. Je pense que toutes sauf une ont été mises en œuvre.

Nous nous sommes interrogés quant aux 91 recommandations ici, mais le sujet est si vaste que l'on ne saurait en enlever aucune. En même temps, si vous me demandez quelles sont les deux ou trois plus importantes, voici ce que je vous dirais. Je vous dirais qu'il faut traiter de toute la question du rayonnement national de la CBC et que la société doit rendre compte et déposer un plan d'action.

Toute la question des émissions locales et régionales est un dossier énorme.

Je dirais que la propriété croisée des médias et que la propriété étrangère sont deux très gros dossiers, tout comme la création d'un poste de contrôleur de la radiodiffusion. S'il vous fallait vous limiter à quelques recommandations seulement, voilà celles que je retiendrais.

Le sénateur Eyton: Dans le cadre de vos études, et je dis cela quelque peu facétieusement, bien que nous soyons tous préoccupés par les médias américains et par leur incidence ici au Canada, avez-vous également tenu compte de notre force compensatrice avec tous ces Canadiens qui occupent des places importantes dans les médias américains, qu'il s'agisse de Mike Myers, de Céline Dion, de Shania Twain... et je pourrais vous fournir toute une longue liste. Il me semble que nous devrions reconnaître ces Canadiens qui sont allés là-bas et qui constituent toute une force canadienne au sein des médias américains.

M. Lincoln: Il y a ici deux questions distinctes. Les Céline Dion, Shania Twain, Norman Jewison et autres vont aux États-Unis en tant qu'individus parce qu'il se trouve que le centre du monde du spectacle est aux États-Unis. Si vous ne traitez pas avec Sony pour faire votre disque, alors vous vous retrouvez avec un très petit marché.

La question de la propriété est tout à fait autre. Les Américains eux-mêmes ont, par l'intermédiaire de la Federal Communications Commission ou FCC, de très strictes règles en matière de propriété applicables à leurs médias. Tout récemment, la FCC a tenté d'élargir les exigences et le Congrès a été très réticent. Je pense qu'il a en fait rejeté le plan de la FCC.

The Americans themselves have become much more restrictive in their own media control. I feel that we are in a very different position. Our individuals go there to earn a living and they have to show almost super-excellence, and they do, because the centre of entertainment happens to be there, for their purposes.

In regard to our corporations, if tomorrow we open the corporations to Americans, it is very different from an American wanting to come here as an individual and thrive. There would not be enough market for them, and they do not do it. If they wanted to do it, all the more power to them.

I have often thought to myself, AOL or Disney or one of the giants could come in and swallow up CanWest or Vidéotron. They could do it, as it would just be peanuts for them. Suddenly you would have a huge giant that would take all our best brains. We have perhaps the leading brains in cartoon technology and animation, for example, and all these people would just be gone tomorrow morning. It would be a tremendous brain drain, quite aside from the fact that the control and independence of our expressions of opinion would be lost to us.

I think we have to live with the reality that we are sitting next door to a giant with huge powers of corporate behaviour that we cannot match. We have to be far more protective perhaps than other countries might be, as we are in a special situation, in my view.

Senator Johnson: Thank you, Mr. Lincoln, for your exhaustive work over the years in this very important area, in which I am very interested and have been for many years.

Senator Eyton asked one of my questions, which was prioritization. I am concerned as both a viewer and as someone involved in producing a film festival and looking for Canadian films and works all the time for my programming. Your first recommendation talks about strong emphasis on measures and incentives to ensure that Canadian audiences view Canadian programming. Then in the recommendation itself, 5(1), you say that the appropriate department develop this.

Can you explain that further for me? How do we get Canadians to watch? From all the witnesses you heard and from your vast experience, with the percentage of people watching Canadian programming now not as high as I would like it to be, how do we do this? It says we should do it, but how do we do it and which department were you referring to? Is it Heritage?

Mr. Lincoln: I think you have to look at more than those specific recommendations and look at others as well that fit into the mix. Perhaps the basic issue there is what we call Canadian content. There are many rules today for Canadian content. Before 1999, there was a tremendous accent on Canadian drama and Canadian films, so that Canadian talent was encouraged to come

Les Américains sont eux-mêmes devenus beaucoup plus restrictifs quant au contrôle de leurs propres médias. J'ai le sentiment que nous sommes dans une situation très différente. Les Canadiens vont là-bas pour gagner leur vie et il leur faut presque être super doués, mais ils le font pour leurs propres raisons parce que le centre du monde du divertissement se trouve là-bas.

Pour ce qui est de nos entreprises, si nous ouvrions dès demain la porte aux Américains, ce serait très différent de la situation où un Américain serait désireux de venir ici en tant que personne pour s'épanouir dans notre pays. Il n'y aurait pas assez de marché pour eux, et c'est pourquoi ils ne viennent pas. S'ils voulaient le faire, alors ce serait tant mieux pour eux.

Je me suis souvent dit, tout seul dans mon petit coin, qu'AOL ou Disney ou un autre des géants pourrait venir ici et avaler CanWest ou Vidéotron. Ils pourraient le faire et ce ne serait rien pour eux. Tout d'un coup, vous auriez un énorme géant qui prendrait tous nos meilleurs cerveaux. Nous avons peut-être les meilleurs cerveaux côté dessin animé et animation, par exemple, et toutes ces personnes partiraient du jour au lendemain. Ce serait une énorme fuite de cerveaux, en plus du fait que l'on aurait perdu le contrôle et l'indépendance de nos modes d'expression de nos opinions.

Je pense qu'il nous faut vivre avec la réalité que nous sommes ici à côté d'un géant doté de pouvoirs énormes en matière de comportement commercial, pouvoir que nous ne pouvons égaler. Il nous faut être beaucoup plus protecteurs, peut-être, que d'autres pays, étant donné la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons d'après moi.

Le sénateur Johnson: Merci, monsieur Lincoln, pour le travail exhaustif que vous avez fait au fil des ans dans ce domaine fort important, qui m'intéresse, et ce depuis de nombreuses années.

Le sénateur Eyton a posé une des questions que j'avais sur ma liste, au sujet des priorités. Je suis préoccupée en tant que téléspectatrice et en tant qu'organisatrice de festival de films, qui suis sans cesse à la recherche de films canadiens et qui travaille tout le temps sur ma programmation. Votre première recommandation parle de l'importance de mesures et d'incitatifs pour veiller à ce que le public canadien puisse voir des émissions canadiennes. Puis, dans la recommandation 5(1), vous dites que le ministère concerné devrait élaborer la politique.

Pourriez-vous m'expliquer un peu cela? Comment faire pour obtenir des Canadiens qu'ils regardent ces émissions? D'après tous les témoins que vous avec entendus et sur la base de votre propre expérience, le pourcentage de Canadiens qui regardent des émissions canadiennes n'étant à l'heure actuelle pas aussi élevé que je le voudrais, comment doit-on s'y prendre? La recommandation dit que nous devrions amener cela, mais comment doit-on procéder et à quel ministère songiez-vous? Celui du Patrimoine?

M. Lincoln: Je pense qu'il vous faut examiner plus que ces recommandations précises et vous pencher sur d'autres également qui s'intégreraient bien dans le mélange. Peut-être que la question fondamentale ici est celle de savoir ce que l'on qualifie de contenu canadien. Il y en place à l'heure actuelle de nombreuses règles en matière de contenu canadien. Avant 1999, l'on a beaucoup mis

forward — producers, creators and investors — to put money into Canadian shows, which were watched because they were there.

In 1999, at the request of many corporations that felt that this was too restrictive, the CRTC broadened the definition of Canadian content to allow for documentaries and various subsidiary programs, so that the definition was loosened to such a degree that what became Canadian content was a very broad mix of shows. As a result, we lost the capacity and the talent to make the kind of shows that would be watched in large numbers by Canadians. It is almost a vicious circle. Once you start with this, you lose your creators, investors and producers because there is no market for them any more.

Perhaps one of the most strident voices we heard during our hearings was the voices of the people who said to us, "You have to go back to pre-1999 so that we have the shows that will attract people, so that we can get Canadian audiences back there."

The CRTC itself has realized this. Mr. Charles Dalfen, the present chair, is very conscious of it. He has asked for a review of the 1999 decision that is at the core of it all. We hope that with this in place, it might trigger the kind of Canadian shows that people will want to watch and the creators will come here because there will be hope for them.

Senator Johnson: In this other work I do with film and television, we have noticed when trying to get programming and films that we get a tremendous amount from Quebec. Is there something that they are doing in Quebec that we are not doing, especially on the film side?

Mr. Lincoln: Perhaps this really proves what I was saying before. Because of the nature of Quebec and its cultural market, being French, it does not get the competition from the United States. As a result, it must grow its own artists and creators. It has grown a market that is extremely powerful, where it has been a seed farm of huge home-grown talent, because there is no option. If you do not produce it in Quebec, you get it maybe from France and it is very expensive and difficult to bring into the province. The American shows translated do not mean very much in Quebec. As a result, they have grown their own shows. This is more difficult to do in the rest of Canada because of the competition from United States shows. The challenge is much greater, but if you do not start by trying to protect our film industry and our creators by having Canadian content rules that will be much stricter, so that you force this talent and give incentives for the talent to stay, then you will never reach anywhere near in relative terms what Quebec does.

Senator Johnson: I just wanted to be record that they are doing excellent work and we are using it in our film festival.

l'accent sur les émissions dramatiques canadiennes et les films canadiens de telle sorte que l'on a favorisé l'éclosion de talents canadiens — producteurs, créateurs et investisseurs — désireux d'investir dans des émissions canadiennes que les gens regardaient parce qu'elles étaient là.

En 1999, à la demande de nombreuses entreprises qui jugeaient cela trop restrictif, le CRTC a élargi la définition de contenu canadien pour englober les documentaires et diverses émissions secondaires, de telle sorte que la définition a été desserrée à un point tel que le contenu canadien s'est appliqué à tout un cocktail d'émissions. En conséquence, nous avons perdu la capacité et le talent nécessaires à la réalisation d'émissions qui auraient été suivies par un grand nombre de Canadiens. C'est presque un cercle vicieux. Une fois que vous vous engagez dans cette voie, vous perdez vos créateurs, investisseurs et producteurs parce qu'il n'y a alors plus de marché pour leurs produits.

Peut-être que l'une des voix les plus stridentes que nous ayons entendues dans le cadre de nos audiences était celle des gens qui nous disaient: «Il vous faut revenir à la situation d'avant 1999 afin que nous ayons des émissions qui attireront les gens, afin que nous puissions récupérer nos auditoires canadiens».

Le CRTC lui-même s'en est rendu compte. M. Charles Dalfen, son actuel président, en est très conscient. Il a demandé le réexamen de la décision de 1999 qui est à l'origine de tout cela. Nous espérons qu'une fois ceci en place cela amène le genre d'émissions canadiennes que les gens voudront regarder et attire ici les créateurs car il y aura alors de l'espoir pour eux.

Le sénateur Johnson: Dans cet autre travail que je fais du côté du cinéma et de la télévision, nous avons remarqué que lorsque nous partons à la recherche d'émissions et de films, nous en recevons énormément du Québec. Les gens au Québec font-ils quelque chose que nous nous ne faisons pas, surtout au niveau du cinéma?

M. Lincoln: Peut-être que cela est en réalité la preuve de ce que je disais tout à l'heure. Étant donné la nature du Québec et de son marché culturel, en langue française, il n'y vient pas autant de concurrence des États-Unis. C'est ainsi que le Québec doit produire ses propres artistes et créateurs. Il a créé un marché qui est extrêmement puissant car c'est en fait une pépinière pour la production de talents indigènes, étant donné qu'il n'y a pas d'autres possibilités. Si vous ne produisez pas votre émission au Ouébec, vous allez peut-être l'importer de France, ce qui est très coûteux et difficile. Les émissions américaines doublées ne signifient pas grand-chose au Québec. Voilà pourquoi les Québécois produisent leurs propres émissions. Cela est plus difficile à faire dans le reste du Canada à cause de la concurrence livrée par les émissions américaines. Le défi est beaucoup plus grand, mais si vous ne commencez pas par essayer de protéger notre industrie cinématographique et nos créateurs en ayant des règles plus strictes en matière de contenu canadien, de façon à forcer ce talent et à lui donner des incitatifs pour qu'il reste, alors vous n'allez jamais même approcher de ce que fait le Québec.

Le sénateur Johnson: Je voulais simplement dire, afin que cela figure au procès-verbal, qu'ils font de l'excellent travail et que nous nous en servons dans le cadre de notre festival de films.

Senator Day: Mr. Lincoln, one of the areas that is of concern to us is the CRTC's decision to not jump into and regulate the Internet. I read with interest your chapter 12 and the various recommendations titled, The Digital Transition. We just see day after day more and more convergence with telephony and broadcasting over the Internet. You do skirt around this issue in the talk about CRTC regulations and you suggest that the federal government departments and agencies develop a comprehensive plan for digital transition, but did you actually deal with this issue of CRTC? Do you have a recommendation somewhere where the CRTC should get in and start regulating with respect to the Internet?

Mr. Lincoln: Very much so. First, when the CRTC decided not to regulate the Internet, if my memory serves me right, it was an interim decision and it said that it had to review it. Perhaps Mr. Jackson, who is the sort of authority on our committee, could answer that. I am glad to see him sitting here because he is a formidable force and will tell us whether this has started now in the review of the Internet decision regulations of the CRTC. Can you tell us, Mr. Jackson?

Mr. Joseph Jackson, Research Officer, Library of Parliament: To my knowledge, it has to come up in 2004. There was a five-year window whereby the CRTC had issued the decree about Internet regulation. They need to come back to this particular issue in 2004 and review it, but I do not believe it has started yet.

Senator Day: That is my understanding as well, namely, that nothing is happening. In the meantime, there are all kinds of changes in technology and the courts are slowly using old regulations and old laws to define this, and try to put some order into it, rather than Parliament doing what Parliament should be doing through one of its agencies.

Mr. Lincoln: I cannot recall these recommendations just offhand. I would have to look at it myself, but my memory was that we said that the committee believes that any recommendations made now with respect to new media broadcasting would be premature in light of the plan for a specific review in one year's time. This was done last year. We certainly believe very strongly — and, it is all in the text that you have — that this issue cannot be avoided. The CRTC, which is looking at it and is forced to review it, must address the fact as to whether or not we need regulations and, if we decide that some segments must be regulated, how? There are many models.

The Europeans have been looking closely at this. I have heard from, for example, people in both the French and the German government that, in their case, they have decided to regulate certain sectors of the Internet. You take one example, anti-Semitic or hate literature or hate material, or pornography. Some countries are now regulating these issues by putting the onus on the channel rather than on the person who is reading it or doing it or using it. We are saying that the CRTC, having decided not to

Le sénateur Day: Monsieur Lincoln, une chose qui nous préoccupe est la décision du CRTC de ne pas réglementer l'Internet. J'ai lu avec intérêt votre chapitre 12 et les différentes recommandations sous le titre La transition au mode numérique. Jour après jour nous voyons plus en plus de convergence avec la téléphonie et la radiodiffusion sur l'Internet. Vous évoquez cette question lorsque vous parlez des règles du CRTC et suggérez que les ministères et organismes fédéraux élaborent un plan exhaustif pour la transition au mode numérique, mais avez-vous vraiment traité de cette question dans le contexte du CRTC? Avez-vous une recommandation quelque part demandant que le CRTC intervienne et commence à réglementer cela à l'Internet?

M. Lincoln: Tout à fait. Premièrement, lorsque le CTRC a décidé de ne pas réglementer l'Internet, si ma mémoire est bonne, c'était une décision provisoire, le CRTC disant qu'il lui faudrait examiner cela. Peut-être que M. Jackson, qui est en quelque sorte l'autorité en la matière au comité, pourrait répondre à votre question. Je suis heureux de le voir assis ici car il est une force formidable et il pourra nous dire si cela a déjà commencé dans le cadre de l'examen de la réglementation de l'Internet par le CRTC. Pourriez-vous nous éclairer, monsieur Jackson?

M. Joseph Jackson, recherchiste, Bibliothèque du Parlement: À ma connaissance, cela devra se faire en 2004. Il y avait une fenêtre de cinq ans pour ce qui est du décret du CRTC en matière de réglementation de l'Internet. Il lui faudra revenir sur cette question dans le courant de l'année 2004 et l'examiner, mais je ne pense pas que cela ait déjà commencé.

Le sénateur Day: C'est ce que j'ai moi aussi cru comprendre, c'est-à-dire qu'il ne se passe rien pour le moment. Dans l'intervalle, il survient quantité de changements dans la technologie, et les tribunaux avancent lentement en utilisant de vieillies règles et de vieilles lois pour définir cela et pour essayer d'y mettre un peu d'ordre, au lieu que le Parlement fasse ce qu'il devrait faire par l'intermédiaire d'une de ses agences.

M. Lincoln: Je ne connais pas toutes ces recommandations sur le bout des doigts. Il me faudrait y jeter un coup d'œil, mais si ma mémoire est bonne, nous avons dit que le comité est d'avis que toute recommandation faite maintenant relativement à de nouveaux médias de radiodiffusion serait prématurée étant donné le plan qui prévoit un examen spécifique de la question dans l'année. Cela a été fait l'an dernier. Nous sommes en tout cas fermement convaincus — et cela figure clairement dans le texte que vous avez — que cette question ne peut pas être évitée. Le CRTC, qui s'y penche et qui a pour obligation d'examiner cela, devra déterminer s'il faut ou non des règles et, si l'on décide que certains segments doivent être réglementés, déterminer de quelle façon cela devra être fait. Il existe de nombreux modèles.

Les Européens examinent cela de très près. Des gens des gouvernements français et allemand m'ont par exemple dit qu'en ce qui les concerne ils ont décidé de réglementer certains secteurs de l'Internet. Prenez par exemple la propagande haineuse, les écrits antisémites et la pornographie. Certains pays ont choisi de réglementer cela en imposant le fardeau à la chaîne de diffusion plutôt qu'à la personne qui lit ou utilise le produit en question. Ce que nous nous disons c'est que le CRTC, ayant décidé de ne pas

regulate the Internet, must prove, when it does a review, that the Internet cannot be regulated at all or, if it can be regulated in certain key sectors where others have taken measures, should look at other models and arrive at a conclusion this year on regulating the Internet. You cannot just say, "Well, the Internet is such an internationalized instrument that you cannot touch it at all." Some countries have done so — not overall, but in certain segments that they feel they can regulate.

The Chairman: Mr. Lincoln, and senators, I wish so much that we could go on. Unfortunately, we are out of time. Thank you very much for being with us. It is a bit unusual for a member of the other place to come to this place and vice versa, but that makes it all the more special and beneficial to us. We really do thank you very much.

The committee adjourned.

réglementer l'Internet, doit prouver, lorsqu'il fera son examen, que l'Internet ne peut pas être réglementé du tout, ou bien, s'il peut être réglementé dans certains secteurs clés où d'autres ont pris des mesures, qu'il existe différents modèles envisageables, et il lui faudra aboutir cette année à une conclusion quant à la réglementation de l'Internet. Vous ne pouvez pas simplement dire: «Eh bien, l'Internet est un instrument si international que vous ne pouvez pas y toucher du tout». Certains pays ont bougé pour réglementer l'Internet, non pas dans sa totalité, mais en tout cas pour ce qui est de certains segments pour lesquels ils pensent que cela est possible.

La présidente: Monsieur Lincoln, sénateurs, j'aimerais beaucoup que nous puissions poursuivre mais nous n'avons malheureusement plus de temps. Merci beaucoup d'avoir été des nôtres. Il est peu habituel qu'un membre de l'autre endroit vienne nous rendre visite ici, et vice versa, mais l'occasion est d'autant plus spéciale et intéressante pour nous. Nous vous remercions très sincèrement.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Thursday, February 26, 2004:

From the Council on American-Islamic Relations Canada:

Ms. Sheema Khan, Chair;

Mr. Riad Saloojee, Executive Director.

As an individual:

Mr. Clifford Lincoln, M.P. for Lac-Saint-Louis.

TÉMOINS

Le jeudi 26 février 2004:

Du Conseil canadien des relations américano-islamiques:

Mme Sheema Khan, présidente;

M. Riad Saloojee, directeur général.

À titre personnel:

M. Clifford Lincoln, député de Lac-Saint-Louis.